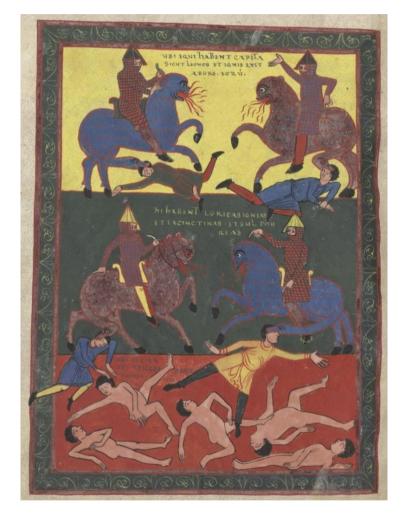


UFR TEXTES ET SOCIÉTÉS DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Licence d'histoire



Cavaliers de feu de la sixième trompette Enluminure du manuscrit du *Beatus de Saint-Sever*, BNF, ms. Latin 8878, f. 148v (troisième quart du XIe siècle)

Guide des études 2025-2026

Version du 8 septembre 2025 actualisation périodique sur le site https://histoire.univ-paris8.fr/

Image de couverture :

Le Beatus de Saint-Sever (BNF, ms. latin 8878) est un manuscrit exceptionnel du XI^e siècle, vraisemblablement produit à l'abbaye de Saint-Sever sous l'abbatiat de Grégoire de Montaner. Il réunit des textes en latin et de nombreuses images centrées sur l'Apocalypse de Jean, dont le commentaire qu'en a livré le moine espagnol Beatus de Liébana au VIII^e siècle. Son iconographie, foisonnante et colorée, illustre les peurs et les espoirs d'une société médiévale marquée par les tensions religieuses et politiques.

Rescapé du pillage et de l'incendie de l'abbaye au XVI^e siècle, le manuscrit est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France. Ses miniatures, nourries d'influences antiques, islamiques et wisigothiques, rappellent combien l'histoire est aussi faite de circulations culturelles et de regards croisés.

Dans cette partie du texte, sept anges soufflent chacun dans une trompette, chacune annonçant un fléau ou une vision. L'image choisie ici illustre les cavaliers de feu de la sixième trompette : quand le sixième ange sonne de la trompette, l'Apocalypse décrit une gigantesque armée de cavaliers, montant des chevaux terrifiants, envoyés pour frapper l'humanité. Ces figures puissantes ont inspiré des artistes bien au-delà du Moyen Âge : Dürer dans ses gravures, mais aussi des écrivains (que l'on pense aux Nazgûls du *Seigneur des anneaux*, par exemple), cinéastes ou créateurs contemporains qui réinventent sans cesse l'imaginaire apocalyptique. Étudier ces représentations, c'est comprendre comment chaque époque, y compris la nôtre, traduit ses craintes et ses espérances face à l'avenir – un questionnement central pour les historiennes et les historiens.

Sources:

Charlotte Denoël, *Le Beatus de Saint-Sever*, Paris, éditions Citadelles et Mazenod, 2024. Arnaud Orain, *Le monde confisqué, essai sur le capitalisme de la finitude*, Paris, Flammarion, 2025.

SOMMAIRE

Sommaire	3
Informations pratiques	4
Les responsables du département d'histoire	4
OÙ nous trouver	4
Comment nous écrire	
Objectifs de la formation	
Poursuite d'études et débouchés professionnels	
Conditions d'accès, inscriptions, participation	
Situation de handicap Vous pourrez bénéficier d'aides humaines et techniques	I1
Organisation générale du programme	11 12
Modalités d'évaluation	
Conseils de fin de semestre	
Réorientation et insertion professionnelle	
Violences sexistes et sexuelles, discriminations et harcèlement	
La première année de licence (L1)	18
Structure de la formation	
Présentation des enseignements	
Liste des cours (L1)	22
Descriptions des cours (L1)	24
Horaire des cours de première année	36
La deuxième année de licence (L2)	38
Structure de la formation	
Présentation des enseignements	
Liste des cours (L2)	
Description des cours (L2)	
Horaire des cours de deuxième année (L2)	54
La troisième année de licence (L3)	56
Structure de la formation	56
Présentation des enseignements	
Liste des cours (L3)	
Description des cours (L3)	63
Horaire de cours de troisième année	74
EC libre mineure et langues	76
EC libre	
Parcours de mineure	
Langues	
o de la companya de	
Horaires complets des cours	
Premier semestre	
Second semestre	81
Calendrier UFR textes et sociétés 2025-2026	82
Votre parcours pédagogique	83
Mode d'emploi	83
Fiches de parcours	
Séjours à l'étranger	
Cours d'histoire pour étudiantes externes	
Annexe aux modalités de contrôle des connaissances	
Services universitaires	
Comment faire ?	
* ** * * * * * * * * * * * * * * * * *	

INFORMATIONS PRATIQUES

LES RESPONSABLES DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE

Directeur du département Sylvain PATTIEU (sylvain.pattieu@univ-paris8.fr)

Responsables de la licence d'histoire:

1^{re} année (L1): Carole MABBOUX (<u>carole.mabboux@univ-paris8.fr</u>)
2^e et 3^e année (L2/L3): Julie BOTHOREL (<u>julie.bothorel@univ-paris8.fr</u>)

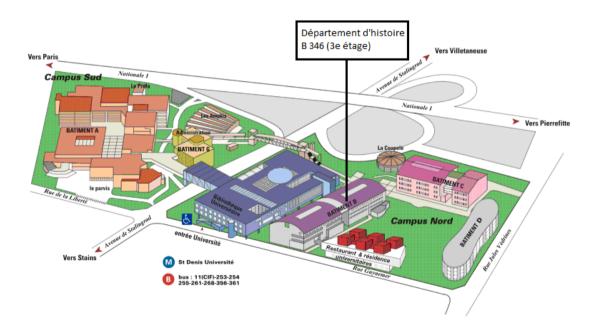
Gestionnaire administrative de la licence Guylène DERUEL (<u>guylene.deruel@univ-paris8.fr</u>)

Responsable des séjours d'études à l'étranger Adrian ROBU (<u>adrian.robu@univ-paris8.fr</u>)

Responsable des stages (licence) Marie-Cécile BOUJU (<u>stages.histoire@univ-paris8.fr</u>)

OÙ NOUS TROUVER

Site Web du département : http://www2.univ-paris8.fr/histoire/



Université Paris 8, département d'histoire 2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

Bâtiment B2

Bureaux: B-346 (secrétariat); B-345 (responsables de formation); B-138 (enseignants)

Secrétariat : 01 49 40 68 25

COMMENT NOUS ECRIRE¹

Toutes les étudiantes bénéficient d'une messagerie Paris 8. Elle leur servira d'adresse professionnelle, durant toute la durée de leurs études : prénom.nom@etud.univ-paris8.fr

Après leur inscription administrative, elles doivent l'activer en ligne à l'aide des identifiants obtenus avec les certificats de scolarité : https://numerique.univ-paris8.fr/index.php?page=act

Les étudiantes y recevront des informations pédagogiques et administratives de la part des services centraux et du département d'histoire. Elles doivent absolument utiliser cette adresse électronique lorsqu'elles leur écrivent. Elles doivent préciser leur nom, prénom et numéro d'étudiante dans chaque mail.

Réunions obligatoires de rentrée

Les étudiantes ont l'obligation de se présenter à la réunion prévue pour leur programme et leur niveau. Les étudiantes *ajournées*, *mais autorisées continuer* (AJAC) doivent venir à la réunion du niveau supérieur auquel elles accèdent (ex. AJAC L1/L2 => venir à la réunion de L2).

Les étudiantes doivent impérativement assister à ces réunions qui seront courtes et se concentreront sur les choix de cours et les inscriptions pédagogiques (**IP auront lieu sur IPWeb** à la suite des réunions.

§ Licence d'histoire (simple)

L₁

Mardi 16 septembre, 9h30-12h, salle C.101

L2 (AJAC L1/L2 inclus)

Mardi 16 septembre, 14h-15h30, salle B.235

L3 (AJAC L2/L3 inclus)

Mercredi 17 septembre, 10h-12h, salle B.235

IP manuelles des étudiantes externes :

Vendredi 19 septembre : en salle B.130

9h30-12h30 étudiantes de géographie et de l'UFR Textes & sociétés (science politique prioritaires)

13h-16h étudiantes des autres départements

Il n'y aura pas d'accueil pour les IP manuelles le vendredi 19 septembre.

L'accueil pour les IP manuelles reprendra au bureau 346 à compter du 22 septembre, selon des horaires transmis ultérieurement.

§ Double cursus histoire / anglais

Réunion de pré-rentrée : lundi 15 septembre salle B.132

L1:11h30-13h
 L2:14h-15h

¹ Par choix des responsables de licence, la brochure est rédigée au féminin inclusif. Ex.« Les étudiantes » = « les étudiantes et les étudiantes ».

3. L3: 15h-16h

Les inscriptions se feront par IPweb le 15 septembre.

Attention:

- -La présence aux réunions de prérentrée est obligatoire.
- -En L1, un cours intensif sera donné pendant la semaine de la pré-rentrée, les mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18, de 9h à 17h. Les autres cours commenceront le 22 septembre.

Pour toute question, contacter le responsable (histoire) de ce double cursus : Benjamin Lellouch (benjamin.lellouch@univ-paris8.fr).

§ Double cursus histoire / science politique

Réunion de rentrée : lundi 15 septembre salle B.232

L1: 11h30-13h L2: 15h-16h L3: 14h-15h

Les inscriptions se feront par IPweb le 15 septembre.

<u>Attention</u>: **en L1**, la semaine de la prérentrée (semaine du 15 septembre) a lieu un premier **cours intensif** obligatoire de présentation de l'université et des modalités de fonctionnement des formations. Le planning de ces 4 demi-journées sera précisé très prochainement.

Pour toute question, contacter le responsable (histoire) de ce double cursus : Alexis Drach (alexis.drach@univ-paris8.fr)

Les cours débutent le lundi 22 septembre 2025. Les salles de cours sont affichées sur le site du département et sur le tableau placé devant le secrétariat (B.346).

LA LICENCE D'HISTOIRE À PARIS 8

LE DÉPARTEMENT

Le département d'histoire est un des sept départements de l'UFR 4 Textes et Société. Les six autres sont :

Science politique	Sociologie et anthropologie	Littérature française et francophone
Études littéraires anglaises	Littérature générale et comparée	Études de genre

L'histoire sans limites

Le département d'histoire de Paris 8 offre la possibilité d'aborder tous les champs de la discipline, de la licence au doctorat : histoire politique, histoire économique et sociale, histoire culturelle, histoire religieuse, histoire des sciences, histoire des minorités, histoire des femmes et du genre...

L'enseignement porte sur des aires géographiques et culturelles variées et prend en compte l'histoire à l'échelle du monde, de l'Antiquité à nos jours.

Un encadrement pédagogique personnalisé

L'encadrement des étudiantes est personnalisé : Paris 8 en a fait sa spécificité et le département d'histoire sa priorité.

L'enseignement est dispensé en petits effectifs — 45 étudiantes par groupe au maximum —, de sorte que chacune bénéficie d'un suivi individuel. À une exception près, il n'y a pas de cours magistraux dispensés en amphithéâtre et pas de séparation avec les travaux dirigés. La transition du lycée vers l'université est d'autant plus facile.

L'équipe pédagogique du département est soucieuse de l'acquisition de méthodes de travail utiles aux étudiantes dans tous les domaines, grâce à un suivi personnalisé.

Un tutorat d'accueil et d'accompagnement effectué par une étudiante de master histoire à Paris 8 est proposé à toutes les étudiantes d'histoire : soutien, aide aux révisions et aux devoirs, conseils de choix de cours et d'orientation, conseils méthodologiques. Ses coordonnées sont accessibles sur le site du département et sur l'affichage du secrétariat.

Soucieux de répondre aux problèmes pédagogiques que les étudiantes pourraient rencontrer, il est toujours possible de prendre un rendez-vous avec les responsables de licence ou avec les directeurs du département.

Une équipe d'enseignantes-chercheuses

L'équipe du département regroupe des historiennes attentives à la réussite des étudiantes et réputées dans leur domaine de recherche. Elles participent à des publications de renommée internationale et assurent, par leurs travaux, le rayonnement de l'Université Paris 8 en France et à l'étranger.

Liberté pédagogique

À la différence du lycée, il n'y a pas de programme officiel à l'université. Dans la concertation et le dialogue avec le collectif du département, chaque enseignante est libre de proposer les thèmes de cours et les problématiques qui lui apparaissent pertinents au regard des besoins des étudiantes et de ses propres recherches. Un descriptif de chaque cours permet aux étudiantes de prendre connaissance des thèmes et des approches proposés, et de faire leurs choix de cours sur la base de leurs intérêts et de leurs besoins.

Un programme de cours est distribué par toutes les enseignantes en début de semestre, accompagné d'une bibliographie. Sur cette base, les étudiantes peuvent décider de rester ou non dans le cours durant les trois premières semaines et en fonction de la disponibilité de places dans les autres cours. Des discussions avec les enseignantes sur le contenu et la méthodologie du cours sont évidemment possibles, de manière collective ou en aparté. Cependant, la liberté pédagogique des enseignantes est totale et a été rappelée par les motions votées par le Conseil académique de l'université le 13 février 2020 et le Conseil d'administration le 28 février 2020 :

« Le CAC rappelle son refus de toute forme de censure et son attachement aux libertés académiques qui fondent notre institution universitaire.

Devant la multiplication des actions violentes à l'encontre des biens et des personnes, il appelle à des formes de débat et de mobilisation respectueuses de la dignité des personnes et de leurs missions de service public. »

Toute forme de censure des cours ou d'intimidation des enseignantes dans l'exercice de leur fonction sera donc sanctionnée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif central de la licence d'histoire est l'acquisition des outils fondamentaux des historiennes et des historiens : analyse critique de documents ; analyse diachronique (expliquer une évolution, faire la part des permanences et des mutations, mettre un fait en perspective) et comparative ; synthèse. La licence d'histoire combine formation en histoire, préprofessionnalisation et maîtrise d'une ou deux langues européennes.

L'année de L1 est centrée sur les acquisitions des compétences de base de l'étudiante, sur des compétences disciplinaires essentielles à la suite de ses études en licence et sur la découverte des autres sciences sociales.

Les **années de L2 et de L3** complètent la formation sur quatre axes :

- 1) approfondissement des quatre périodes historiques ;
- 2) initiation à la recherche :
- 3) parcours complémentaire dans une matière dite « mineure »;
- 4) préprofessionnalisation.

Les doubles cursus *histoire* / *science politique* et *histoire* / *anglais* permettent d'obtenir deux diplômes de licence en un seul parcours intensif de trois ans. Les étudiantes y accèdent en L1 par sélection sur dossier, sur Parcoursup.

Parcours de mineure renforcée "Enseigner l'histoire-géographie"

Pour les étudiantes qui se destinent au métier de professeur d'histoire et de géographie, le département propose la possibilité de renforcer la part de la géographie dans le cursus d'histoire. Voir la section « Parcours de mineure » dans cette brochure.

POURSUITE D'ETUDES ET DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Les étudiantes du département d'histoire peuvent poursuivre leurs études dans le cadre des masters que nous proposons ou s'orienter vers d'autres formations, à Paris 8 ou ailleurs. Trois masters sont proposés au département d'histoire de Paris 8.

Le **master histoire** offre une formation construite autour de l'initiation à la recherche. Cette formation peut servir différents projets de formation (recherche certes, mais aussi préparation aux écoles de journalisme, concours de l'administration...).

Le **master MEEF** (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) prépare les candidates aux concours de l'enseignement secondaire public.

Le master archives offre une formation en alternance au métier d'archiviste.

Au-delà de la recherche, de l'enseignement et des archives, les débouchés professionnels de la licence d'histoire sont beaucoup plus variés que l'on ne croit : métiers de la culture et du patrimoine, métiers du tourisme, journalisme et communication, concours administratifs de la fonction publique, monde associatif et syndical... Les diplômes du département d'histoire jouissent d'une excellente réputation, basée sur la rigueur et le haut niveau d'exigence des formations, ce qui explique que les diplômées parviennent à faire valoir leurs compétences sur le marché du travail.

CONDITIONS D'ACCES, INSCRIPTIONS, PARTICIPATION

L'admission en licence

L'admission est régie par les règles d'organisation des études de l'Université Paris 8, lesquelles se conforment aux textes législatifs et réglementaires en vigueur. Pour les règles de scolarité : https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens.

Peuvent être admises en licence les étudiantes titulaires du baccalauréat, d'un titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU, capacité en droit, BT, BTS...), d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) ou d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger.

Pour entrer en L2 ou L3 en venant d'une autre formation, il faut demander une **validation d'acquis (VAE)** à la commission d'équivalences, qui déterminera les éléments constituants (EC) acquis par VAE, et ceux qui restent à suivre et à valider.

L2 : une L1 complète est nécessaire au moins en histoire ou dans une discipline proche (archéologie, formation généraliste en humanités...). Les étudiantes ayant obtenu une licence complète ou un diplôme supérieur peuvent également être admises, de même que les étudiantes arrivées par VAE.

L3: une L1 et une L2 complètes sont nécessaires au moins en histoire ou dans une discipline proche. Sont également admises les étudiantes ayant obtenu une licence complète en sciences humaines. Les étudiantes ayant déjà un niveau bac+4 ou bac+5 ou un diplôme supérieur peuvent aussi être admises, de même que les étudiantes arrivées par VAE.

Inscription administrative (IA)

C'est le préalable indispensable aux inscriptions pédagogiques : vous ne pourrez pas suivre de cours sans avoir de numéro d'étudiante et ne pourrez <u>en aucun cas</u> valider vos semestres si vous n'avez pas acquitté vos droits d'inscription.

La campagne d'inscription administrative est entièrement dématérialisée et s'effectue exclusivement en ligne. Les étudiantes ne doivent donc pas se déplacer à l'université. Le service de la scolarité se charge de contrôler les pièces justificatives et de valider l'inscription administrative en ligne. Seulement après cette étape et uniquement après le contrôle de l'inscription, la validation des pièces justificatives et les droits de scolarité réglés, les étudiantes pourront télécharger leur certificat de scolarité dans leur espace e-P8 (ENT - Espace Numérique de Travail).

Toutefois, pour les étudiantes extracommunautaires admises et qui n'ont jamais été inscrites dans l'enseignement supérieur français, la validation de l'inscription administrative sera effectuée après vérification des pièces justificatives originales. Les étudiantes concernées devront se rendre au bureau de l'admission des étudiantes étrangères, situé au Go16 (rez-de-chaussée du bâtiment G), ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers qui souhaitent se rendre sur le site, la direction de la scolarité organise dans le Hall de l'université un pôle d'accueil-information. Toutes les étudiantes pourront s'y présenter également pour récupérer leur carte d'étudiant ou retirer la nouvelle vignette. Cette vignette autocollante - fournie sur la base de présentation du certificat de scolarité - renouvelle la validité de leur carte d'étudiante pour l'année universitaire 2024-2025.

Pour tout renseignement, les étudiantes pourront contacter le bureau des inscriptions via assistance étudiants : https://apps.univ-paris8.fr/assistance.etudiants

Aucune inscription ne sera autorisée cette année au-delà des dates indiquées sur le calendrier. Pour toute information complémentaire : https://www.univ-paris8.fr/Direction-de-la-scolarite

Inscription pédagogique (IP)

L'inscription dans les cours d'histoire se fait par IPWEB. Aucun étudiant n'est admis dans un cours <u>au-delà de la 4ºsemaine de cours</u>. Les inscriptions pédagogiques sont définitives, sauf dérogation délivrée par l'équipe des responsables de licence au cours des 3 premières semaines du semestre.

Important : les enseignantes **ne peuvent pas inscrire** les étudiantes dans leur cours. Si l'inscription passe par une enseignante, l'étudiante ne sera pas considérée comme inscrite et le cours ne pourra être validé par l'étudiante, même s'il ou elle passe les différentes épreuves et obtient la moyenne à l'EC. Il faut impérativement passer par les responsables de licence et les tuteurs.

Les étudiantes AJ (« ajournées ») et AJAC (« admises à continuer au niveau supérieur ») doivent se munir de **leur fiche de parcours pédagogique dûment complétée** afin d'être guidées au mieux dans leurs choix de cours et d'éviter toute erreur. Il est par exemple impossible de reprendre un cours déjà suivi l'année précédente.

Les **IP externes** (pour les cours suivis hors département d'histoire, pour les langues, pour la préparation au PIX (informatique)...) **se font auprès des départements concernés**. Après cette démarche transmettez la fiche d'inscription des cours externes à la formation choisie en mettant en copie le secrétariat d'histoire. La fiche est à télécharger sur le site du département d'histoire.



Renseignez-vous sur les modalités d'inscription des cours externes. Elles peuvent varier d'un département à l'autre : visitez leurs sites Web et rendez visite à leurs secrétariats.

Assister aux cours, passer les examens

Chaque enseignante établit les règles pour l'assistance à ses cours et la participation aux examens. Ces règles visent à s'assurer que les séances se déroulent dans de bonnes conditions pour tout le groupe. Leur respect est une condition absolue pour participer aux cours. Une enseignante peut

exclure une étudiante de son cours si cette dernière ne suit pas ces règles. Cette sanction est très rare — moins d'une occurrence par année —, mais elle reste possible et elle est sans recours.

La plupart des enseignantes demandent la ponctualité, une attention soutenue et l'absence de consultation des téléphones pendant les cours.



Par une décision collégiale des enseignants du département d'histoire, l'utilisation des ordinateurs portables est interdite dans les cours de première année (à l'exception des étudiants dont le PAEH donne droit à cet aménagement).

Lors des examens, les sacs et tous les effets personnels doivent être placés hors de portée des étudiantes, le long des murs de la salle.

Il est possible de demander accès à un cours en tant qu'auditrice libre. Mais celle-ci ne peut alors ni passer les examens ni valider le cours. Chaque enseignante est libre d'accepter ou de refuser ce genre de demande.

SITUATION DE HANDICAP

L'inclusion de tous et toutes et notamment des personnes en situation de handicap est une priorité de l'établissement et du département d'histoire. Il y a donc dans notre université un pôle d'accueil handicap, situé dans la Maison de l'étudiant, ainsi qu'un référent par département.

En histoire, notre référente est Julie Bothorel (julie.bothorel@univ-paris8.fr)

Le handicap recouvre diverses réalités, qui peuvent relever de situations de handicap physique, de handicaps invisibles, de situations liées à la santé mentale ou de troubles du spectre autistique, par exemple. Les situations de handicap peuvent nécessiter des aménagements que vous êtes en droit de demander.

QUE FAIRE SI JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP

Si votre situation de handicap nécessite des aménagements, vous pouvez vous adresser à « l'accueil handicap et accessibilité » qui participe à la promotion de votre intégration pédagogique et de votre autonomie. Il fonctionne avec les autres services de l'université pour vous aider dans la définition de votre plan d'accompagnement personnalisé et des aménagements du cursus.

VOUS POURREZ BÉNÉFICIER D'AIDES HUMAINES ET TECHNIQUES

- d'un lieu d'accueil et d'écoute et de recherche de solutions adaptées à vos besoins ;
- de la mise en place d'aides humaines comme les interprètes LSF, preneurs de notes, secrétaires d'examens;
- d'une salle informatique équipée de matériels adaptés : Jaws, Zoomtext, grands écrans ;
- d'un accès au service de reprographie ;
- de services personnalisés à la <u>bibliothèque universitaire</u>.

Dès votre inscription, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous avec notre service par mail (accueil.handicap@univ-paris8.fr). Il est important de faire un entretien d'évaluation de vos besoins au plus tôt. Votre situation de handicap sera attestée par le médecin universitaire, après la présentation de vos justificatifs médicaux. En concertation avec les enseignants, le pôle handicap mettra en place les aménagements pédagogiques préconisés par le médecin, en élaborant ce qu'on appelle un PAEH (Plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap).

Les **étudiantes en situation de handicap** ont également droit à un aménagement des conditions pour les examens : avant leur tenue, elles doivent se mettre en contact avec le **Service accueil handicap** qui organisera ces aménagements : <u>accueil.handicap@univ-paris8.fr</u>

Maison de l'étudiant Bureau ME002 accueil.handicap@univ-paris8.fr 0149406792 0149407148

Horaires

Lundi à mercredi: 9h30-13h / 14h-17h30

Jeudi: fermé

Vendredi: 9h30-13h / 14h-16h30

ORGANISATION GENERALE DU PROGRAMME

Les trois années de licence sont divisées en six semestres

Ī1·	S1 et S2	L2: S3 et S4	Io.	S5 et S6
LII.	51 Ct 52	12. 05 0 04	<u>പ</u> റ്റ .	55 Ct 50

Chaque semestre comprend treize semaines de formation, en comptant les semaines d'examen. Il est possible qu'une semaine d'arrêt des cours soit programmée au cours du semestre, mais cela peut varier d'un cours à l'autre, en fonction des activités de recherche et de communication scientifique des enseignantes.

Chaque semestre est divisé en trois **UE (unités d'enseignement)**. Chaque UE comprend deux ou trois **EC (éléments constituants)**, qui sont des cours pour la plupart, sinon des stages, des ateliers ou d'autres activités de formation. Chaque semestre, l'étudiante doit suivre six ou sept EC. Elle ne peut pas s'inscrire à plus de huit EC par semestre.

Chaque semestre, l'UE principale est consacrée à la matière majeure (la **« majeure »**) du programme, donc à l'histoire. Les quatre périodes historiques y sont étudiées :

Antiquité (jusqu'au V^e siècle apr. J.-C) Moyen Âge (V^e – XV^e siècle²) Période moderne (XVI^e – XVIII^e siècle) Époque contemporaine (XIX^e – XXI^e siècle)

Chaque semestre propose aussi une UE secondaire consacrée à la matière mineure (la « **mineure** ») du programme. Les étudiantes peuvent orienter cette mineure comme elles l'entendent à partir de la L2, ce qui leur permet de préparer la suite de leur formation. Par exemple, une étudiante qui songerait à devenir enseignante dans le secondaire aurait tout intérêt à prendre la géographie comme mineure ; une autre qui considère une carrière de journaliste pourrait prendre sociologie ou science politique...

Pour la mineure, les étudiantes ont aussi la possibilité de choisir l'histoire, ce qui leur permet de renforcer leur formation dans leur matière majeure. Dans la mesure où l'offre de cours en histoire est particulièrement riche et exigeante, cette option offre de bonnes possibilités de préparation pour tous les parcours de formation et de carrière.

² Les étendues de temps peuvent s'écrire au singulier (« XIX^e-XX^e siècle », parce qu'il s'agit d'une seule plage de temps) ou au pluriel (« XIX^e-XX^e siècles »). On trouvera les deux formes dans cette brochure, selon le choix des enseignantes.



Attention : le choix d'une mineure (sociologie, géographie, etc.) engage pour la deuxième et la troisième année de Licence.

Enfin, tous les semestres comprennent aussi une **UE** « **transversale** », qui regroupe des activités de formation complémentaires, qu'il s'agisse des compétences fondamentales aux études universitaires, des cours de langue, de l'informatique, des cours de préprofessionnalisation, des stages et d'un mémoire de licence.

Chaque année de la licence fait l'objet d'une présentation détaillée dans les pages qui suivent.

MODALITES D'EVALUATION

L'obtention de la licence dépend de l'acquisition de 180 crédits appelés **ECTS** (*European Credits Transfer System*). Ce système de crédits permet aux diplômes d'être reconnus dans toute l'Union européenne et donc aux étudiantes de rejoindre d'autres universités si elles le souhaitent. Chaque EC réussi donne droit à un certain nombre de crédits ECTS. En principe, **chaque année de la licence compte 60 ECTS**, donc 30 ECTS par semestre.

Pour comprendre comment fonctionnent les évaluations qui mènent à la réussite des EC et l'accumulation des ECTS, vous devez prendre connaissance des **modalités de contrôle des connaissances et des compétences** (MCCC) de Paris 8. Le département d'histoire en précise l'application selon les termes de l'annexe reproduite à la fin de cette brochure et votée par la CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) le 23 juin 2022.

Le contrôle continu

L'évaluation et la notation s'effectuent en contrôle continu. Celui-ci implique l'assiduité en cours et la ponctualité. Une enseignante n'est pas tenue d'accepter une étudiante en retard à une séance.

Chaque enseignante établit son propre calendrier d'examens et choisit toutes les activités de contrôle de son cours. Ce calendrier n'est pas négociable et les étudiantes doivent être présentes à tous les contrôles (devoirs sur table, exercices en classe).

L'évaluation en contrôle continu comprend au moins deux partiels (un à la moitié du semestre et un de fin de semestre) et une troisième activité notée, c'est-à-dire au moins trois notes. La note finale est la moyenne de toutes les notes acquises au cours du semestre, affectées de coefficients déterminés par les enseignantes.

Dérogation au contrôle continu

Exceptionnellement, une étudiante peut demander à passer en contrôle terminal : elle n'a alors pas de notes à obtenir durant le semestre, mais elle est évaluée à la fin de celui-ci sur un devoir unique.

L'étudiante souhaitant valider un cours en contrôle terminal **doit se déclarer à l'enseignante dans les trois premières semaines du semestre avec copie aux responsables de licence**. Il appartient à l'enseignante d'accepter ou non la demande. Si sa demande est justifiée par l'exercice d'un emploi, l'étudiante doit déposer un certificat d'embauche (à temps complet ou partiel) au secrétariat de licence.

Règles de validation et de compensation

Une note attribuée est définitive.

Un EC est validé par une note égale ou supérieure à 10. Cette note reste au dossier, même en cas de redoublement.

Si la note obtenue pour un EC est inférieure à 10, l'EC n'est pas validé, et les crédits affectés à cet EC ne sont pas acquis, **sauf compensation avec un autre EC au sein de la même UE**, si la moyenne des deux est égale ou supérieure à 10, en tenant compte des ECTS qui fonctionnent ici comme des coefficients.

Exemple : en L1, l'UE 5 comprend deux EC affectés chacun de 3 ECTS ; si vous obtenez 9 à l'un et 11 à l'autre, vous pouvez valider le premier grâce à la compensation, car vous avez 10 de moyenne sur cette UE, et les 3 ECTS de cet EC sont définitivement acquis.

De même, la compensation joue entre l'ensemble des UE d'un même semestre (il faut cependant que chaque UE ait une note, et donc ne pas avoir raté d'examen pour l'une d'entre elles, sinon la compensation ne peut se faire) ; et entre les deux semestres d'une même année-niveau. En définitive, un EC acquis par compensation reste au dossier, même en cas de redoublement. Cependant, une note inférieure à 10 qui n'a pas été compensée ne peut pas être conservée d'une année à l'autre. Cette note est retirée et l'étudiante doit repasser l'EC concerné.

§ Passage au niveau supérieur

Il ne peut se faire qu'après avoir acquis **un semestre entier (donc 30 crédits ECTS)** dans une année-niveau.

On peut passer d'une année-niveau à l'autre à l'intersemestre. Pour cela, un formulaire de demande de passage au niveau supérieur est à remplir et à déposer au secrétariat, à l'issue du conseil du premier semestre.

<u>Il est interdit de s'inscrire sur trois années différentes : il faut valider la L1 pour s'inscrire en L3.</u>
Par ailleurs, les étudiantes qui doivent repasser un EC ne peuvent pas reprendre le même cours avec la même enseignante.

§ Obligation de composition aux partiels (session 1)

Absence à un partiel : elle est sanctionnée par la note zéro pour ce partiel. Cette note faisant bien souvent chuter la moyenne sous la barre de 10/20, l'étudiante doit alors compter sur les examens de rattrapage pour valider l'EC.

§ Rattrapages (session 2)

Une deuxième session d'examens, dite session de « seconde chance » (ou de rattrapage), est prévue pour l'ensemble des cours d'histoire de l'année. Cette deuxième session a généralement lieu mi juin (rattrapage des EC du premier semestre et du deuxième semestre) et relève des règles communes relatives aux examens.

Une étudiante n'est admise au rattrapage que si elle est bien inscrite au cours qu'elle souhaite rattraper.

Les dates des examens de la deuxième session sont fixées par les responsables de licence pour l'ensemble du département d'histoire, et ne peuvent être modifiées, quel que soit le motif, sauf conflit d'horaire avec un autre examen de rattrapage.

Le rattrapage est un droit : toute étudiante ayant eu une note inférieure à 10 en session 1 peut se présenter aux épreuves de rattrapage, sans faire aucune déclaration préalable.

Cependant, lorsqu'une étudiante a eu une note inférieure à 10 et qu'elle peut valider cet EC par compensation, si elle veut améliorer sa note en session 2, elle doit remplir une demande de renonciation à la compensation et la remettre au secrétariat de licence avant la tenue des rattrapages.

Si cette formalité n'est pas remplie, la compensation s'opère automatiquement, et le rattrapage est donc nul et non avenu.

À l'issue des rattrapages, seule la meilleure note est conservée. Si la note de session 2 est inférieure à la note obtenue lors de la session 1, elle n'est pas enregistrée, l'étudiante garde sa première note.



Toutes les informations concernant le rattrapage (dates, salles...) sont affichées en juin sur le site Web du département.

§ Fraude

Le plagiat est une faute grave et constitue une violation caractérisée des règles universitaires et de la propriété intellectuelle. Les étudiantes prises en flagrant délit de tricherie ou de plagiat s'exposent à être traduites devant la section disciplinaire de l'université. Celle-ci peut décider leur exclusion définitive de l'Université (voir le guide de l'étudiant).

Le plagiat est l'acte de présenter intentionnellement les écrits et les idées d'un autre comme siens. Concrètement, un plagiat consiste à recopier — ou à paraphraser de très près — des extraits d'un livre, d'un article scientifique ou de journal, ou encore d'un site internet, sans mettre de guillemets et sans indiquer clairement l'autrice et la source dans laquelle vous les avez trouvés. Proposer, comme si vous en étiez l'autrice, un « copié-collé » réalisé à partir de sites internet est aussi grave que recopier un livre. Tous les devoirs à préparer et à rendre **doivent être le fruit d'un travail personnel**.

Le problème éthique posé par le plagiat est expliqué en détail dès le premier semestre de première année dans les cours *Entrée à l'université* (M2E) : aucune étudiante ne pourra donc affirmer qu'elle ignorait la gravité de son geste.

L'université met à disposition des enseignantes des logiciels détecteurs de plagiat très performants. Toute étudiante ayant rendu par écrit ou présenté à l'oral un devoir diagnostiqué comme plagié (partiellement ou entièrement) sera sanctionnée – note nulle ou sanctions plus graves.

Ou'est-ce que ChatGPT? Quels sont les dangers de ChatGPT?

ChatGPT est un outil d'intelligence artificielle produisant, sur demande, des textes, sur des sujets divers. Nous mettons fortement en garde les étudiant.es contre les dangers de ChatGPT : non seulement parce que la qualité produite n'est pas garantie, mais aussi parce que la reproduction de textes produits par ChatGPT ne satisfait pas aux exigences universitaires, à savoir l'apprentissage, en lien avec les cours et les enseignant.es, de connaissances et la production, par les étudiantes, de contenus qui sont ensuite évalués en vue de l'obtention d'un diplôme.

Les étudiantes doivent se conformer à la charte réglementant l'utilisation des outils de l'intelligence artificielle dans le département d'histoire de Paris 8. Cette charte est reproduite p. 92.

CONSEILS DE FIN DE SEMESTRE

À chaque fin de semestre (mi-janvier et début mai), les étudiantes peuvent d'être reçues individuellement par un conseil composé au minimum des deux responsables de licence.

Le conseil de fin de semestre a une double vocation. D'abord pédagogique, le conseil informe l'étudiante de ses résultats et lui fait ses recommandations pour la suite de ses études, en fonction de son projet intellectuel et professionnel. Ensuite administrative, le conseil vérifie que les EC et les notes sont correctement enregistrés.

Avant d'être reçue en conseil, chaque étudiante doit remplir sa fiche de parcours pédagogique (voir : votre parcours pédagogique)



Téléchargez la fiche de votre parcours pédagogique sur le site Web du département. Remplissez le tableau sous format Word, et imprimez-le. Envoyez le fichier par courriel au secrétariat et aux responsables de licence, et remettez-leur la feuille lors de votre passage au conseil.

Inscription pédagogique du second semestre

Lors de leur passage en conseil de fin de premier semestre, les étudiantes procèdent à leur inscription pédagogique pour le semestre suivant.

REORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour les étudiantes qui songent à se réorienter, le **Service commun universitaire d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)** organise en novembre et décembre des réunions d'information et d'aide qui seront annoncées sur le site du département et par affichage au secrétariat.

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, DISCRIMINATIONS, RACISME ET HARCELEMENT

QUE FAIRE EN CAS DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, DE DISCRIMINATIONS, DE RACISME ET DE HARCELEMENT

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les discriminations et le harcèlement ainsi que la prévention des risques psycho-sociaux constituent une priorité de l'établissement et du master de création littéraire.

Il est important de prévenir au plus vite les responsables de licence et directeur du département. Il peut être très utile de rédiger un témoignage écrit des faits et de garder des captures d'écran ou messages le cas échéant.

L'université Paris 8 a aussi mis en place un dispositif de prévention, de signalement et de prise en charge qui permet à ses étudiantes et personnels de bénéficier d'une écoute de proximité et de différentes possibilités d'accompagnement en cas de violences sexistes et sexuelles, de discriminations et de harcèlement.

En cas de discrimination, de cas de racisme et d'antisémitisme contacter : Marie-Anne Matard-Bonucci, Chargée de mission laïcité, Lutte contre le racisme et l'antisémitisme matard-bonucci@orange.fr

CELLULE D'ECOUTE

Une cellule d'écoute unique se tient à la disposition des étudiantes et des personnels.

Objectifs:

- Recueillir les signalements de victimes ou témoins directs, notamment de violences sexistes et sexuelles ;

- Informer, soutenir et orienter les victimes dans les démarches à effectuer ;
- Transmettre à la direction de l'université les situations nécessitant la mise en place d'une action relevant de sa compétence : mesure de protection, enquête administrative interne, procédure disciplinaire.

Contacts à Paris 8 :

- Cellule d'écoute : celluledecoute@univ-paris8.fr
- Vous pouvez aussi en référer directement aux responsables du département d'histoire, de la licence d'histoire, ou à un-e enseignant-e ou un-e membre du personnel en qui vous avez confiance

Contacts Partenaires:

- Women Safe: accueil@women-safe.org / 01 39 10 85 35

Accueil à Saint-Germain-en-Laye (20, rue Armagis) ou dans la permanence délocalisée dans le 18ème arrondissement de Paris, au sein de la Villa des Créateurs (9, rue Ganneron).

Site internet: https://www.women-safe.org/

– Maison des femmes de Saint-Denis : secretariat.mdf@ch-stdenis.fr ou contact@lamaisondesfemmes.fr/ 01 42

35 61 28

Accueil à Saint-Denis (1, chemin du moulin basset) Site internet : https://www.lamaisondesfemmes.fr/

En cas d'urgence, vous pouvez vous présenter directement à l'accueil.

LA PREMIERE ANNEE DE LICENCE (L1)

STRUCTURE DE LA FORMATION

Simple licence histoire

§ Premier semestre (S1)

Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation	3 heures (2x)	15 ECTS
Civilisations dans l'histoire	1 heure et demie	3 ECTS
Transdisciplinaire	3 heures	3 ECTS
EC libre interne ou EC de géographie*	3 heures	3 ECTS
Entrée à l'université (M2E)	1 heure et demie	3 ECTS
EC Langue	3 heures	3 ECTS
	dissertation Civilisations dans l'histoire Transdisciplinaire EC libre interne ou EC de géographie* Entrée à l'université (M2E)	Civilisations dans l'histoire 1 heure et demie Transdisciplinaire 3 heures EC libre interne ou EC de géographie* 3 heures Entrée à l'université ($M2E$) 1 heure et demie

^{*}mineure renforcée "Enseigner l'histoire et la géographie"

§ Deuxième semestre (S2)

UE4	Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire	3 heures (2x)	15 ECTS
Culture et	Histoire du monde	3 heures	3 ECTS
méthodologie			
	Transdisciplinaire	3 heures	3 ECTS
UE5	Histoire du monde	3 heures	3 ECTS
Mineure Histoire			
	Informatique (PIX)	3 heures	2 ECTS
UE6	EC libre externe	2 heures	2 ECTS
Transversale	Méthodologie (Écri+)	_	2 ECTS

Double cursus histoire / science politique

§ Premier semestre (S1)

TID.	Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation	3 heures (2x)	20 ECTS
UE1	Civilisations dans l'histoire	1 heure et demie	4 ECTS
Hst			
	Histoire de la France	3 heures	8 ECTS
UE1	Droit constitutionnel	3 heures	8 ECTS
Scpo	Sociologie politique	3 heures	8 ECTS
_			
UE2	EC libre	3 heures	3 ECTS
transv.	EC Langue	3 heures	3 ECTS

§ Deuxième semestre (S2)

1117 -	Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire	3 heures (2x)	20 ECTS
UE3	Histoire du monde	3 heures	4 ECTS
Hst			
	Intro. théorie politique	3 heures	7 ECTS
III	Intro. relations internationales	3 heures	7 ECTS
UE3	Intro. politiques publiques	3 heures	7 ECTS
scpo	Méthodes qualitatives	3 heures	3 ECTS
LIE	Informatique (PIX)	3 heures	2 ECTS
UE4 transv.	EC libre	3 heures	2 ECTS
transv.	Méthodologie (Écri+)	_	2 ECTS

Double cursus histoire / anglais

§ Premier semestre (S1)

III	Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation	3 heures (2x)	20 ECTS
UE	Civilisations dans l'histoire	1 heure et demie	4 ECTS
Histoire			
	Production et compréhension orale 1	1 heure et demie	5 ECTS
	Grammaire pratique de l'anglais 1	3 heures	5 ECTS
UE	Lire les littératures anglophones	1 heure et demie	5 ECTS
anglais	Introduction à la civilisation	1 heure et demie	5 ECTS
	Introduction à la linguistique	1 heure et demie	5 ECTS
UE	EC spécifique	3 heures	3 ECTS
transv.	M2E entrée à l'université (en anglais)	3 heures	3 ECTS

§ Deuxième semestre (S2)

0 -	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
	Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire	3 heures (2x)	20 ECTS
UE	Histoire du monde	3 heures	4 ECTS
Histoire			
	Traduction : version	1 heure et demie	4 ECTS
	Production et compréhension orale 2	3 heures	4 ECTS
	Grammaire pratique de l'anglais 2	3 heures	4 ECTS
UE Angleia	Lire les littératures anglophones 2	1 heure et demie	4 ECTS
Anglais	Introduction à la civilisation 2	1 heure et demie	4 ECTS
	Introduction à la linguistique 2	1 heure et demie	4 ECTS
UE	Informatique (PIX)	3 heures	2 ECTS
	Langue B	2 heures	2 ECTS
transv.	Méthodologie disciplinaire (anglais, 1h30) et Écri+	_	2 ECTS

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

§ Entrée à l'université

Ce cours est obligatoire au premier semestre pour toutes les étudiantes inscrites en licence d'histoire. Organisé en coopération avec le SCIUO-IP, il permet aux nouvelles étudiantes d'acquérir des compétences et des savoir-faire indispensables à leur intégration dans le monde universitaire : usages de la bibliothèque et formation à la recherche documentaire, inscription à *Écri*+, techniques de prise de notes, de prise de parole, prise de conscience de l'importance du travail individuel, apprentissage des outils de travail personnel, apprentissage de l'autonomie.

Pour les étudiantes ayant déjà obtenu une L1, il est possible de demander une dérogation après avoir soumis une demande de validation des acquis.

§ Initiation à l'histoire et méthodologie (IM)

L'initiation méthodologique (IM) est un cours double (2 x 3 heures par semaine) destinée à la fois à apporter les fondamentaux de la culture historique et à initier à la méthodologie de la dissertation au S1 et à celle du commentaire de document en S2. La période historique (antiquité, médiévale, moderne, contemporaine, voir p.9) choisie doit être différente au S1 et au S2. Par exemple, si l'étudiante choisit une IM en histoire médiévale au S1, elle prendra une IM en ancienne, moderne ou contemporaine au S2.

§ Civilisations dans l'histoire

Ce cours vise à renforcer le socle de culture historique des étudiantes en adoptant des dimensions chronologiques et spatiales larges. Il soulignera aussi les enjeux de contextualisation et de changements historiques. Ce cours n'est donné qu'au premier semestre, dans un cadre magistral, et la séance hebdomadaire ne dure que 90 minutes.

§ Transdisciplinaire

Cet EC permet de croiser l'histoire avec une autre science sociale (par exemple : histoire et droit ; histoire et économie ; histoire et sociologie) ou un autre domaine de savoir ou d'expression (ex : histoire et art ; histoire et science). C'est un cours d'ouverture intellectuelle.

§ Histoire du monde

Ce cours donné uniquement au second semestre propose un enseignement centré sur une aire géographique extra-européenne ou une question d'histoire transnationale, connectée ou globale.

§ Remédiation en français

Les étudiantes ne maîtrisant pas bien la langue française à l'oral ou à l'écrit sont orientées vers les cours de remédiation proposés par le département de COM-FLE (communication / français langue étrangère). Cet EC de remédiation remplace alors le cours de découverte d'une autre discipline.

Département de communication / français langue étrangère
Bâtiment A, bureau A 331
01.49.40.66.58 https://ufr-sepf.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique22

§ EC Compétences numériques / préparation au PIX

Ce cours est très important : il vise à assurer à tous une maîtrise des outils informatiques en sciences humaines et une formation préparant au certificat de compétences en informatique et Internet.

Avant de s'inscrire, les étudiantes doivent réaliser un test de niveau en ligne, qui leur permettra d'obtenir la formation qui leur convient. Pour accéder au test, elles doivent passer par leur espace personnel Paris 8.



Les pré-inscriptions à l'EC informatique pour le 1^{er} semestre 2025/2026 débuteront le lundi 15 septembre 2025 à 14h sur Moodle, rubrique "Pré-inscriptions aux cours" / "BAPN – EC compétences numérique" / "Inscription EC informatique" / "Inscription Semestre 1": https://moodle.univ-paris8.fr/course/index.php?categoryid=1568

Pour toutes les informations sur l'inscription à l'EC informatique :

Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN) Bâtiment C, bureau CE1 01 49 40 68 62 http://bapn.ur

http://bapn.univ-paris8.fr

§ Langues

Ces cours permettent aux étudiantes de parfaire leur formation en langues vivantes et anciennes. Elles doivent choisir parmi ces sept langues européennes exclusivement :

anglais • espagnol • allemand • italien • portugais • latin (classique ou médiéval) • grec ancien



Un test de compétence est obligatoire pour les langues qui ne sont pas choisies au niveau débutant, sauf pour les langues anciennes.

À faire dans les premiers jours de septembre (voir le calendrier et les modalités p. 79).

§ EC libre

L'EC libre interne du premier semestre doit être pris au sein du département d'histoire, et choisi entre une transdisciplinaire, une histoire du monde et un cours de remédiation (par exemple : « Améliorer ses compétences écrites avec Ecrit+ »).

L'EC libre externe du second semestre doit être choisi parmi les cours proposés aux étudiantes d'histoire des départements partenaires.

LISTE DES COURS (L1)

Initiation à l'histoire et méthodologie (IM)

§ Dissertation (1er semestre)

Les cités grecques à l'époque archaïque et classique – Adrian ROBU

Rome, ville et capitale de l'Empire romain (27 av. JC – 235 ap. JC) — Julie BOTHOREL (fléché DC hist./anglais)

Paris au Moyen Âge – Hélène NOIZET (spécifique DC hst/scpo)

Affirmation et contestations de la monarchie, de Louis XIV à la Révolution française (1661-1789)— François LAVIE

L'Europe des révolutions (1815-1871) – Hélène LAMARAO et Alexis DRACH

§ Commentaire de document (2^e semestre)

Histoire de la République romaine (Vème-Ier siècles) – Thomas COMBAZ

La France des Capétiens (987-1328) – Carole MABBOUX

Le fait religieux dans la France moderne – Jean-Benoît POULLE

Histoire économique et sociale de la France, XIX^e-XX^e s. — Jean-Luc MASTIN

 $Histoire\ imp\'eriale\ et\ postcoloniale\ de\ la\ France\ au\ XX^e\ si\`ecle\ -$ Emmanuelle Sibeud et Margo Stemmelin

Civilisations dans l'histoire (1er semestre)

Civilisation islamique, VII^e-XXI^e siècle – Benjamin LELLOUCH Agricultures et paysanneries dans le monde du Néolithique au XX^e siècle – Jean-Christophe BALOIS

Histoire du monde

§ Histoire du monde (1er semestre)

L'Âge des empires : Assyrie et Babylonie [de 934 à 539 avant notre ère] – Mustapha DJABELLAOUI

NB : ce cours s'adresse en priorité à des étudiantes AJAC de manière leur permettre de compléter leur année de L1 dès le 1^{er} semestre.

§ Histoire du monde (2º semestre)

Histoire ancienne et mythologie – Georgia KOLOVOU

Le bain collectif dans le monde, de l'Antiquité au Japon contemporain – Catherine SALIOU

Réemploi et recyclage de l'Antiquité à nos jours — Maxime L'HERITIER

Mondes et empires portugais (XVe-XXe siècle) — Armelle ENDERS

L'Europe et le monde à l'époque moderne (XVe-XVIIIe siècles) — François LAVIE

Histoire des Antilles-Guyane (XVe siècle-1946) — Morgane HONORE

Transdisciplinaire

§ Transdisciplinaire (1er semestre)

Histoire et musique dans les sociétés occidentales – Élodie ORIOL

Anthropologie et histoire –Thomas COMBAZ

Histoire et littérature - Lucia VISONA

Histoire et numismatique : pouvoir, monnaie et économie (Antiquité – Moyen Âge) – Jean-David

RICHAUD-MAMMERI

Histoire et philosophie : penseurs et penseuses du politique à l'époque moderne – Jean-Benoît

POULLE

§ Transdisciplinaire (2^e semestre)

Histoire et démographie (XVIe-XIXe siècles) – Jean-Christophe BALOIS

Histoire et droit – Côme MATHEY

Histoire et langue – Loann VERKINDT

Histoire et géopolitique — Adrien NONJON

Entrée à l'Université (1er semestre)

Quatre groupes = quatre horaires disponibles

Groupe 1	jeudi 9h-10h30	Sylvain PATTIEU
Groupe 2	jeudi 10h30-12h	Sylvain PATTIEU
Groupe 3	vendredi 9h-10h30	Alexis Drach
Groupe 4	vendredi 10h30-12h	Alexis Drach

§ Cours spécifique histoire/anglais

Politique et race dans les pays anglophones (XIXe-XXIe siècle) —Bernard CROS & Sidonie GOMONT

DESCRIPTIONS DES COURS (L1)

Premier semestre (S1)

§ Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation

Les cités grecques à l'époque archaïque et classique

Adrian ROBU

Jeudi 15h-18h et vendredi 15h-18h

Histoire ancienne

Ce cours est consacré à l'histoire des cités grecques à l'époque archaïque et classique (VIIIe-IVe s. av. J.-C.), à savoir depuis la naissance de la cité grecque jusqu'aux conquêtes d'Alexandre le Grand. Il vise également à initier les étudiants à la méthodologie de la dissertation, en leur proposant différents types de sujets et des exercices progressifs. Nous étudierons les principaux moments de l'histoire de la Grèce antique (la « colonisation » grecque, les guerres médiques, la guerre du Péloponnèse), tout en faisant état de la diversité des régimes politiques que les cités grecques ont connus dans l'Antiquité (oligarchie, tyrannie, démocratie).

M. C. D'ERCOLE, Histoires méditerranéennes. Aspects de la colonisation grecques de l'Occident à la mer Noire, Arles, Errance, 2012.

L. MARTINEZ-SEVE (éd.), *Les diasporas grecques du VIII^e à la fin du III^e siècle av. J.-C.*, *Pallas* 89, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2012 (accès en ligne : https://journals.openedition.org/pallas/615).

Claude Orrieux, Pauline Schmitt-Pantel, *Histoire grecque*, Paris, PUF, 1995. François Lefevre, *Histoire du monde grec antique*, Paris, Le Livre de Poche, 2007.

Rome, ville et capitale de l'Empire romain (27 av. J.-C. – 235 ap. J.-C.)

Julie BOTHOREL

DC hist/anglais

Mardi 15h-18h et jeudi 15h-18h

Histoire ancienne

L'objectif de ce cours intensif est d'initier les étudiant.e.s à la méthode de la dissertation, exercice essentiel de la formation en Licence d'histoire. Cet apprentissage sera structuré autour d'une thématique spécifique : l'étude de la vie quotidienne à Rome sous le Haut-Empire, lorsque Rome était à la fois la première ville du bassin méditerranéen avec une population de près d'un million d'habitants, et la capitale économique, politique et culturelle de l'Empire romain. Chaque séance alliera 1) un cours, pour mettre en place la chronologie et présenter un aspect de la question (démographie et société urbaines, habitat, approvisionnement de Rome en blé et en eau, etc.) ; 2) des exercices concrets et progressifs pour apprendre, au fur et à mesure des séances, à réaliser une dissertation historique de niveau universitaire.

BELAYCHE, N. (dir.), Rome, les Césars et la Ville aux deux premiers siècles de notre ère, Rennes, PUR, 2001.

DELPIROU, A., E. CANEPARI, S. PARENT ET E. ROSSO, Atlas historique de Rome, IX^e siècle av. $J.-C.-XXI^e$ siècle, Paris, Autrement, 2013.

FAURE, P., N. TRAN, et C. VIRLOUVET, Rome, cité universelle : de César à Caracalla, 70 av. J.-C.-212 apr. J.-C., Paris, Belin, 2018.

PERRIN, Y., Rome, ville et capitale, Paris, Hachette, 2001.

TRAN, N., La plèbe. Une histoire populaire de Rome (du I^{er} siècle av. J.-C. à la fin du II^e siècle apr. J.-C.), Paris, Passés composés, 2023.

Paris au Moyen Âge

Hélène NOIZET

Mardi 15h-18h et mercredi 18h-21h

DC hst / scpo Histoire médiévale

Comment Lutèce est-elle devenue Paris, la capitale du royaume de France ? La lente affirmation de la suprématie parisienne, qui a eu lieu au cours du Moyen Âge, a fait d'une ville romaine assez banale la plus grande ville de l'Occident latin, forte de 250.000 habitants vers 1300. Ce cours abordera tous les aspects de l'histoire urbaine (christianisation de l'espace, affirmation des pouvoirs seigneuriaux et royaux, maîtrise économique du bassin fluvial de la Seine, émergence d'une bourgeoisie et d'un gouvernement municipal...) pour comprendre cette concentration des pouvoirs, inédite à l'échelle européenne.

B. BOVE et C. GAUVARD, Le Paris du Moyen Âge, Paris, Belin, 2014.

H. NOIZET, B. BOVE et L. COSTA, *Paris de parcelles en pixels. Analyse géomatique de l'espace parisien médiéval et moderne*, Paris, Presses universitaires de Vincennes - Comité d'histoire de la Ville de Paris, 2013.

Affirmation et contestations de la monarchie, de Louis XIV à la Révolution française (1661-1789)

François LAVIE

Mardi 12h-15h et vendredi 9h-12h

Histoire moderne

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiantes à la méthode de la dissertation historique, étape essentielle de la formation en Licence d'histoire. Le cours sera structuré autour d'une thématique précise : l'affirmation et la contestation de la monarchie française entre le règne personnel de Louis XIV (1661) et la fin de l'Ancien Régime (1789). Souvent présentée comme l'âge d'or de l'absolutisme monarchique, cette période est marquée par des transformations sociales, économiques et culturelles de grande ampleur, mais aussi par des contestations politiques qui aboutissent à la Révolution française. Chaque séance comportera des entraînements à la dissertation à partir d'un sujet en lien avec la thématique générale du cours.

- J. CORNETTE, *Histoire de la France. Absolutisme et Lumières*, 1652-1783, Paris, Hachette-Supérieur, 2009 (ou édition plus récente).
- V. MILLIOT et Ph. MINARD, *La France d'Ancien Régime : pouvoirs et société*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2018.
- G. SAUPIN, La France à l'époque moderne, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2020.

L'Europe des révolutions (1815-1871)

Alexis DRACH et Hélène LAMARAO Lundi 15h-18h et mardi 18h-21h

Histoire contemporaine

L'ère des révolutions ne se referme pas avec la défaite de la France napoléonienne en 1815. Les idées libérales continuent à se répandre en Europe, rendent impossible une restauration intégrale de l'Ancien régime et mobilisent les nationalités en quête d'indépendance ou d'unité. En 1820, 1830 et en 1848, des mouvements révolutionnaires secouent plusieurs États européens. La « révolution industrielle », qui a commencé en Angleterre à la fin du XVIIIe siècle, touche également le continent avec une intensité différente selon les régions et bouleverse profondément les sociétés. Les chemins de fer et la navigation à vapeur raccourcissent les distances ; l'impérialisme colonial européen change également de modèle et les femmes s'affirment dans l'espace public. Dans ces bouleversements aux multiples facettes, c'est aussi le quotidien des Européens et des Européennes qui est transformé.

J.-C. ASSELAIN, P. DELFAUD, P. GUILLAUME, S. GUILLAUME, J.P KINTZ ET F.-C. MOUGEL, *Précis d'histoire européenne*, Paris, Armand Colin, 2015 (accessible sur Cairn).

N. DELALANDE, et B. TRUONG-LOÏ. *Histoire politique du XIX*^e siècle, Paris, Presses de Sciences Po, 2021 (accessible sur Cairn).

- D. DIAZ, et A. DUPONT. *La Documentation Photographique N°8151 : Nations et Nationalités Au XIX*^e Siècle, Paris: CNRS Éditions, 2023.
- J.C. CARON et M. VERNUS, *L'Europe au XIX*^e siècle. Des nations aux nationalismes (1815-1914), Paris, Armand Colin, 2015 (accessible sur Cairn).
- E. HOBSBAWM, L'ère des Révolutions (1789-1848), Paris, Fayard, 1970 [1962].

§ Civilisations dans l'histoire

Civilisation islamique, VII^e-XXI^e siècle

Benjamin LELLOUCH

Vendredi 15h-16h30 ou 16h30-18h

L'islam est non seulement une foi, mais aussi un cadre juridique. Il en résulte que les sociétés islamiques ont été au cours de l'histoire dotées d'institutions communes (sultanat, waqf, madrasa, etc.) et qu'elles ont façonné une même civilisation; on peut parler d'arts de l'Islam, de villes de l'Islam, etc. Toutefois, la notion de « civilisation islamique » (ou « musulmane ») ne va pas complètement de soi : de très importantes variations régionales ont toujours existé, si bien qu'on peut parler de « civilisation iranienne », de « civilisation de l'Inde moghole », etc. ; d'autre part, on peut se demander ce qu'il reste aujourd'hui de la civilisation islamique dans un monde fortement mondialisé.

- A.-L. DUPONT, Atlas de l'islam. Lieux, pratiques et idéologie, Paris, Autrement, 2022 (3eme édition).
- J. TOLAN, Nouvelle histoire de l'islam, VIIe-XXIe siècle, Paris, Tallandier, 2022.

Agricultures et paysanneries dans le monde du Néolithique au XX^e siècle

Jean-Christophe BALOIS

Vendredi 12h-13h30 ou 13h30-15h

Ce cours propose un panorama de l'histoire des agricultures et des paysanneries dans le monde sur le temps long depuis l'invention de l'élevage et de l'agriculture et la structuration des premières civilisations agraires il y a plus de 10 000 ans, jusqu'à l'industrialisation de l'agriculture. La manière dont l'agriculture est organisée structure profondément les sociétés humaines. On s'intéressera, dans une perspective comparative, autant aux structures et aux éléments de stabilité qu'aux transformations et aux révolutions qui ont transformé les manières de produire et les sociétés paysannes.

- A. BONJEAN, B. VERMANDER, L'Homme et le grain. Une histoire céréalière des civilisations, Paris, Les Belles-Lettres, 2021.
- J.-P. COLLAERT, Céréales. La plus grande saga que le monde ait vécue, Paris, Rue de l'échiquier, 2013.
- M. MAZOYER, L. ROUDART, Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine, Paris, Éditions du Seuil, 1997.

§ Transdisciplinaire

Anthropologie et Histoire

Thomas COMBAZ Lundi 9h-12h

Au travers de l'étude d'un objet commun – la religion – dans une perspective historique et anthropologique, ce cours visera à introduire les étudiants aux enjeux spécifiques à ces deux disciplines. Les enseignements se focaliseront sur les outils et la méthodologie nécessaire à l'étude

du fait religieux dans des contextes historiques choisis. Les étudiants acquerront au terme du semestre une bonne connaissance de l'historiographie des deux disciplines et des problématiques actuelles en histoire et anthropologie des religions.

N. BELAYCHE, C. BONNET, M. ALBERT-LLORCA (dir.), Puissances divines à l'épreuve du comparatisme. Constructions, variations et réseaux relationnels, Paris, Brepols, 2017 E. DURKHEIM, Les Formes élémentaires de la vie religieuse, Paris, PUF, 1986 (1912). L. OBADIA, L'Anthropologie des religions, Paris, La Découverte, 2024

Histoire et musique dans les sociétés occidentales

Élodie ORIOL Mercredi 12h-15h

« Le contenu des œuvres d'art est bien histoire. Analyser des œuvres d'art signifie essentiellement prendre conscience de l'histoire immanente emmagasinée en elles » (Theodor W. Adorno). L'objectif de ce module transdiciplinaire est d'engager un dialogue entre deux disciplines, l'histoire et la musique, depuis la création de la notation musicale jusqu'à nos jours. Sur la base d'exemples empruntés aux sociétés occidentales au cours des périodes médiévale, moderne et contemporaine, le cours s'attachera à analyser le contexte historique dans lequel sont créées des œuvres musicales spécifiques, pour mettre en évidence leurs dimensions politiques, sociales et symboliques ainsi que leurs portées. Au-delà des formes de la création musicale, l'analyse portera sur les conditions sociales de la pratique de la musique, les modalités de réception des œuvres, leur diffusion et leur postérité. Les étudiant es seront invité e.s à réaliser un travail de réfléxion autour d'une composition musicale de leur choix, en présentant son inscription historique et artistique.

M. Bernardeau, M. Pineau, *Histoire de la musique. La musique dans l'histoire*, Paris, Hatier, 1997.

H. DACCORD, Quand la musique fait l'histoire, Paris, Passés composés, 2023.

B. François-Sappey, Histoire de la musique en Europe, Paris, PUF, 2018.

Histoire et philosophie. Penseurs et penseuses du politique à l'époque moderne Jean-Benoît POULLE Lundi 18h-21h

<u>Ce cours commencera le 6 octobre</u>. Ce cours qui mêle histoire et philosophie politique a pour point de départ la tension entre deux noms d'époque : l'Ancien Régime, qui marque une péremption, et les Temps modernes, qui dénotent au contraire l'avènement d'une « modernité » à questionner. Comment les penseurs et les penseuses du politique ont-ils frayé la voie, dans des sociétés profondément traditionnelles, à un corpus philosophique vu comme constitutif de la modernité ? Le parcours proposé donnera quelques jalons en vue de la réponse à cette question.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1964. MONTESQUIEU, *De l'Esprit des lois*, Paris, Gallimard, 1995.

D. RICHET, La France moderne: L'esprit des institutions, Paris, Flammarion, 2019.

J. TOUCHARD (dir.), Histoire des idées politiques, des origines au XVIIIe s., Paris, Puf, 2012.

Histoire et littérature

Lucia VISONA Lundi 12h-15h

L'histoire, plus au moins transfigurée, fournit depuis toujours leur matière aux œuvres littéraires qui, de ce fait, représentent des sources importantes pour les historien.ne.s. Ce lien n'est toutefois pas dénué d'ambiguïtés, car les codes littéraires aussi bien que les protagonistes de l'histoire laissent leur empreinte dans les textes. Ce cours explore, à travers le prisme du rapport à la guerre et à la conquête

chez deux empereurs romains, Trajan et Hadrien, les relations étroites entre histoire et littérature. Par une sélection de textes anciens et contemporains, les étudiant.e.s analyseront les spécificités de différents genres littéraires, en apprenant à distinguer entre ce qui appartient à une tradition codifiée et ce qui relève de l'idéologie, et observeront comment la littérature peut témoigner des évolutions politiques de l'époque qui l'a engendrée.

S. Benoist, A. Gautier, Ch. Hoët-van Cauwenberghe R. Poignault (dir.), *Mémoires de Trajan, mémoires d'Hadrien*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2020.

J. LYON-CAEN, D. RIBARD, L'historien et la littérature, La Découverte, Paris, 2010.

A. Fraïsse, Les Antonins : de Trajan à Commode, Paris, Ellipses, 2022.

Histoire et numismatique : pouvoir, monnaie et économie (Antiquité – Moyen Âge) Jean-David RICHAUD-MAMMERI Jeudi 18h-21h

La numismatique – la science des monnaies – a la double mauvaise réputation d'être un hobby de vieux collectionneurs et d'être une science aussi austère qu'inutile pour faire de la « grande » Histoire. Ce cours vise à montrer au contraire les richesses insoupçonnées d'une discipline qui, non seulement permet autant de lire l'idéologie d'un pouvoir que ses faiblesses, mais est également centrale pour une histoire économique. Au cours du semestre, nous nous intéresserons à deux monnayages impériaux : Rome et le monde islamique. Dans la mesure du possible, une séance sera organisée au département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France (site Richelieu) afin de travailler sur une des collections monétaires de rang mondial.

Ph. GRIERSON, *Monnaies et monnayages : introduction à la numismatique*, trad. C. Morrisson, Paris, Aubier, 1976.

M. L. BATES, Islamic coins, New-York, American Numismatic Society, 1982.

§ Entrée à l'Université (méthodologie fondamentale)

Cet enseignement obligatoire en L1 Histoire (pour les étudiantes du DC histoire anglais, il est à suivre dans le département d'anglais) vise à mettre en place les grands cadres permettant de vivre et d'étudier à l'Université. De l'organisation du temps de travail à la découverte des ressources de la bibliothèque universitaire, de la prise de parole en public à la rédaction de textes longs, de la vie collective dans le respect de toutes et de tous aux méthodes de travail (lecture, prises de notes...), sans oublier les questions d'orientation, il s'agit d'accompagner l'entrée dans un monde nouveau : l'université.

Groupe 1	jeudi 9h-10h30	Sylvain PATTIEU
Groupe 2	jeudi 10h30-12h	Sylvain PATTIEU
Groupe 3	vendredi 9h-10h30	Alexis Drach
Groupe 4	vendredi 10h30-12h	Alexis DRACH

§ EC spécifique double cursus Anglais-Histoire

Politique et race dans les pays anglophones (XIX^e-XXI^e siècle)

Bernard CROS & Sidonie GOMONT

Mercredi 15h-18h

Ce cours propose une introduction à l'histoire de la politisation de la race dans plusieurs sociétés anglophones. Il s'intéressera à la manière dont les catégories raciales - en particulier la distinction

entre populations blanches et noires - ont été construites, débattues et utilisées dans le champ politique. Nous verrons comment l'État, les institutions, mais aussi les mouvements sociaux ont contribué à renforcer ou à remettre en question les hiérarchies raciales, depuis les processus de colonisation, puis d'abolition de l'esclavage au XIXe siècle, en passant par les systèmes de ségrégation raciale, jusqu'à la décolonisation, à la gestion de la diversité raciale dans différentes sociétés anglophones et aux inégalités qui y persistent. Le semestre sera divisé en deux parties : la première portera sur les îles Britanniques, l'Empire colonial britannique et l'Afrique du Sud ; la seconde sera consacrée aux États-Unis.

(Pour les États-Unis)

- C. ROLLAND-DIAMOND, Black America, La Découverte, 2019
- L. WACQUANT, Jim Crow. Le terrorisme de caste en Amérique, Raisons d'agir, 2024
- S. LAURENT, *Pauvre petit blanc. Le mythe de la dépossession raciale*, Éditions de la MSH, 2020

(Pour le Royaume-Uni et l'empire britannique)

Saul Dubow, *Scientific Racism in South Africa*, Cambridge: Cambrudge University Press, 1995.

Paul GILROY, 'There ain't no Black in the Union Jack', The Cultural Politics of Race and Nation, Chicago, Chicago University Press, 1991.

- D. OLUSOGA, Black and British: A Forgotten History, London, Macmillan, 2016.
- J. SOLOMOS, *Race and Racism in Britain*, Fourth Edition, 2023 (1st ed. 2017)

§ Histoire du monde (1er semestre)

L'Âge des empires : Assyrie et Babylonie [de 934 à 539 avant notre ère]

Mustapha DJABELLAOUI Mardi 18h-21h

Basé sur les sources cunéiformes, ce cours propose une histoire des formations impériales mésopotamiennes entre 935 et 539 av. n. è. Cette période peut être comprise comme celle des protoempires : un moment où se mettent en place les modalités, les pratiques et les limites d'une construction politique expansionniste aspirant à une domination universelle. L'Assyrie, à partir de 935, élabore progressivement les cadres d'un pouvoir impérial en imposant sa suprématie politique et militaire sur le Proche-Orient et en intégrant la Babylonie dès les années 810. Les souverains assyriens deviennent les monarques les plus puissants de la région jusqu'à l'effondrement brutal de leur empire en 612/610. La Babylonie hérite alors de cette ambition impériale, mais sa construction politique, notamment sous Nabonide (556-539), révèle la fragilité du modèle. L'expansion vers l'Arabie accentue ces tensions et précipite la chute de Babylone, finalement conquise par les Perses en 539.

Ce cours vise à fournir des repères chronologiques et géographiques solides, tout en ouvrant une réflexion sur la construction impériale : qu'est-ce qu'un État dans le Proche-Orient ancien ? Comment définir un « empire » ? Comment caractériser un pouvoir expansionniste et à vocation universelle ? L'analyse des textes cunéiformes replacés dans leur contexte socio-culturel et économique permettra de nourrir ces définitions et de mettre en lumière la spécificité des expériences assyrienne et babylonienne.

B. LAFONT, A. TENU, F. JOANNES, et P. CLANCIER. *La Mésopotamie. De Gilgamesh à Artaban 3300-120 av. J.-C.* Belin: Paris, 2017.

M. SAUVAGE, *Atlas Historique du Proche-Orient Ancien*, Les Belles Lettres, Institut Français du Proche-Orient : Paris/ Beyrouth 2021.

F. JOANNES La Mésopotamie au I^{er} millénaire avant J-C, Collection U, Armand Colin: Paris 2000

F. JOANNES, La chute de Babylone 12 octobre 539 av. J.-C., Tallandier: Paris 2022.

Second semestre (S2)

§ Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire de documents

Histoire de la République romaine (Vème-Ier siècles)

Thomas Combaz

Lundi 15h-18h et jeudi 18h-21h

Histoire ancienne

Ce cours vise à proposer une introduction à l'histoire de la République romaine avec une focalisation sur les institutions politiques et les conquêtes militaires. En travaillant à partir de textes d'historiens et d'annalistes antiques, les étudiants apprendront à lire d'un œil critique la manière dont les savants de l'Antiquité relatent leurs propre histoire. Au fil du semestre, le cours proposera une étude de l'expansion romaine depuis les guerres du Vème siècle jusqu'aux conquêtes de César. Les étudiants apprendront également comment cette expansion influence la société romaine et entraîne des évolutions politiques profondes ainsi que des crises de grande ampleur. Ce cours leur permettra également d'acquérir les bases méthodologiques du commentaire de document.

- P. COSME, L'armée romaine, Paris, Armand Colin, 2021
- J.-M. DAVID, La République romaine, Paris, Points Seuil, 2000.
- F. HINARD, Histoire romaine. Tome 1: des origines à Auguste, Paris, Fayard, 2000

La France des Capétiens (987-1328)

Carole MABBOUX

Mardi 12h-15h et mercredi 9h-12h

Histoire médiévale

Ce cours vise à former les étudiants aux méthodes du commentaire historique. Pour cela, il s'appuiera sur une documentation (textes, sources iconographiques et archéologiques) relative au royaume de France durant le Moyen Âge « central » ; une période qui coïncide avec le règne de la dynastie capétienne. À travers l'affirmation institutionnelle et idéologique d'un État royal, les étudiants seront amenés à découvrir et à comprendre les évolutions sociales, religieuses, culturelles et économiques qui animent la période, marquée notamment par le système féodal, les croisades, la renaissance urbaine et ses cathédrales ou encore l'essor de la littérature courtoise.

- D. BARTHELEMY, La France des Capétiens (978-1214), Paris, Points, 2015.
- J.-L. BIGET, *L'Âge d'or capétien (1180-1328)*, Paris, Belin, 2011.
- F. MAZEL, Féodalités (888-1180), Paris, Belin, 2010.

Le fait religieux dans l'Europe moderne : le christianisme et ses divisions (XVIe-XVIIIe)

Jean-Benoît POULLE

Lundi 12h-15h et jeudi 9h-12h

Histoire moderne

Après un Moyen Âge européen souvent identifié à l'idée de chrétienté unifiée, l'ère moderne est l'époque des grandes déchirures : l'aspiration universelle à la réforme de l'Église débouche sur les Réformes protestantes et la Réforme catholique. Les orthodoxies et les dissidences se recomposent dans le contexte de la montée en puissance des États. Progressivement, aussi, la religion devient un objet social à questionner.

- J. DELUMEAU et M. COTTRET, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, Nouvelle Clio, 2010.
- M. VENARD et A. BONZON (dir.), *La religion dans la France moderne*, Paris, Hachette, 2008.
- L. CHATELLIER, L'Europe des dévots, Paris, Flammarion, 1987.

Histoire économique et sociale de la France, XIXe - XXe s.

Jean-Luc MASTIN

Lundi 9h-12h et jeudi 15h-18h

Histoire contemporaine

Ce cours de méthodologie du commentaire de documents historiques prend appui sur une présentation générale des transformations économiques et sociales en France durant un siècle et demi (années 1830 – années 1980). On sera sensible à l'emboîtement des temporalités : 1. la longue durée de l'industrialisation (recul du monde paysan ; urbanisation ; affirmation de la classe ouvrière, de la bourgeoisie, des classes moyennes, du salariat ; développement du capitalisme libéral...) et des prémices de la société « post-industrielle » ; 2. le temps conjoncturel des cycles économiques : les phases de croissance (notamment la « Belle Époque » et les « Trente Glorieuses ») et les phases de dépression (notamment les années 1930 et la « stagflation » des années 1970-1980) ont accéléré les mutations ; 3. le temps court des deux guerres mondiales, ruptures majeures qui ont marqué l'intervention croissante de l'État.

- F. GRENARD, *Histoire économique et sociale de la France de 1850 à nos jours*, Paris, Ellipses, 2003 [manuel à lire obligatoirement; attention, il est rare mais il est à la BU].
- J.C. ASSELAIN, Histoire économique de la France du XVIII^e s. à nos jours, vol. 1. De l'Ancien Régime à la Première Guerre mondiale, vol. 2. De 1919 à la fin des années 1970, Paris, Seuil, 1984
- C. CHARLE, Histoire sociale de la France au XIXe siècle, Paris, Seuil, 1991.
- P. GUILLAUME, Histoire sociale de la France au XX^e siècle, Paris, Masson, 1992.

Histoire impériale et postcoloniale de la France au XX^e siècle

Emmanuelle SIBEUD et Margo STEMMELIN Mercredi 12h-15h et vendredi 9h-12h

Histoire contemporaine

Au XX^e siècle, la France se définit tout à la fois comme un État-nation européen et comme une puissance coloniale à l'échelle mondiale. À partir de différents types de documents, ce cours examinera comment ces deux dimensions se sont combinées entre elles et avec d'autres logiques, notamment locales et internationales. Il éclairera les moments décisifs, les principales évolutions politiques et sociales et les mutations économiques et culturelles qui transforment en profondeur la société française métropolitaine, mais aussi les sociétés coloniales qui se constituent dans les colonies et qui se transforment dans les combats des décolonisations.

A.-D. HOUTE, A. DUSSERRE, Atlas de la France au XXº siècle. 1914 à 2002 : de la Grande Guerre à la nouvelle société, Cartographe BALAVOINE Guillaume. Autrement, « Atlas », 2018. URL : https://www-cairn-info.accesdistant.bu.univ-paris8.fr/atlas-de-la-france-au-xxe-siecle-1914-a-2002-de-la-grande-guerre-a-la-nouvelle-societe--9782746746817.htm

C. Taraud, *Idées reçues sur la colonisation. La France et le monde : XVI^e-XXI^e siècles.* Le Cavalier Bleu, « Idées reçues », 2018. URL : https://www-cairn-info.accesdistant.bu.univ-paris8.fr/idees-recues-sur-la-colonisation--9791031802640.htm

§ Histoire du monde

Histoire et mythologie antiques

Georgia Kolovou

Vendredi 18h-21h

Ce cours examine le rapport étroit qui existe entre histoire et mythologie dans les sociétés antiques. Il vise à apporter une connaissance générale des grandes phases de l'histoire ancienne par rapport aux récits mythologiques de l'Antiquité grecque. Après une présentation générale des périodes de

l'histoire grecque, nous étudions la création et la transmission des poèmes homériques (l'*Iliade* et l'*Odyssée*), les épopées homériques comme source historique, ainsi que la cité-État (*polis*), ses régimes politiques et ses légendes mythologiques. L'objectif de ce cours est ainsi d'aborder la civilisation grecque à partir des textes historiques et mythologiques, en s'appuyant sur différentes catégories de documents (sources littéraires, archéologiques, épigraphiques et iconographiques).

M. C. AMOURETTI et F. RUZE, Le monde grec antique, Paris, Hachette supérieur, 2003.

J. M., BERTRAND, L'Hellénisme, 323-31 av. J.-C., Rois, cités et peuples, Paris, Armand Colin, 1992.

P. Brule et D. Raymond (dir.), Le monde grec aux temps classiques. Tome 1, Le IVe siècle, Paris, PUF, 2004.

P. CARLIER, *Le IVe siècle grec jusqu'à la mort d'Alexandre*, Paris, Point Seuil : Histoire, 1995.

M. C. HOWATSON (dir.), Dictionnaire de l'Antiquité : mythologie, littérature, civilisation, Paris, R. Laffont, 1993.

Le bain collectif dans le monde, de l'Antiquité au Japon contemporain

Catherine SALIOU Mercredi 15h-18h

Les thermes romains symbolisent le mode de vie romain et l'étendue de la domination romaine : leurs vestiges sont visibles de l'Atlantique à l'Euphrate (et à Paris, le long du boulevard Saint-Michel). Ils constituent aussi un programme technique complexe, impliquent un approvisionnement en eau et en matériau de chauffage, qui a eu dès l'Antiquité des conséquences environnementales. Ils sont le lieu de pratiques corporelles diverses (nettoyage, délassement, mais aussi activités sportives) et constituent aussi des espaces de sociabilité et de vie publique. Tous ces aspects seront pris en compte dans une perspective diachronique. Les deux dernières séances seront consacrées à la diversité des formes du bain collectif, jusqu'au Japon contemporain à partir d'une réflexion critique sur le manga *Thermae Romae* de Mari Yazamaki.

À podcaster : « Fidèles aux thermes, les Romains des bains publics », Le Cours de l'Histoire, 4 janvier 2024 (https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/fideles-aux-thermes-les-romains-des-bains-publics-1288283).

Les thermes dans l'empire romain, Dossiers d'archéologie 397, janvier-février 2020.

J.-P. ADAM, La Construction romaine, Picard, Paris, 1989 (et rééditions).

P. GROS, L'architecture romaine du début du IIIe s. av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. I. Les monuments publics, Picard, Paris, 1996 (et rééditions).

Réemploi et recyclage de l'Antiquité à nos jours

Maxime L'HERITIER Mardi 15h-18h

Réemploi et recyclage sont des pratiques visant à la réduction des déchets qui sont aujourd'hui mobilisées dans le cadre de l'économie circulaire et de l'économie verte, alors même que la production de déchets ne cesse d'augmenter dans le monde. Ce cours prendra comme exemple le domaine de la construction, qui fournit aujourd'hui près de 70 % des déchets produits sur le territoire français, afin de comprendre comment, depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, les contemporains se sont confrontés aux questions du réemploi, de la récupération et du recyclage et comment ils ont mis en œuvre ces pratiques. Il s'agira d'appréhender leurs motivations, qu'elles soient économiques, symboliques ou encore purement opportunistes, et leurs évolutions au cours des siècles, avec un intérêt particulier aux transformations opérées dans le courant du XX^e siècle.

P. Ballet, P. Cordier, N. Dieudonné-Glad (éd.), La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages. Actes du colloque de Poitiers (19-21 septembre 2002), Montagnac, éditions Monique Mergoil, 2003 (Archéologie et histoire romaine, 10). N. Benelli, D. Corteel, O. Debary, B. Florin, S. Le Lay, S. Rétif, Que faire des restes ? Le réemploi dans les sociétés d'accumulation, Paris, SciencePo les presses, 2017. Ph. Bernardi, P. Dillmann, M. L'Heritier (éd.), Démonter pour construire. Une histoire des matériaux de seconde main, Drémil-Lafage, éditions Monique Mergoil, 2025.

L'Europe et le monde à l'époque moderne (XVe-XVIIIe siècles)

François LAVIE Jeudi 12h-15h

Le cours explorera les dynamiques de l'expansion européenne entre le XVe et le XVIIIe siècle, des premières explorations portugaises sur le littoral africain aux révolutions atlantiques. Cette période marque un changement d'échelle, ou « décloisonnement du monde », sous l'effet des explorations et des conquêtes européennes. Elle correspond aussi à une « première mondialisation » caractérisée par la mise en relation des « quatre parties du monde » (Europe, Afrique, Amérique et Asie) et par l'essor des circulations de personnes, de marchandises, de croyances et de savoirs. Toutefois, la rencontre entre les Européens et le reste du monde est aussi faite de violence et d'oppression, de prédation, de catastrophes démographiques et écologiques dont les effets sont encore sensibles aujourd'hui.

R. Bertrand (dir.), *L'Exploration du monde, une autre histoire des grandes découvertes*, Paris, Le Seuil, 2019.

T. Brook, *Le chapeau de Vermeer. Le XVII*^e siècle à l'aube de la mondialisation, Paris, Payot, 2010.

S. GRUZINSKI, *Les Quatre parties du monde : histoire d'une mondialisation*, Paris, Éditions de La Martinière, 2004.

Mondes et empires portugais (XVe-XXe siècle)

Armelle ENDERS Jeudi 18h-21h

Dans le processus de mondialisation, le Portugal occupe une place à part. Ce pays européen, faiblement peuplé, a joué un rôle de premier plan sur la scène internationale depuis la prise de Ceuta sur le continent africain en 1415 jusqu'à l'indépendance de ses grandes possessions, comme le Brésil en 1822, l'Angola, le Mozambique ou le Cap-Vert en 1975. L'influence et la domination portugaise se sont exercées sous diverses formes de la côte marocaine au Japon, de l'océan Indien à l'Amazonie. Les navigateurs portugais ont fait voyager les savoirs, plantes, les mots et surtout des millions d'êtres humains réduits en esclavage. Étudier dans la longue durée les territoires et les sociétés entrés dans l'orbite portugaise, c'est passer en revue les grands thèmes de l'histoire globale : l'histoire impériale, l'histoire des savoirs, de l'esclavage, de la colonisation, des migrations, des relations internationales, le postcolonialisme...

A.ENDERS & M.CAHEN, Histoire de l'Afrique lusophone, Paris, Chandeigne & Lima, 2025.

Histoire des Antilles et de la Guyane françaises (XV^e siècle- années 1946) Morgane HONORE

Lundi 18h-21h

Ce cours propose d'explorer l'histoire des Antilles et de la Guyane françaises dans la longue durée, selon une approche critique de l'historiographie et des sources disponibles. L'étude de ces espaces permettra d'approcher les notions fondamentales de société coloniale et esclavagiste et de société post-coloniale et post-esclavagiste.

Le cours invite à penser l'évolution des sociétés antillaises et guyanaise du XVe siècle à la départementalisation de 1946, à travers l'étude d'objets d'histoire sociale, culturelle, politique et économique. Ainsi, des thématiques telles que les « découvertes » européennes, la domination impériale, la traite, l'esclavage et leurs abolitions, le post-esclavage, la citoyenneté, les phénomènes migratoires, ou encore les revendications politiques et sociales spécifiques à ces espaces seront abordées. Suivant une réflexion sur l'importance des continuités historiques, ce cours traitera également des enjeux et débats contemporains soulevés par l'histoire de ces territoires construite en marge de l'histoire de France et intrinsèquement liée à la question coloniale.

- L. ABENON, D. BEGOT, J.-P. SAINTON, dir., Construire l'histoire antillaise. Mélanges offert à Jacques Adélaïde-Merlande, Paris, CTHS, 2002.
- J. ADELAIDE-MERLANDE, *Histoire générale des Antilles et des Guyanes des précolombiens à nos jours*, Éditions caribéennes, Paris, L'Harmattan, 1994.
- J. DUMONT, L'amère patrie. Histoire des Antilles françaises au XX^e siècle, Paris, Fayard, 2010.
- S. MAM LAM FOUCK, *Histoire générale de la Guyane française : des débuts de la colonisation à l'aube de l'an 2000*, Matoury, Ibis rouge éditions, 1996.
- M.-A. de Suremain et E. Mesnard, Enseigner les traites, les esclavages, les abolitions et leurs héritages, Paris, Karthala, 2021.

§ Transdisciplinaire

Histoire et démographie (XVIe-XIXe siècles)

Jean-Christophe BALOIS Mardi 9h-12h

Ce cours a pour objectif de revenir sur le dialogue noué par les historiens avec la démographie et l'anthropologie. Il s'agira à la fois d'offrir un panorama sur l'histoire de la population et de sa répartition et de se concentrer sur plusieurs évolutions majeures que connaît la société française durant cette période : baisse de la mortalité, transition démographique, modification des mœurs et des pratiques funéraires en lien avec la déchristianisation, urbanisation, exode rural. Nous nous intéresserons à l'histoire de la famille et des migrations, aux rapports des individus et de la société à la vie et à la mort. Nous aborderons particulièrement le rôle joué par la Révolution française dans ces transformations.

- S. BEAUVALET-BOUTOUYRIE, La population française à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle). Démographie et comportements, Paris Belin, 2008.
- J. DUPAQUIER (dir.), Histoire de la population française, t. 2 et 3, Paris, PUF, 1988.
- S. MINVIELLE, La famille en France à l'époque moderne, Paris, Armand Colin, 2010.
- G. NOIRIEL, *Population*, *immigration et identité nationale en France*, *XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1992.
- P.-A. ROSENTAL, Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle, Paris, Éditions de l'EHESS, 1999.

Histoire et droit

Côme MATHEY Vendredi 15h-18h

Le but de ce cours est de réfléchir aux liens entre Histoire et Droit. Malgré de très nombreuses différences, d'objet, de but, d'institutionnalisation, ces deux disciplines sont malgré tout unies par une démarche investigative commune. De la même manière que les sources judiciaires se sont toujours révélées précieuses pour la discipline historique, l'histoire du droit occupe une place centrale dans la discipline juridique. Le but de cet enseignement sera ainsi d'explorer les multiples intersections entre droit et histoire pour mieux mettre en valeur leur relation tout en soulignant les différences qui les fondent comme disciplines séparées. Le cours se structurera autour de séquences

chacune centrées sur un aspect spécifique de cette relation (l'enquête, le statut de l'histoire du droit, le droit utilisé par les historiens, la question des lois mémorielles, etc.). L'on prendra aussi des exemples de saisie d'un même objet par l'histoire et le droit, notamment au sujet de l'évaluation et jugement des crimes de masse commis lors du second conflit mondial.

- C. GINZBURG, *Le juge et l'historien*. *Considérations en marge du procès Sofri*, Verdier, Lagrasse, 2007.
- J. POUMAREDE (dir.), Histoire de l'histoire du droit, PU Toulouse, Toulouse, 2006.
- C. SEIGNOBOS, La méthode historique appliquée aux sciences sociales, ENS Éditions, Lyon, 2014.
- R. P. DOMENICO, *Italian fascists on trial*, 1943-1948, University of North Carolina Press, Chapell Hill, 1991.
- L. JOLY, *Le savoir des victimes Comment on a écrit l'histoire de Vichy et du génocide des juifs de 1945* à nos jours, Grasset, Paris, 2025.

Histoire et géopolitique

Adrien NONJON Lundi 12h-15h

L'objectif de ce cours introductif est de cerner dans un double mouvement épistémologique l'histoire de la géopolitique, et une certaine géopolitique de l'Histoire. Autrement dit il s'agit de comprendre l'itinéraire de la géopolitique dans ses inflexions et ses temps forts depuis le XIX^e siècle bornés justifiés par les grands événements historiques. Par plusieurs incursions dans de grands conflits, ou rapports de force déchiffrés par la géopolitique et ses enjeux, une esquisse de la méthodologie et de la réflexion géopolitique sera réalisée.

- Y. LACOSTE, *La Géographie ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, La Découverte, 2012 [1e édition: 1976].
- F. LOUIS, Qu'est ce que la Géopolitique ?, Paris, PUF, 2022.
- F. LASSERRE et E. GONON, Manuel de géopolitique. Enjeux de pouvoir sur des territoires, Paris, Armand Colin, 2008.
- A. CATTARUZZA et K. LIMONIER, *Introduction à la Géopolitique*, Armand Colin, 2023 [2nd édition].

Histoire et langue

Loann VERKINDT Mercredi 18h-21h

Ce cours portera sur la langue comme objet d'histoire et outil de l'historien.ne. Pour autant, il ne nécessite aucune compétence préalable dans les langues étrangères ou anciennes qui seront évoquées. L'intérêt est d'affiner notre conscience linguistique et de développer un esprit critique sur ce qui touche aux langues dans la pratique de l'historien.ne. Il sera organisé comme un parcours autour de multiples problématiques relatives au rapport entre langue et histoire : comment les langues évoluent-elles à travers le temps et comment interagissent-elles ? pourquoi sont-elles des instruments et enjeux de pouvoir, notamment du point de vue des politiques linguistiques menées par les Etats ? pourquoi l'historien.ne doit-il être attentif au langage, aux discours, aux rapports entre écrit et oral lorsqu'il ou elle travaille sur les documents ? En bref, nous étudierons la place des langues dans l'histoire pour mieux réfléchir à nos propres discours et à notre manière de pratiquer le langage.

- L.-J. CALVET, La Mediterranée. Mer de nos langues, Paris, CNRS Editions, 2016
- L.-J. CALVET, La guerre des langues et les politiques linguistiques, Paris, Hachette, 2005
- V. KLEMPERER, LTI. La langue du Troisième Reich, Paris, Albin Michel, 2023
- A. PROST, "L'histoire s'écrit", in Id., Douze leçons sur l'histoire, Paris, Seuil, 1996
- G.-E. SARFATI, Linguistique. Initiation aux grandes théories, Paris, Armand Colin, 2020

HORAIRE DES COURS DE PREMIERE ANNEE

Premier semestre (S1)

S ₁	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L1 Transdis. Anthropologie et histoire T. Combaz L1 Initiation méthodo. (cont) Lamarao/Drach Europe révolutions (1)			L1 M2E S.Pattieu groupe 1 9h-10h30 groupe 2 10h30- 12h	L1 M2E A. Drach groupe 3 9h- 10h30 groupe 4 10h30- 12h L1 Initiation méthodo. (mod.) F. Lavie De Louis XIV à Louis XVI (2)
12h-15h	L1 Transdis. L. Visona Histoire et littérature	L1 Initiation méthodo. (mod.) F. Lavie De Louis XIV à la Révolution (1)	L1 Transdis. E. Oriol <i>Histoire et</i> <i>musique</i>		L1 Civilisations J.C. Balois Agricultures et paysanneries
15h-18h		L1 Initiation méthodo. (antiq.) J. Bothorel Rome ville et capitale (1) L1 Initiation méthodo. (MA) H. Noizet Paris au Moyen Âge (1)	EC spécifique Hist/Angl Cros-Gomont	L1 Initiation méthodo. (antiq.) J. Bothorel Rome ville et capitale (2) L1 Initiation méthodo. (antiq.) A. Robu Cités grecques (1)	L1 Civilisations B. Lellouch Civilisation islamique L1 Initiation méthodo. (antiq.) A. Robu Cités grecques (2)
18h-21h	L1 Transdis. J.B. Poulle Histoire et philosophie	L1 Initiation méthodo. (cont) Lamarao/Drach <i>Europe révolutions</i> (2)	L1 Initiation méthodo. (MA) H. Noizet Paris au Moyen Âge (2)	L1 Transdis. J.D. Richaud- Mammeri Histoire et numismatique	

Deuxième semestre (S2)³

S2 (provisoir e)	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h- 12h	L1 Initiation méthodo. (cont) JL. Mastin Histoire éco & sociale France (1)	L1 Transdis. J.C. Balois Histoire et démographie	L1 Initiation méthodo. (MA) C. Mabboux France des Capétiens (2)	L1 Initiation méthodo. (mod) JB. Poulle Fait religieux (2)	L1 Initiation méthodo. (cont) E.Sibeud / M. Stemmelin Histoire impériale et postcoloniale (2)
12h- 15h	L1 Initiation méthodo. (mod) JB. Poulle Fait religieux (1) L1 Transdis. A. Nonjon Histoire et géopolitique	L1 Initiation méthodo. (MA) C. Mabboux France des Capétiens (1)	L1 Initiation méthodo. (cont) E.Sibeud / M. Stemmelin Histoire impériale et postcoloniale (1)	L1 Hist. du monde F. Lavie L'Europe et le monde à l'époque moderne	
15h- 18h	L1 Initiation méthodo. (antiq.) T. Combaz République romaine (1)	L1 Hist. du monde M. L'Héritier Réemploi et recyclage	L1 Hist. du monde C. Saliou <i>Bain collectif</i>	L1 Initiation méthodo. (cont) JL. Mastin Histoire éco & sociale France (2)	L1 Transdis. C. Mathey Histoire et droit
18h- 21h	L1 Hist. du monde M. Honoré Antilles et Guyane françaises		L1 Transdis. L. Verkindt <i>Histoire et langue</i>	L1 Initiation méthodo. (antiq.) T. Combaz République romaine (2) L1 Hist. du monde A. Enders Monde et empire portugais	L1 Hist du monde G. Kolovou Histoire et mythologie antiques

_

³ Horaires provisoires.

LA DEUXIEME ANNEE DE LICENCE (L2)

STRUCTURE DE LA FORMATION

Simple licence histoire

§ Troisième semestre (S3)

3 170131	ente sentesti e (53)		
	Introduction contemporaine	3 heures	6 ECTS
UE7	Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)	3 heures	6 ECTS
Approfond.	Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)	3 heures	6 ECTS
Historiques	·		
	Mineure cours 1	3 heures	3 ECTS
UE8	Mineure cours 2	3 heures	3 ECTS
Mineure hst			
ou externe			
	Préprofessionnalisation (M3P) important : certains	3 heures	3 ECTS
UE9	cours de M3P seront cette année placés au S2	Jileares	3 2010
Construction			
parcours pro.	Langue	3 heures	3 ECTS

§ Quatrième semestre (S4)

	Introduction contemporaine	3 heures	6 ECTS
UE10	Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)	3 heures	6 ECTS
Approfond.	Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)	3 heures	6 ECTS
Historiques			
	Mineure cours 3	3 heures	3 ECTS
UE11	Mineure cours 4	3 heures	3 ECTS
Mineure hst ou externe			
	Stage et compétences professionnelles (M3P)	3 heures	3 ECTS
UE12 Construction parcours pro.	Tremplin : méthodologie ou lectures (ou EC géographie*)	3 heures	3 ECTS

^{*}mineure renforcée "Enseigner l'histoire et la géographie"

Double cursus histoire / science politique

§ Premier semestre (S3)

	Introduction contemporaine	3 heures	8 ECTS
UE5	Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)	3 heures	8 ECTS
hst	Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)	3 heures	8 ECTS
	Analyser l'Etat	3 heures	8 ECTS
UE5	Organisations internationales	3 heures	8 ECTS
scpo	Politique et société	3 heures	8 ECTS
_			
UE6	Préprofessionnalisation (M3P) important : certains cours	3 heures	3 ECTS
	de M3P seront cette année placés au S2		
transv.	EC Langue	3 heures	3 ECTS

§ Deuxième semestre (S4)

	Introduction contemporaine	3 heures	8 ECTS
UE7	Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)	3 heures	8 ECTS
hst	Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)	3 heures	8 ECTS
	Politique de l'Europe	3 heures	8 ECTS
UE7	Questions théorie politique	3 heures	8 ECTS
scpo	Participation et élections	3 heures	8 ECTS
_			
UE8	EC spécifique histoire-scpo	3 heures	3 ECTS
transv.	EC libre	2 heures	3 ECTS

Double cursus histoire / anglais

§ Premier semestre (S3)

	Introduction contemporaine	3 heures	8 ECTS
UE	Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)	3 heures	8 ECTS
histoire	Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)	3 heures	8 ECTS
	Linguistique -forme	2h30	6 ECTS
110	Etudier les littératures anglophones -approfondissement	2h30	6 ECTS
UE	Civilisations des pays anglophones 2	2h30	6 ECTS
anglais	Grammaire pratique de l'anglais	2h30	6 ECTS
	M3P prépro (au choix en anglais ou en histoire)	3 heures	3 ECTS
UE	important : certains cours de M3P d'histoire seront cette		
transv.	année placés au S2		
	Langue B	3 heures	3 ECTS

§ Deuxième semestre (S4)

	Introduction contemporaine	3 heures	8 ECTS
UE	Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)	3 heures	8 ECTS
histoire	Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)	3 heures	8 ECTS
	Production et compréhension orale 3	2h30	5 ECTS
	Linguistique -sens	2h30	5 ECTS
UE	Etudier les littératures anglophones -approfondissement	2h30	5 ECTS
anglais	Civilisations des pays anglophones 2	2h30	5 ECTS
	Traduction : thème	1h30	4 ECTS
UE	M3P stage (en anglais)	3 heures	3 ECTS
transv.	Tremplin (en histoire)	3 heures	3 ECTS

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

§ Introductions

Ces cours constituent la colonne vertébrale de la deuxième année d'histoire. Ils ont pour vocation d'initier les étudiantes aux quatre périodes — ancienne, médiévale, moderne et contemporaine — en parcourant les espaces géographiques et temporels qui leur correspondent, mais aussi en proposant une initiation aux grands thèmes de la recherche. Chaque semestre, l'étudiante doit suivre un cours d'introduction à la période contemporaine. Elle doit choisir quatre autres introductions dans les trois autres périodes (ancienne, médiévale, moderne), en s'assurant de valider au moins un cours dans chacune de ces trois périodes.

§ Préprofessionnalisation (M3P)

Ces enseignements font connaître les spécificités de certains métiers et préparent une future insertion professionnelle. Les cours proposés concernent les métiers suivants : enseignement secondaire ; journalisme ; métiers du patrimoine et des archives ; métiers de la culture.

§ Langues

Les règles sont les mêmes qu'en première année de licence.

§ Tremplins

Ces cours ont pour vocation soit de consolider la formation méthodologique ("méthodologie renforcée") soit de préparer les étudiantes au niveau supérieur (master) en les initiant à l'historiographie sous forme d'ateliers de lecture ("tremplin Master").

§ Les cours de la mineure

Au moment de commencer sa L2, l'étudiante doit choisir sa matière « mineure ». Elle peut choisir histoire, ce qui lui permettra de renforcer sa formation en cette matière, ou choisir une autre matière parmi les suivantes : littérature, géographie, sociologie et anthropologie, science politique, science de l'éducation.

Les étudiantes qui choisissent une autre matière qu'histoire devront s'assurer de suivre le programme de mineure offert par le département de la matière qu'elles ont choisie. Elles doivent suivre les règles de ce département pour tout ce qui concerne leur choix de cours, les inscriptions et les conditions de réussite.

LISTE DES COURS (L2)

Introductions

§ histoire ancienne (1er semestre)

Les cités grecques et la guerre (VII^e - I^{er} s. av. J.-C.)— Nicolas KYRIAKIDIS Tyrans et législateurs en Grèce archaïque et classique — Adrian ROBU

§ histoire ancienne (2e semestre)

Rites, religions et pouvoir à Rome (III^e siècle av. J.-C. - III^e siècle av. J.-C.)—Thomas COMBAZ Gaza de Constantin à l'Islam (IV^e-VII^e s.) : introduction à l'Antiquité tardive — Catherine SALIOU

§ histoire médiévale (1er semestre)

Histoire du Moyen Âge occidental. Economie et société – Constantin LAGORCE

§ histoire médiévale (2º semestre)

Introduction à l'histoire du Moyen Age occidental (Ve-XVe siècle) – Simon ROZANES Hommes et femmes dans la société du bas Moyen Âge (Occident, XIIe-XVe) – Julie PILORGET

§ histoire moderne (1er semestre)

La France d'Ancien Régime pendant la première modernité – Jean-Benoît POULLE Mobilités, identités et pouvoirs dans la première modernité (France-Italie) – Francesco GRILLENZONI

§ histoire moderne (2e semestre)

L'Europe des Lumières (1715-1789) — Donia MENGHINI Introduction à l'histoire de l'Italie moderne (XVII^e-XVIII^e siècle) — Elodie ORIOL État et société en France (début XVII^e-mi XIX^e siècles) — Jean-Christophe BALOIS

§ histoire contemporaine (1er semestre)

Une histoire de l'activisme politique aux Etats-Unis – Pauline PERETZ Histoire culturelle de la France au XX^e siècle – Marie-Cécile BOUJU Histoire de l'Afrique subsaharienne au XX^e siècle —Adrien NERY

§ histoire contemporaine (2° semestre)

L'Europe du Sud (XIX^e-XX^e siècles) – Caroline DOUKI Capitalisme, industrialisation et sociétés en Europe occidentale au XIX^e siècle – Jean-Luc MASTIN Histoire de l'intégration européenne – Alexis DRACH Colonisations – Décolonisations (XIX^e - XXI^e siècle) – Emmanuelle SIBEUD

Préprofessionnalisation M3P

§ Préprofessionnalisation M3P (1er semestre)

Métiers de l'enseignement— Alexandra PINTO

Enquêter et publier : l'histoire du hip-hop à Saint-Denis — Sylvain PATTIEU. **Du 12 au 22 janvier 2026** (attention : le format de ce cours est celui d'un <u>cours intensif</u> à l'intersemestre.

§ Préprofessionnalisation M3P (2^e semestre)

Métiers du patrimoine et des archives — Caroline Douki Métiers du journalisme — Sylvain Pattieu

Tremplin (2e semestre)

Tremplin master. En voyage avec Montaigne: l'Europe à la fin du XVIe siècle- Anne BONZON

Tremplin Méthodologie renforcée – Marie-Pierre DAUSSE. Impérialisme et démocratie à Athènes au V^e siècle av. JC – **Du 16 au 23 janvier 2026** (attention : le format du cours de Mme Dausse est celui

d'un <u>cours intensif</u>, sur six jours, à l'intersemestre. Les <u>examens de ce cours auront lieu la semaine du</u> <u>27 avril</u>. Il semble pertinent, sur une courte période, de pouvoir s'entraîner intensivement à la dissertation et au commentaire de documents. Le thème retenu pourra en outre servir à celles et à ceux qui souhaitent passer les concours d'enseignement.

Double cursus histoire / science politique (2º semestre)

Le développement en « situation coloniale » — Camille AL DABAGHY, Armelle ENDERS

DESCRIPTION DES COURS (L2)

Premier semestre (S3)

§ Introductions

Les cités grecques et la guerre (VII^e - I^{er} s. av. J.-C.) Nicolas KYRIAKIDIS Mardi 12h-15h

Histoire ancienne

Le monde grec antique vit dans un état de guerre, ouvert ou potentiel, presque permanent. « Fait social total », la guerre modèle les sociétés en même temps qu'elle en est un révélateur, puisque le recrutement et l'organisation des armées sont articulés avec les hiérarchies sociales et politiques, en même temps que l'expérience combattante mobilise les pratiques religieuses. La nécessité de soutenir l'effort de guerre s'impose comme un facteur de financiarisation des sociétés, alors que la pratique du butin fait des guerres un des facteurs de la circulation des richesses. À travers le thème transversal de la guerre, c'est donc une introduction aux différents champs de la vie en société dans le monde des cités grecques de l'époque archaïque à l'époque hellénistique qu'il s'agira de mener. Le sujet sera traité à partir de tous les types de sources disponibles (textuelles, imagières, architecturales), en faisant effort sur la méthodologie de la dissertation et du commentaire de document.

Au moins une séance se tiendra au musée du Louvre, un mercredi après 18h ou un samedi matin.

M. C. Amouretti, F. Ruze, avec la collaboration de Ph. Jockey, *Le monde grec antique*, Paris, Hachette éducation, réed. 2011.

R. ÉTIENNE, Chr. MÜLLER, Fr. PROST, Archéologie historique de la Grèce antique, Paris, Ellipses, 2014.

P. DUCREY, Guerre et guerriers en Grèce ancienne, Paris, Hachette, 1999.

Tyrans et législateurs en Grèce archaïque et classique

Adrian ROBU

Jeudi 9h-12h Histoire ancienne

À l'époque archaïque (VIIIe-Ve siècles), les cités grecques connaissent des oppositions et des conflits internes. On assiste à des crises sociales, politiques et économiques, qui ont pour conséquences des mouvements de migration (la « colonisation grecque »), mais aussi des mesures et des reformes qui visent à assurer un partage plus équitable du pouvoir et des ressources. Ces mesures sont l'œuvre des tyrans et des législateurs, deux catégories qu'il est parfois difficile de distinguer. Le cours vise à examiner la place de ces personnages dans la cité grecque, leur œuvre législative et l'image qu'ils ont laissée dans les récits antiques. Il sera également question des liens étroits que la tyrannie entretient avec d'autres régimes politiques (l'oligarchie, la démocratie). Depuis Corinthe et Athènes, l'enquête nous amènera dans les cités égéennes (à Samos, à Érétrie), en Asie Mineure (à Milet) et en Sicile (à Syracuse).

F. LEFEVRE, *Histoire du monde grec antique*, Paris, Le Livre de Poche, 2007.

C. de OLIVEIRA GOMES, *La cité tyrannique*. *Histoire politique de la Grèce archaïque*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 2007.

C. ORRIEUX, Pauline SCHMITT-PANTEL, Histoire grecque, Paris, PUF, 1995.

Histoire du Moyen Âge occidental. Economie et société

Constantin LAGORCE

Lundi 18h-21h Histoire médiévale

Ce cours propose une synthèse de l'histoire économique et sociale de l'Europe au Moyen Âge, tout en posant un cadre politique et culturel. La connaissance de cette période qui vous demeure méconnue après votre formation en lycée, est indispensable pour votre culture historique – quelle que soit votre période favorite. Le prisme de l'histoire économique permet d'aborder des champs aussi variés que l'histoire environnementale, du travail, technique... C'est par ce prisme que nous traverserons ce long millénaire d'histoire, des royaumes barbares à l'empire carolingien puis de l'époque féodale au Bas Moyen Âge. L'exercice de l'exposé sera au cœur de l'évaluation pédagogique ; celui-ci vous permettra de développer vos compétences de recherche personnelle, de travail en groupe et de présentation orale avec support visuel.

M. BALARD, J.-P. GENET, M. ROUCHE (dir.), *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, 2011 (dernière et 5^e édition). Il s'agira de notre manuel de référence.

C. GAUVARD, *Histoire de la France médiévale, du Ve au XVe siècle*, Paris, 1996. Très utile en complément du Balard.

Histoire du Moyen Âge occidental. Pouvoirs et société

Carole MABBOUX

Mercredi 9h-12h

Histoire médiévale

Le cours propose une synthèse des évolutions qu'a connues le monde occidental, de la chute de Rome à la Renaissance. Il a pour but d'aider les étudiant.e.s à se familiariser avec la chronologie de cette longue période et avec les notions qu'utilise l'historiographie pour la décrire, sur lesquelles les historien.ne.s ne s'accordent pas toujours (les « invasions barbares », la « mutation féodale », les hérésies, par exemple). Ayant vocation à enrichir la culture historique des étudiant.e.s, chaque séance alliera 1) un cours approfondissant un point chronologique et thématique, 2) la présentation d'une source et 3) l'exposé d'un débat historiographique.

M. BALARD, J.-P. GENET, M. ROUCHE (dir.), Le Moyen Âge en Occident, Paris, Hachette, 2016 (6e éd.).

J. CHANDELIER, L'Occident médiéval, d'Alaric à Léonard (400-1450), Paris, Belin, 2021.

La France d'Ancien Régime pendant la première modernité

Jean-Benoît POULLE

Lundi 12h-15h

Histoire moderne

<u>Ce cours commencera le 6 octobre</u>. Comment vivaient les Françaises et les Français sous l'Ancien Régime ? Quels furent les grands évènements de l'époque moderne qui mirent en mouvement une société naguère décrite comme immobile ? Ce cours vise à donner des repères fondamentaux pour mieux cerner la notion d'Ancien Régime en France, de 1500 à 1715, à la fois dans ses cadres institutionnels, politiques et idéologiques, mais aussi dans ses structures socio-économiques et les représentations de ses habitants et habitantes jusque dans leur vie quotidienne. De la sorte, il articule une histoire par le haut et par le bas.

B. Barbiche, Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne, Paris, Puf, 2012.

L. BELY (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Puf, 2010. A.WALCH, *Vivre sous l'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 2020.

Mobilités, identités et pouvoirs dans la première modernité (France-Italie)

Francesco GRILLENZONI

Mercredi 15h-18h Histoire moderne

Qui se déplace au début de l'époque moderne ? Pourquoi et par quels moyens ? Qui est étranger et quel en est le statut ? À travers l'étude déplacements de personnes, en particulier sur l'axe royaume de France – péninsule italienne, ce cours vise à présenter les grandes lignes de l'histoire de France au XVI^e siècle. Il sera organisé en séances thématiques divisées en moments de cours magistral et d'étude de documents.

J-F. DUBOST, La France italienne, XVIe-XVIIe siècles, Paris, Aubier, 1997

A. JOUANNA, *La France du XVIe siècle, 1483-1598*. Paris, Presses Universitaires de France. « Quadrige », 2014

A. MĄCZAK, Travel in Early Modern Europe, Cambridge, Polity press, 1995.

Histoire de l'Afrique subsaharienne au XX^e siècle

Adrien NERY

Lundi 9h-12h

Histoire contemporaine

À travers une approche chronologique et thématique, ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec les grands repères de l'histoire de l'Afrique au XXe siècle. Avec une focalisation sur l'Afrique centrale, il s'agit d'étudier les mécanismes de domination politique, économique, sociale et culturelle qui caractérisent l'ordre colonial, de comprendre comment les résistances et les contestations de cette domination aboutissent à la décolonisation du continent et enfin d'identifier les dynamiques et les défis que rencontrent les Etats africains après l'indépendance. On abordera les grandes problématiques de l'histoire tout en veillant à restituer la pluralité des espaces (Afrique occidentale, Afrique centrale, Afrique australe...), à interroger la diversité des ordres coloniaux et des trajectoires post-indépendance.

- F.-X. FAUVELLE & A. LAFONT (dir), L'Afrique et le monde, histoires renouées, de la préhistoire au XXIe siècle, Paris, La Découverte, 2022
- H. D'ALMEIDA, *L'Afrique du XXe siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013 (1ère éd. 1993).
- E. M'BOKOLO, Afrique noire. Histoire et civilisation XIXe-XXe siècles, Paris, Hatier, 2004 C. COQUERY-VIDROVITCH, Les Africaines : histoire des femmes d'Afrique subsaharienne du XIXe au XXe siècle, Paris, La Découverte, 2020
- F. COOPER, L'Afrique depuis 1940, Paris, Payot, 2008

Une histoire de l'activisme politique aux Etats-Unis depuis 1945

Pauline PERETZ

Mercredi 12h-15h

Histoire contemporaine

Depuis le début du XXème siècle, l'histoire des Etats-Unis a été marquée par des vagues de contestation politique successives, correspondant à l'émergence de nouveaux acteurs sociaux - syndicats, groupes d'intérêt, mouvements sociaux, groupes contestataires...- remettant en cause le statu quo, politique, social et culturel. De la Seconde Guerre mondiale à Black Lives Matter, nous nous demanderons comment les acteurs politiques émergents ont contesté, de l'intérieur et de l'extérieur, les institutions politiques, comment ils ont imposé un renouvellement des codes et des référents, et obtenu, en cas de succès, des réformes politiques et sociales. Nous verrons aussi comment les institutions ont répondu à ces défis et quels effets ces réponses eurent sur les activistes eux-mêmes : radicalisation ou institutionnalisation.

En premier : H. ZINN, *Une histoire populaire des Etats-Unis*, Agone, 2003 (pdf en ligne) - uniquement sur l'après 1945.

M. DEBOUZY, *La désobéissance civile aux États-Unis et en France*. Presses universitaires de Rennes, 2016, https://doi.org/10.4000/books.pur.42458

T. C. Holt, Le Mouvement. La lutte des Africains-Américains pour les droits civiques, La Découverte, 2021.

R. Huret (éd.), Les conservateurs américains se mobilisent. L'autre culture contestataire, Paris, Editions Autrement, 2008

Histoire culturelle de la France au XX^e siècle

Marie-Cécile BOUJU Lundi 15h-18h

Histoire contemporaine

Ce cours traite de l'histoire des principaux objets (imprimés, images, arts du spectacle, audiovisuel) et des pratiques culturels des Français depuis la Belle Epoque jusqu'au développement du numérique. Les cultures dites « légitime », « populaire » et de masse seront abordées et replacées dans leur contexte politique, juridique et économique.

Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine, Paris, PUF, 2010. Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959, Paris, Larousse, 2001 F. CHAUBET et L. MARTIN. Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain, Paris, Armand Colin, 2011, 296 p.

P. GOETSCHEL et E. LOYER. *Histoire culturelle de la France : de la Belle Époque à nos jours,* Paris, Armand Colin, 2018, 288 p. (Cursus, Histoire)

§ Préprofessionnalisation (M3P)

M3P - Préprofessionnalisation enseignement

Alexandra PINTO Mardi 18h-21h

Ce cours vise à initier les étudiants à la lecture critique des programmes scolaires du secondaire. Dans la perspective du CAPES, il s'agit de comprendre les mécanismes de la transposition didactique entre savoirs universitaires et savoirs enseignés, déterminer les compétences et capacités à acquérir, consolider ses connaissances et articuler l'ensemble des outils disponibles : manuels, programmes, fiches Eduscol, ouvrages scientifiques.

M3P - Enquêter et publier : l'histoire du hip-hop à Saint-Denis

Sylvain PATTIEU

Intensif 12-22 janvier 2026

Ce cours s'adresse à celles et ceux qui s'intéressent à la manière dont une enquête historique peut donner lieu à une restitution publique. Il sera mené en partenariat avec le musée d'Art et d'histoire de la ville de Saint-Denis qui prévoit d'organiser une exposition, en 2026, sur l'histoire du hip-hop à Saint-Denis. Le cours comportera une partie d'enseignements, sur la façon d'envisager l'histoire du hip-hop sous l'angle historique, avec des dimensions sociales, économiques et culturelles ; des rencontres avec des spécialistes de la question et des témoins, acteurs et actrices de cette histoire ; des séances avec des personnels du musée qui expliqueront la démarche de l'exposition. L'objectif sera de déboucher sur diverses sortes de restitutions : exposition dans le hall du bâtiment B (réalisée avec un-e graphiste), production de capsules vidéo à partir d'interviews de témoins. Il aura lieu en intensif au cours de l'intersemestre, sur six jours, les lundi 12 janvier, mardi 13, jeudi 15 et les lundi 19, mardi 20 et jeudi 22 janvier (ajustements possibles) de 10h à 17h30.

- P.-J. CLEREAUX, Vincent PIOLET, NTM, dans la fièvre du suprême, Paris, Le Mot et le reste, 2020.
- B. GHIO, Pas là pour plaire, portraits de rappeuses, Paris, 2020, Le Mot et le reste.
- K. HAMMOU, Histoire du rap en France, La Découverte.
- K. HAMMOU et M. SONNETTE-MANOUGUIAN (dir.), Quarante ans de musiques hip-hop en France, Presses de Sciences Po.
- M. MAÏZI, Le rap a gagné, La Fabrique.
- N. ROGES, Boulogne, une école du rap français, Lattès.
- F. TRUONG, G. TRUC, *Grands ensembles, Violence, solidarité et ressentiment dans les milieux populaires*, Paris, La découverte, 2024.

§ Double cursus Histoire-Science politique

Le développement en « situation coloniale », XIXe-XXIe siècle

Camille AL DABAGHY et Armelle ENDERS

Lundi 12h-15h

Les 6 séances assurées par A. Enders porteront sur les idées et les politiques visant à la transformation économique et sociale des sociétés ayant été placées sous domination coloniale à un moment de leur histoire (Amérique latine, Afrique, Asie, Caraïbe...). Après la présentation de la notion de « situation coloniale » élaborée par Georges Balandier dans les années 1950, elles aborderont l'exploitation liée à la « mission civilisatrice » de l'impérialisme du XIXe siècle, la « misse en valeur » (dans l'Entre-deux-guerres), l'émergence du « développement » et du « sous-développement » contemporaine du grand mouvement de décolonisation, les débats et les pratiques mises en œuvre après les indépendances comme le « développementisme » et la théorie de la dépendance.

- F. COOPER, L'Afrique depuis 1940, Paris, Payot, 2008.
- J. Brasseul & C. Lavrard-Meyer, *Économie du développement*. *Les enjeux d'un développement à visage humain*. Armand Colin, « Collection U », 2016.

Deuxième semestre (S4)

§ Introductions

Gaza de Constantin à l'Islam (IVe-VIIe s.) : introduction à l'Antiquité tardive

Catherine SALIOU

Mercredi 9h-12h

Histoire ancienne

L'actualité tragique de Gaza ne doit pas faire oublier son riche passé. Située à la limite du Levant et de l'Égypte, intégrée à l'empire romain dès le I^{er} s. av. J.-C., cette place commerciale reliant les espaces économiques de la mer Rouge et de la péninsule Arabique au monde méditerranéen, dotée d'un arrière-pays où l'on produisait un vin réputé, fut aussi, à partir du IV^e s. apr. J.-C., un lieu de culture et de spiritualité, et un centre de production artistique et intellectuelle. Gaza constitue ainsi un observatoire privilégié pour l'étude des transformations de l'Antiquité tardive, qui concernent la religion (essor du christianisme et ses conséquences sur la culture et la société), mais aussi le mode de gouvernement, les relations entre l'empire romain et ses voisins, et l'économie. On procèdera de façon systématique à une contextualisation de l'histoire de Gaza en la replaçant au sein de l'histoire des provinces palestiniennes et du monde romain. On accordera à l'historiographie, à l'étude de documents et à la formation méthodologique toute la place qui leur revient

Pour une première approche, une conférence à visionner : https://sorbonne-tv.pantheonsorbonne.fr/gaza-dans-lantiquite-tardive.

- S. DESTEPHEN, L'Empire romain tardif: 235-641 après J.-C, Malakoff, Armand Colin, 2021. C. MORRISSON (dir.), Le monde byzantin: 330-641, Paris, PUF, 2004.
- M.-A. HALDIMANN (dir.), Gaza à la croisée des civilisations: exposition au Musée d'Art et d'Histoire de Genève du 27 avril au 7 octobre 2007. 1: Contexte archéologique et historique, Neuchâtel, Chaman, 2007.
- C. SALIOU, *Le Proche-Orient*, *I*^{er} s. av. *J.-C.-VII*^e s. apr. *J.-C. De Pompée* à *Muhammad* (2ème éd. en format compact), Paris, Belin, 2024.

Rites, religions et pouvoir à Rome (IIIe siècle av. J.-C. - IIIe siècle av. J.-C.)

Thomas COMBAZ

Lundi 9h-212h

Histoire ancienne

Quelle était la place de la religion dans la société romaine ? Comment s'articulent rites religieux et institutions politiques dans l'empire romain ? Ce cours vise à proposer une introduction à ces problématiques, en articulant l'étude de documents littéraires, iconographiques et archéologiques. Les étudiants apprendront les spécificités de la religion romaine en tant que religion ritualiste et la place déterminante qu'elle occupait dans une société où de bonnes relations avec les dieux étaient nécessaires au succès politique. Ils découvriront également comment les pratiques religieuses évoluent entre la fin de l'époque républicaine et la dynastie sévérienne, et la manière dont une relation privilégiée avec les dieux s'impose comme un des fondements du pouvoir impérial dès l'origine de l'empire.

- N. BELAYCHE, S. ESTIENNE (dir.), Religion et pouvoir dans le monde romain, Paris, PUR, 2020
- M. HUMM, C. STEIN (dir.), *Religion et pouvoir dans le monde romain*, 218 av. J.-C. 250 ap. J.-C., Paris, Armand Colin, 2021
- J. SCHEID, Quand faire c'est croire, Paris, Aubier, 2011 (2005)
- J. SCCHEID, La religion des romains, Paris, Armand Colin, 2019

Introduction à l'Histoire du Moyen Âge occidental (Ve-XVe siècles)

Simon ROZANES

Jeudi 9h-12h

Histoire médiévale

Période trop souvent perçue comme sombre, barbare, le Moyen Âge fait aujourd'hui l'objet d'un renouveau d'intérêt auprès du grand public, entre médiévalisme et roman national. Sans prétendre tout aborder, ce cours propose une approche synthétique du Moyen Âge occidental, depuis l'émergence du monde franc jusqu'aux grandes crises des XIVe-XVe siècles. Ce sera l'occasion d'aborder les principaux moments et acteurs, de façon à construire une connaissance solide de l'époque. Chaque séance sera articulée entre un cours consacré à une thématique et un travail sur une source pour approfondir un aspect du cours, ou un entraînement à l'exercice de la dissertation.

- J. BASCHET, La civilisation féodale, Paris, Flammarion, 2018
- F. MAZEL (dir.), Nouvelle histoire du Moyen Âge, Paris, Seuil, 2021.
- J. CHANDELIER, L'Occident médiéval, D'Alaric à Léonard, 400-1450, Paris, Belin, 2021.
- C. GAUVARD, A. de LIBERA et M. ZINK, Dictionnaire du Moyen Âge, Paris, PUF, 2004.

Hommes et femmes dans la société du Bas Moyen Âge (Occident, XIIe-XVe)

Julie PILORGET

Mercredi 15h-18h Histoire médiévale

Le Moyen Âge souffre encore trop souvent d'une réputation d'obscurantisme et reste pour beaucoup méconnu. Pourtant, les derniers siècles de la période constituent un moment charnière par beaucoup d'aspects. Ce cours s'adressait aux élèves désireux d'acquérir une culture générale sur l'Europe du bas Moyen Âge, tout en découvrant certains des enjeux majeurs de la recherche récente dans ce domaine. Tout au long du semestre, le propos s'est ancré dans une « démarche de genre » afin de relire de manière sexuée les phénomènes politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué la société médiévale, le tout en dialogue permanent avec les autres sciences humaines (anthropologie, sociologie, littérature, etc.).

- B. Bove, Le temps de la guerre de Cent Ans, 1328-1453, Paris, Belin, 2009
- S. COVIAUX et R. TELLIER, Le Moyen Âge en Occident, Paris, Armand Colin, 2019
- J. CLAUSTRE, La fin du Moyen Âge (1180-1453), Paris, Hachette, 2015
- D. LETT, Hommes et femmes au Moyen Âge. Histoire du genre, XII^e-XV^e siècle, Paris, Armand Colin, 2013
- S. ROUX, Le monde des villes au Moyen Âge, XIe-XVe siècle, Paris, Hachette, 1994
- C. VINCENT, Église et société en Occident, XIIIe-XVe siècle, Paris, Armand Colin, 2009

L'Europe des Lumières (1715-1789)

Donia MENGHINI Mardi 18h-21h

Histoire moderne

Les Lumières sont à la fois une période historique et un mouvement intellectuel. Cette période est marquée par de grands bouleversements économiques et sociaux (la fin de l'Ancien régime en France), des crises (révoltes et révolutions) et par de grandes transformations et découvertes (intellectuelles et scientifiques). L'objectif est d'étudier ces différentes dimensions à l'échelle européenne, car ces idées nouvelles se propagent à travers le continent et au-delà. Ce cours prépare les étudiants de L2 au concours.

P-Y. BEAUREPAIRE, *La France des Lumières* (1715-1789), Paris, Belin, 2014 G. PY, *Civilisation et culture dans l'Europe des Lumières*, Rennes, PUR, 2015 J-P, BOIS, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs 1714-1815*, Nouvelle histoire des relations internationales, tome III, Paris, Le Seuil, Points histoire, 2003

Introduction à l'histoire de l'Italie moderne (XVII^e-XVIII^e siècle)

Elodie Oriol

Mercredi 9h-12h

Histoire moderne

Ce cours portera sur la construction sociale, culturelle et politique de l'Italie de la seconde modernité, en soulignant les spécificités de cet espace, morcelé en de multiples États, objet des convoitises des grandes puissances. Les séances permettront notamment de mettre en évidence la diversité des régimes politiques de la péninsule italienne (duchés, républiques, monarchies, etc.), la composition sociale de sa population (du petit peuple au patriciat en passant par les artisans), comme les caractéristiques des structures sociales et religieuses (corporations, paroisses, etc.) qui encadrent la vie des habitants. Une attention particulière sera portée à la croissance urbaine et au paysage urbain, ainsi qu'au rôle politique des villes au cours de la période étudiée. Les aspects culturels seront également pris en considération pour aborder l'Italie en tant que foyer de création artistique et littéraire, et lieu d'attraction pour les autres pays européens.

- J. BOUTIER, J.-C. WAQUET, S. LANDI, *Le temps des Italies (XII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Passés composés, 2023.
- C. BRICE, Histoire de l'Italie, Paris, Perrin, 2002.

- F. BRIZAY, L'Italie à l'époque moderne, Paris, Belin, 2001.
- D. CARRANGEOT, E. CHAPRON et H. CHAUVINEAU, *Histoire de l'Italie du XVe au XVIIIe siècle*, Paris, Colin, 2015.
- P. MILZA, Histoire de l'Italie: des origines à nos jours, Paris, Fayard, 2005.

État et société en France (début XVII^e-mi XIX^e siècles)

Jean-Christophe BALOIS Vendredi 9h-12h

Histoire moderne

La crise financière de 2008 et la révolte des Gilets jaunes en 2018 et 2019 ont mis au centre des débats la répartition des impôts et des taxes, les dépenses de l'État et la dette publique. Depuis 2022, le gouvernement français est obligé d'utiliser la procédure du 49.3 pour faire voter le budget. Nous éclairerons ces enjeux sur le long terme en étudiant la construction de l'État au prisme de la fiscalité du début du XVII^e au milieu du XIX^e siècle. Le développement de l'État, l'augmentation des impôts et de la dette publique sont alors liés aux guerres. Nous nous intéresserons aux principales institutions de l'Ancien Régime : des communautés d'habitants et des corporations au pouvoir royal, en passant par les intendants, les États provinciaux et généraux et les parlements. Nous découvrirons également les réformes de la Révolution et les institutions de la société postrévolutionnaire. Cette histoire des structures de la société sera enfin une histoire de ses crises, des révoltes antifiscales des années 1630 et de la Fronde à la révolution de 1848 en passant par la Révolution française.

- D. DESSERT, Argent, pouvoir et société au Grand Siècle, Paris, Fayard, 1984.
- N. DELALANDE, Alexis SPIRE, Histoire sociale de l'impôt, Paris, La Découverte, 2010.
- M. FIGEAC (dir.), État, pouvoirs et contestations dans les monarchies française et britannique (vers 1640-vers 1780), Paris, Armand Colin, 2018.
- J. NICOLAS, *La rébellion française*. *Mouvements populaires et conscience sociale* (1661-1789), Paris, Éditions du Seuil, 2002.
- M. TOUZERY, Payer pour le roi. La fiscalité monarchique (France, 1302-1792), Ceyzérieu, Champ Vallon, 2024.

Introduction à l'histoire de l'intégration européenne (1919 à nos jours)

Alexis DRACH

Lundi 18h-21h

Histoire contemporaine

Ce cours abordera l'histoire de l'intégration européenne, depuis le traité de Versailles de 1919 jusqu'à la crise de la dette de la zone euro des années 2010. Il s'agira autant d'analyser l'histoire des idées d'unification européenne que l'histoire politique, sociale et économique de l'intégration européenne. Le cours débutera par les origines du projet d'intégration européenne tel qu'il commence à être élaboré dans le sillage de la Première Guerre mondiale, puis abordera les grandes étapes de la construction européenne : CECA, CEE, crise des années 1970, relance des années 1980, traité de Maastricht et marche vers l'euro. Le cours ne sera pas uniquement centré sur les acteurs politiques : d'autres acteurs tels que les syndicats et les entreprises seront passés en revue. La dimension économique et sociale sera particulièrement mise en valeur. Enfin, le cours sera aussi l'occasion d'articuler histoire de l'intégration européenne et histoire de l'Europe.

- G. Noël (dir.), Penser et construire l'Europe, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2008.
- L. WARLOUZET, *Histoire de la construction européenne depuis 1945*, Paris, La Découverte, 2022.
- L. WARLOUZET, Governing Europe in a globalizing world: neoliberalism and its alternatives following the 1973 oil crisis, Abingdon, Oxon; New York, NY, Routledge, 2018. A. D. Andry, Social Europe, the Road not Taken: The Left and European Integration in the Long 1970s, Oxford, New York, Oxford University Press, 2022.
- A. S. MILWARD, The European rescue of the nation-state, London, Routledge, 1992.

Capitalisme, industrialisation et sociétés en Europe occidentale au XIXe siècle

Jean-Luc MASTIN

Lundi 15h-18h

Histoire contemporaine

Ce cours est une introduction à l'histoire économique et sociale contemporaine, centrée sur trois pays d'Europe occidentale (France, Royaume-Uni, Allemagne) au cours du long XIX^e siècle (années 1780 – 1914). L'industrialisation et les développements du capitalisme ont provoqué des mutations économiques et sociales durables : émergence du prolétariat et constitution d'une « classe ouvrière » ; « question sociale » et premières législations sociales ; affirmation du salariat et montée des « classes moyennes » ; triomphe de la bourgeoisie d'affaires et émergence de la grande entreprise ; organisation du patronat... Certes la chronologie et les formes de ces mutations ne sont pas les mêmes partout : pour comprendre, il faut comparer.

- P. François, Claire Lemercier (dir.), Sociologie historique du capitalisme, Paris, la Découverte, 2021.
- F. JARRIGE, M. FONTAINE, N. PATIN (dir.), Le travail en Europe occidentale, 1830-1939, Paris, Atlande, 2021.
- A. LESPAGNOL et J. M. GAILLARD, *Mutations économiques et sociales*, 1780-1880, Paris, Armand Colin, 2005.
- P. VERLEY, La révolution industrielle, Paris, Gallimard, 1997.

L'Europe du Sud, XIX^e-XX^e siècles

Caroline Douki

Vendredi 12h-15h

Histoire contemporaine

Les pays de l'Europe du Sud ont-ils une histoire particulière par rapport à celle du reste de l'Europe ? Ils présentent en tout cas, au XIXe siècle, et souvent pour longtemps, des traits spécifiques : problèmes économiques, morcellement politique, forts régionalismes, fréquence de la violence dans la vie publique, unification nationale tardive ou mal acceptée, émigration massive à l'étranger... Après avoir présenté la longue persistance de ces héritages historiques, le cours montrera comment ces sociétés sont entrées de façon brutale dans la modernité politique et économique au XXe siècle, en passant notamment par des phases de guerres civiles et de dictatures.

- J. CARPENTIER, F. LEBRUN (dir.), Histoire de la Méditerranée, Paris, Point Seuil, 2001.
- R . GIRAULT, Peuples et nations d'Europe au XIXe siècle, Paris, Hachette, 1996.
- E. Hobsbawm, L age des extrêmes. Histoire du court Vingtième siècle, Bruxelles, Editions Complexe, 1997

Colonisations – Décolonisations, XIXe – XXIe siècle

Emmanuelle SIBEUD

Jeudi 15h-18h

Histoire contemporaine

Si la colonisation, le fait de dominer à distance un territoire et les populations qui y vivent en les exploitant et en les privant de leurs droits, en commençant par le droit à l'autonomie et à la souveraineté, est un phénomène transhistorique qui a pris des formes des formes assez différentes, la période contemporaine (XIX^e – XXI^e siècle) est marquée par l'essor du colonialisme, idéologie revendiquant le droit de coloniser de certains Etats, et par sa désagrégation, toujours inachevée. Comment caractériser les formes contemporaines de colonisation? Comment fonctionnent les sociétés coloniales? Comment se transforment-elles et quelles traces ont-elles laissés? Ce cours propose une histoire par le haut et par le bas, à plusieurs échelles pour identifier les différents acteurs et actrices du colonialisme et analyser leurs parcours. Il insistera en outre sur les éléments à maîtriser pour bien se préparer au nouveau concours pour devenir enseignant au niveau L3.

- J.-F. KLEIN, P. SINGARAVELOU et M.-A. DE SUREMAIN (dir.), Atlas des empires coloniaux ($XIXe XX^e$ siècles), Paris, Autrement, 2012.
- J.-P. PEYROULOU, Atlas des décolonisations. Une histoire inachevée, Paris, Autrement, 2014. I. SURUN et alii, Les sociétés coloniales à l'âge des empires, 1850-1960, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2012.
- G. Blanc, Décolonisations. Histoires situées d'Afrique et d'Asie (XIX^e XXI^e siècle), Paris, Points, 2022.

§ Préprofessionnalisation (M3P)

Métiers du journalisme

Sylvain PATTIEU Mardi 9h-12h

Ce cours vise à donner aux étudiantes une idée de la grande diversité des métiers du journalisme et des enjeux cruciaux qui leur sont liés dans le monde contemporain. Il propose également quelques clefs pour la préparation des concours d'écoles de journalisme. Ce cours exige des étudiantes un engagement actif et un travail continu à l'oral comme à l'écrit, puisqu'il s'agira d'approfondir la connaissance de l'actualité, de travailler des exercices spécifiques des concours d'écoles de journalisme, de rédiger des articles, d'apprendre à connaître le vocabulaire de la presse et de divers médias. Des journalistes professionnels interviendront dans certaines séances pour présenter leur métier et en débattre. Nous élaborerons aussi un podcast.

Introduction aux métiers du patrimoine et des archives

Caroline DOUKI

Vendredi 15h-18h

Ce cours présente l'histoire, les institutions, les métiers, les acteurs et les enjeux du monde professionnel liés au patrimoine dans ses différentes composantes (archives, bibliothèques, musées, monuments historiques, patrimoine immatériel etc.).

Il s'agira aussi de faire découvrir la multiplicité des enjeux soulevés par la conservation et les usages du patrimoine et des archives dans la société actuelle et auxquels les futurs professionnels de ces secteurs doivent se préparer.

Un premier ensemble de séances présentera l'histoire et le fonctionnement des institutions du patrimoine (en s'intéressant aux différents corps de métiers qui y exercent).

Le deuxième bloc de séances expliquera ce que sont les archives, le cadre institutionnel et juridique français, les différents métiers qui travaillent à leur collecte, conservation et mise en valeur.

Les séances à l'Université Paris 8 pourront être complétées par une visite en institutions ou par des parcours urbains à thématique patrimoniale.

Le cours s'adresse plus particulièrement aux étudiants et étudiantes qui souhaitent poursuivre leurs études en master dans les domaines du patrimoine et des archives.

- Y. POTIN et C. HOTTIN, *Le patrimoine : pourquoi ? comment ? jusqu'où ?,* Paris, La documentation française, 2014 (coll. La documentation photographique, n° 8099).
- D. POULOT, *Patrimoine et musées: l'institution de la culture*, Paris, Hachette (Carré Histoire), 2001.
- A.-M. BERTRAND, Les bibliothèques, Paris, La Découverte, 2007.
- B. GALLAND, Les Archives, Paris, PUF, 2020 (coll. Que sais-je?)

§ Tremplin

Tremplin Méthodologie. Impérialisme et démocratie à Athènes au V^e siècle avant J.-C. (479-403 avant J.-C.)

Marie-Pierre Dausse

Du 16 au 23 janvier 2026 (cours intensif)

histoire grecque

<u>Attention</u>: le format de ce cours est celui d'un cours intensif, sur six jours, à l'intersemestre. Il semble pertinent, sur une courte période, de pouvoir s'entraîner intensivement à la dissertation et au commentaire de documents. Le thème retenu pourra en outre servir à celles et à ceux qui souhaitent passer les concours d'enseignement.

- V. AZOULAY, Athènes. Citoyenneté et démocratie au V^e siècle avant J.-C., Paris, La documentation photographique 8111, 2016.
- P. Brun, Impérialisme et démocratie à Athènes : inscriptions de l'époque classique, Paris, Armand Colin, 2005

Tremplin Master. En voyage avec Montaigne : l'Europe à la fin du XVI^e siècle Anne BONZON

Jeudi 12h-15h

En septembre 1580, alors que la France est déchirée par les troubles de Religion, Michel de Montaigne entreprend un voyage en Europe : Allemagne, Suisse, Italie. De ces 450 jours sur les routes, nous est parvenu un journal qui n'était pas destiné à la publication. Le cours sera consacré à la lecture critique de cette source permettant d'aborder des thèmes très variés : conditions matérielles du voyage, maladie et soins, villes et paysages, questions de genre, contrastes religieux, monstres et prodiges etc. Dans une perspective de préparation au master, nous serons amenés à travailler sur la langue, à croiser les sources, à mobiliser la bibliographie, à inventer des outils pour valoriser le document. La lecture suivie donnera lieu à une restitution qui pourra prendre des formes inédites : illustrations, cartes, vidéos, podcasts, jeux...

Achat obligatoire: Michel de Montaigne, *Journal de voyage*, éd. Fausta Garavini, Gallimard-Folio, 1983 (et réed. postérieure).

M. CASSAN, L'Europe au XVIe siècle, Paris, A. Colin, Cursus, 2025 (4e éd.)

A. COMPAGNON, Un été avec Montaigne, Equateurs, 2013.

J. CORNETTE, Le Livre et le Glaive. Chronique de la France au xvi^e siècle, Paris, A. Colin, 1999 A. JOUANNA, J. BOUCHER et alii, Histoire et dictionnaire des guerres de Religion, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1998.

HORAIRE DES COURS DE DEUXIEME ANNEE (L2)

Premier semestre (S3)

S 3	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L2 introduction Histoire contemporaine A. Nery Afrique subsaharienne		L2 introduction Histoire médiévale C. Mabboux Occident médiéval	L2 introduction Histoire antique A. Robu Tyrans et législateurs	
12h-15h	L2 introduction Histoire moderne J.B. Poulle France Ancien Régime EC spécifique hist-scpo C.Al Dabaghy / E.Enders Situation coloniale et développement	L2 Introduction Histoire antique N. Kyriakidis Cités grecques	L2 introduction Histoire contempo P. Peretz Activisme aux Etats-Unis		
15h-18h	L2 introduction Histoire contemporaine M.C. Bouju Histoire culturelle de la France		L2 introduction Histoire Moderne F. Grillenzoni Mobilités, identités et pouvoirs		
18h-21h	L2 introduction Histoire médiévale C. Lagorce Occident médiéval	L2 M3P(prépro) A. Pinto Métiers de l'enseignement			

Deuxième semestre (S4)4

S4 (provisoire)	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L2 introduction Histoire antique T. Combaz Rites, religions et pouvoir à Rome	L2 M3P(prépro) Métiers du journalisme S. Pattieu	L2 introduction Histoire moderne E.Oriol Italie moderne	L2 Introduction Hist. Médiévale S. Rozanes Moyen Age	L2 introduction Histoire moderne J.C. Balois État et société en France
12h-15h			L2 Introduction Histoire antique C. Saliou Gaza de Constantin à l'Islam	L2 Tremplin Master A. Bonzon	L2 introduction Histoire contemporaine C. Douki L'Europe du Sud
15h- 18h	L2 introduction histoire contemporaine J-L. Mastin Capitalisme et industrialisation		L2 Introduction Hist. Médiévale J.Pilorget Hommes et femmes au bas Moyen Age	L2 introduction Histoire contemporaine E. Sibeud Colonisations - décolonisations	L2 M3P(prépro) Métiers du patrimoine C. Douki
18h- 21h	L2 introduction histoire contemporaine A.Drach Intégration européenne	L2 Introduction Histoire moderne D. Menghini Europe des Lumières			

⁴ Horaires provisoires.

LA TROISIEME ANNEE DE LICENCE (L3)

STRUCTURE DE LA FORMATION

Simple licence histoire

§ Cinquième semestre (S5)

	Thématique A	3 heures	6 ECTS
UE13	Thématique B	3 heures	6 ECTS
Tech & spéc	Historiographie	3 heures	6 ECTS
histor.			
			7.000
	Mineure cours 5	3 heures	3 ECTS
UE14	Mineure cours 6	3 heures	3 ECTS
Mineure hst			
ou ext.			
	Stage	3 heures	3 ECTS
UE15			
Exp. pro.	Langue	3 heures	3 ECTS

§ Sixième semestre (S6)

	Thématique C	3 heures	6 ECTS
UE16	Thématique D	3 heures	6 ECTS
Tech & spéc	Science auxiliaire ou EC de géographie*	3 heures	6 ECTS
histor.			
	Mineure cours 7	3 heures	3 ECTS
UE17	Mineure cours 8	3 heures	3 ECTS
Mineure hst			
ou ext.			
	Mémoire de licence	3 heures	3 ECTS
UE18			
Exp. pro.	Tremplin (préprofessionnalisation)	3 heures	3 ECTS

^{*}mineure renforcée "Enseigner l'histoire et la géographie"



Le cours de sciences auxiliaires peut être suivi au 5e ou au 6e semestre.

Double cursus histoire / science politique

§ Cinquième semestre (S5)

	Thématique A	3 heures	6 ECTS
UE9	Thématique B	3 heures	6 ECTS
	Historiographie	3 heures	6 ECTS
hst	Thématique ou science auxiliaire (au choix)	3 heures	6 ECTS
	Théories de la démocratie	3 heures	8 ECTS
UE9	Etudes sur le genre	3 heures	8 ECTS
scpo	Médias et espace public	3 heures	8 ECTS
_			
	M3P pro	3 heures	3 ECTS
UE10	EC Langue	3 heures	3 ECTS
transv.			

§ Sixième semestre (S6)

UE11 hst UE11 scpo	Thématique C	3 heures	6 ECTS
	Thématique D	3 heures	6 ECTS
	Science auxiliaire	3 heures	6 ECTS
	Thématique ou science auxiliaire (au choix)	3 heures	6 ECTS
	Politique et société	3 heures	8 ECTS
	Politique et environnement	3 heures	8 ECTS
	Tutorat de mémoire, stage ou projet	3 heures	8 ECTS
UE12 transv.	Mémoire de licence	3 heures	3 ECTS
	Tremplin (concours)	3 heures	3 ECTS

Double licence histoire-anglais

§ Cinquième semestre (S5)

UE histoire	Thématique A	3 heures	8 ECTS
	Thématique B	3 heures	8 ECTS
	Historiographie	3 heures	8 ECTS
	Suivi tutorat mémoire (si mémoire en histoire)		
UE anglais	Littératures anglophones	2h30	5 ECTS
	phonétique/phonologie	2h30	4 ECTS
	Traduction	3h	5 ECTS
	Civilisation	2Н30	5 ECTS
	Linguistique : société	2Н30	5 ECTS
	Suivi projet tutoré (si choisi en anglais)		
UE	EC spécifique	3 heures	3 ECTS
transv.	Langue B	3 heures	3 ECTS

§ Sixième semestre (S6)

UE histoire	Thématique C	3 heures	8 ECTS
	Thématique D	3 heures	8 ECTS
	Science auxiliaire	3 heures	8 ECTS
UE anglais	Littératures anglophones : niveau avancé	2h30	6 ECTS
	Grammaire pratique de l'anglais 4	2H30	6 ECTS
	Civilisation des pays anglophones 4	2H30	6 ECTS
	Linguistique : discours	2H30	6 ECTS
UE transv.	Au choix : mémoire de licence en histoire ou projet tutoré en anglais	3 heures	3 ECTS
	Tremplin préprofessionnalisation (en anglais, annuel, distanciel)	3 heures	3 ECTS

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

§ Thématiques

Durant la L3, les étudiantes doivent s'inscrire à quatre cours de thématique (**un dans chacune des quatre périodes de l'histoire**, deux au S5 et deux au S6). Ces cours reposent sur une approche par thèmes historiques délimités, dont l'étude approfondie introduit aux sources, à l'historiographie et aux recherches les plus récentes.

§ Historiographie

Ce cours présente les différentes écoles historiques et les enjeux historiographiques sur la longue durée, de l'Antiquité aux courants les plus récents. Il propose une véritable réflexion épistémologique sur l'histoire, sa définition, ses objets et son positionnement par rapport aux autres sciences sociales.

§ Sciences auxiliaires

Le travail de l'historienne mobilise des savoirs non strictement historiques et des techniques spécifiques. Ces cours proposent donc d'initier les étudiantes aux langues anciennes ou d'approfondir leur pratique de ces langues (latin ancien et médiéval, grec ancien, ancien français), mais aussi d'acquérir d'autres outils nécessaires à la recherche en histoire : informatique ; paléographie ; épigraphie ; techniques de l'archéologie...

En L3, les cours de latin et de grec ancien peuvent aussi être validés comme cours de langue.

§ Le mémoire de licence

Les étudiantes rédigent un mémoire d'une vingtaine de pages (40 000 signes) sur une question d'histoire proposée par les enseignantes du département, en utilisant une bibliographie bâtie en partie par elles-mêmes. Ce mémoire est l'occasion de se former à la présentation synthétique et critique de positions divergentes et complémentaires sur une question précise. Il est défendu par l'étudiante lors d'une soutenance à la fin du S6.

Chaque étudiante est suivie par deux enseignantes titulaires tout au long de l'année de L3 : une tutrice qui assure les séances de méthodologie et qui vérifie la progression du travail des étudiantes ; une référente scientifique, qui propose le sujet et suit la rédaction du mémoire, sur la base de sa spécialité. Si elles le souhaitent, les étudiantes peuvent demander l'aide des tutrices.

Après avoir consulté la liste des thèmes proposés (disponible sur le site du département à la miseptembre), chaque étudiante doit trouver une enseignante titulaire pour accompagner son travail en tant que référente scientifique. Elle doit convenir d'un sujet avec elle, puis suivre ses conseils tout au long du semestre. En parallèle, les étudiantes doivent suivre toutes les séances de formation méthodologique avec leurs tutrices.

Le mémoire doit être déposé en deux exemplaires au secrétariat d'histoire au début du mois de mars. La soutenance a lieu peu de temps après le dépôt, devant un jury composé de la tutrice et de la référente scientifique.

§ Stage

Toutes ces formations se trouvent également sur la page Moodle de « Stage en licence »

Les étudiants de licence d'histoire doivent effectuer un <u>stage obligatoire de 2 semaines minimum, en L2 ou L3, qui est suivi par un rapport de stage et une soutenance</u>.

Le stage a pour but d'initier les étudiantes à un univers professionnel, en rapport <u>ou non</u> avec leurs études d'histoire, dans lequel les étudiants souhaitent travailler plus tard.

Le rapport de stage et la soutenance ont pour objectif de les entrainer à l'expression écrite et orale.

L2 L3

M₃P Stage

Validation : participation à l'atelier

Semestre 4 (UE12) participation a l'ateller organisé en janvier 2026

ou suivi d'un atelier SCUIO-IP

Stage

Semestre 5 (UE 15)

Note: Rapport de stage et soutenance avant fin du

semestre 6.

Les étudiants de simple licence doivent obligatoirement passer un entretien avec la responsable des stages, Marie-Cécile Bouju (stages.histoire@univ-paris8.fr). Une permanence est assurée une fois par semaine. Les rendez-vous sont à prendre sur l'intranet, application « Rendez Vous Etudiant ». Il est très fortement conseillé aux étudiants de L2 de réaliser leur stage pendant leur 2e année de licence ou pendant l'été entre les 4e et 5e semestres. Le stage sera validé en L3 à la suite de la soutenance de stage.

Les étudiants qui effectuent leur stage l'été suivant leur année de L3 ne peuvent obtenir leur diplôme et redoublent donc leur année. Il n'y a pas de session 2.

Les étudiants de L2 devront suivre un atelier qui est organisé à l'intersemestre (janvier 2026, date précise fixée ultérieurement). La participation à cet atelier est obligatoire et validera l'EC M3P Stage de L2. Si la participation à cet atelier n'est pas possible (sur justificatif), les étudiantes devront participer à un atelier organisé par le SCUIO-IP: https://www.univ-paris8.fr/-Insertion-professionnelle-. Dans ce cas, la validation de l'EC M3P se fera sur justificatif de présence établi par le SCUIO-IP.

Le SCUIO-IP dispose de différents outils numériques pour vous accompagner dans vos candidatures (formation en ligne, grilles d'évaluation du CV et de la lettre de motivation, guide de préparation aux entretiens), et propose des rendez-vous individuels pour vous entraîner aux entretiens ou faire relire vos candidatures : vous pouvez les contacter à cette adresse : scuio@univ-paris8.fr Le SCUIO-IP met également en ligne des offres de stage reçues par des entreprises https://www.univ-paris8.fr/Offres-de-stage-service-civique

Le SCUIO-IP (en salle A347) et la BU mettent à votre disposition de la documentation pour les aider à construire votre projet professionnel.

Pour préparer leur convention de stage, les étudiantes doivent obligatoirement contacter la responsable des stages : Marie-Cécile Bouju (stages.histoire@univ-paris8.fr) Celle-ci leur précisera les modalités, les attentes et la manière de procéder, et signera la convention de stage. Les rendezvous sont à prendre sur l'intranet, application « Rendez Vous Etudiant ».

CONDITIONS DE REALISATION DU STAGE :

- Simple licence : Entretien préalable obligatoire avec la responsable des stages (sur rendez-vous via l'application « Rendez Vous Etudiant ».) ;
- Le stage donne lieu à la rédaction d'une convention de stage (fourni par le département d'histoire) en trois exemplaires signés par les différentes parties : stagiaire ; établissement d'accueil ; responsable des stages ;
- le stage s'effectue sur le territoire français ou à l'étranger ;
- le stage dure 2 semaines minimum (soit 70 h. minimum). Cette durée est fractionnable, ce qui suppose que l'étudiant aménage son emploi du temps et prévoie d'y consacrer une partie de son temps de vacances. Les étudiants qui souhaitent faire leur stage dans l'enseignement doivent effectuer :
- 1. Enseignement primaire: au moins 35 h. par semaine;
- 2. Enseignement secondaire: au moins 17 h. par semaine.

- le stage doit respecter les principes fondamentaux de neutralité et d'indépendance du service public d'éducation. En aucun cas, un stage prévu dans un organisme, association ou établissement vocation communautaire, politique ou religieuse ne sera accepté ;
- le stage se conclut par un rapport de stage produit par l'étudiant à la fin du stage. Ce mémoire sera discuté lors de la soutenance avec le tuteur qui l'aura encadré et/ou l'enseignant qui l'aura suivi. À l'issue de la soutenance, une note permettra de valider l'EC correspondant (L3, S5 : Stage). Il n'y a pas de session 2 ou rattrapage.

Les conseils pour la rédaction du rapport de stage sont diffusés en ligne, sur le site du département d'histoire.

Trois sessions de soutenance sont organisées :

- en octobre;
- après les vacances de printemps ;
- en juin.

CAS PARTICULIERS

Les étudiants qui ont un contrat dans le cadre des Cordées de la réussite ou d'AED sont dispensés de stage, mais doivent

- 1. Fournir la copie de leur contrat ;
- 2. Rendre et soutenir un rapport sur leur activité.

Les étudiants en double licence Sciences po-Histoire sont dispensés de validation des EC M3P et EC Stage. Mais la responsable des stages peut leur délivrer une convention s'ils souhaitent en faire un. Les étudiants en double licence Anglais-Histoire sont dispensés de validation de l'EC Stage. Pour les étudiants en licence d'histoire, les stages facultatifs supplémentaires sont possibles, en accord et après discussion avec la responsable des stages. Ils donnent droit à une convention de stage, mais ne débouchent ni sur un rapport, ni sur une soutenance et ni sur une note. Condition *sine qua non* pour obtenir une convention : être inscrit à l'université Paris 8 en licence d'histoire.

LISTE DES COURS (L3)

Thématiques

§ histoire ancienne

Religion et société en Grèce ancienne —Adrian ROBU (1er semestre)

Fait civique et fait impérial : Rome et les cités de l'empire romain – Catherine SALIOU (1^{er} semestre) Épire et Macédoine aux époques classique et hellénistique – Marie-Pierre DAUSSE (2^e semestre)

§ histoire médiévale

Pour une histoire globale du Moyen Âge : mondes byzantin, occidental et musulman (V^e - XV^e s.) – Julie PILORGET (1^{er} semestre)

Transformations et renouvellement de l'Empire abbasside (X^e-XIII^e siècles)— Jean-David RICHAUD-MAMMERI (1^{er} semestre)

Participations politiques et formes de vie collective au bas Moyen Âge – Simon ROZANES (2e semestre)

§ histoire moderne

Clergé et société en France (XVI^e-XVII^e siècles) – Anne BONZON (1^{er} semestre) Cultures, croyances, sensibilités ottomanes (XV^e-XVIII^e siècle) – Benjamin LELLOUCH (2^e semestre) Histoire de Rome à l'époque moderne – Elodie ORIOL et François LAVIE (2^e semestre)

§ histoire contemporaine

Guerres, totalitarismes et génocides au XX^e siècle — Marie-Anne MATARD-BONUCCI (1^{er} semestre) Luttes rurales et environnementales en Europe, XIX^e-XX^e siècles — Caroline DOUKI (1^{er} semestre) Histoire mondiale du Brésil contemporain —Armelle ENDERS (2^e semestre) L'argent en France, XIX^e – XX^e s. — Jean-Luc MASTIN (2^e semestre)

Historiographie

Lectures historiographiques (groupe 1) – Sylvain PATTIEU (1er semestre) Lectures historiographiques (groupe 2) – Caroline DOUKI (1er semestre)

Sciences auxiliaires

Initiation au latin médiéval – Carole MABBOUX (1er semestre)

Épigraphie des régimes politiques et des pratiques sociales en Grèce ancienne – Nicolas Kyriakidis (2º semestre)

Paléographie moderne (XV^e-XVIII^e siècles) – Anne BONZON (2^e semestre)

Paléographie et initiation aux sources médiévales – Marlène HELIAS-BARON (2^e semestre)

Humanités numériques et méthodes quantitatives – Alexis DRACH (2^e semestre)

Mémoire de licence

Atelier de méthodologie – Julie BOTHOREL et Benjamin LELLOUCH (1er semestre)

Cours spécifique double cursus histoire-anglais (1er semestre)

Militantismes et conservatismes : les États-Unis de l'Après-Guerre aux années 1990 – Ana ARTIAGA et Mathis POUPELIN

Tremplin

Préparation aux concours d'enseignement en histoire – Laurence GUIGNARD (1^{er} semestre) Préparation aux concours administratifs – Olivier COQ et Alessandro BUZZI (2^e semestre)

Séminaires internationaux

Conflicts and Concord in History: Local and Global Perspectives, Séminaire Erasmus BIP+, collaboration avec l'Université Babes-Bolyai et l'Université de Bologne, 1-5 décembre 2025 - Adrian ROBU, Alexis DRACH, Martin GRAVEL

Pour participer à ce séminaire, il convient de prendre contact en septembre 2025 avec les enseignants responsables. La participation donne lieu à une reconnaissance pédagogique.

DESCRIPTION DES COURS (L3)

Premier semestre (S5)

§ Thématiques

Religion et société en Grèce ancienne Adrian ROBU Vendredi 9h-12h

Histoire ancienne

La religion grecque se définit comme une religion polythéiste et anthropomorphique ; à la différence des religions monothéistes, elle ne contient ni de dogme, ni de « livre sacré ». Le monde grec antique est constitué d'une multitude de cités et chaque cité (polis) a son propre panthéon, ses règlements religieux et ses temples. En dépit de l'absence de l'unité dans la religion grecque, il existe une communauté rituelle et on organise dans des sanctuaires panhelléniques (partagés par tous les Grecs) des fêtes et des concours pour honorer des divinités communes (tel que Zeus à Olympie). Dans le cadre de ce cours, nous nous intéressons aux aspects sociaux et politiques de la religion grecque, aux paysages religieux des cités, ainsi qu'aux pratiques et aux rites partagés par des dévots appartenant à différents groupes et ensembles sociaux (communautés civiques, groupes d'âge, associations, etc.).

J. N. Bremmer, La religion grecque, Paris, Belles Lettres, 2012.

L. BRUIT-ZAIDMAN, Pauline SCHMITT-PANTEL, La religion grecque, Paris, A. Colin, 1989.

W. BURKERT, La religion grecque à l'époque archaïque et classique, Paris, Picard, 2011.

B. LE GUEN-POLLET, *La vie religieuse dans le monde grec du V^e au III^e siècle avant notre ère*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1991.

Fait civique et fait impérial : Rome et les cités de l'empire romain (II^e s. av. J-C.- IV^e s. apr. J.C.)

Catherine SALIOU Mercredi 15h-18h

Histoire ancienne

L'empire romain est souvent décrit comme une mosaïque de cités, et Rome elle-même comme une « cité universelle ». La cité, dans le monde méditerranéen antique, est le cadre institutionnel par excellence de la vie humaine : Aristote, au IVe s. av. J.-C., définissait « l'homme » (l'être humain), comme un « animal politique », d'un adjectif dérivé de *polis* (« cité » en grec). Dans le cadre de ce cours, on s'interrogera sur les modalités d'intégration des cités à l'empire progressivement construit par Rome, sur les institutions civiques et leurs évolutions, sur les relations que les cités ont entre elles, et sur la façon dont la cité de Rome elle-même évolue en devenant le centre d'un pouvoir impérial. L'arc chronologique défini pour ce cours, très large, permettra aux étudiants désireux de passer le concours de recrutement des enseignants dès la L3 de couvrir une grande partie du programme.

R. GONZALEZ VILLAESCUSA, Les cités romaines, PUF, Paris, 2021 (Que sais-je?, n° 4173). FR. JACQUES, Les cités de l'Occident romain, Paris, Les Belles Lettres, 1990 (rééd. 2012). J. MA, Polis: A New History of the Ancient Greek City-State from the Early Iron Age to the End of Antiquity, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2024.

Pour une histoire globale du Moyen Âge : sociétés, religions et pouvoirs dans les mondes byzantin, occidental et musulman (Ve-XVe s.)

Julie PILORGET

Mercredi 9h-12h

Moyen Âge

Comme son titre l'indique, ce cours se place dans une perspective d'histoire globale et comparative invitant l'étudiant.e à décentrer son regard du seul « Occident médiéval » afin de mettre l'accent sur les circulations et échanges qui les relient les trois grandes civilisations des pourtours de la mer Méditerranée entre le Ve et le XVe siècle. Le déroulé du semestre a été établi en fonction des principaux enseignements présents dans les programmes du secondaire et s'adresse en particulier aux étudiant.e.s qui souhaitent passer le concours externe du CAPES d'histoire-géographie à Bac +3 (session 2026). Néanmoins, ce cours est également destiné à tout.e étudiant.e désireu.x.se d'acquérir une connaissance renouvelée d'une période si longtemps décriée.

- M. BALARD et alii., Le Moyen Âge en Occident, Paris, Hachette, 4è éd. 2008.
- S. COVIAUX, R. TELLIEZ, Le Moyen Âge en Occident : Ve-XVe siècle, Paris, Armand Colin, 2019.
- F. MAZEL, Nouvelle histoire du Moyen Âge, Paris, Point Histoire, 2024, 2 vol.
- C. VINCENT, Église et société en Occident. XIIIe-XVe s., Paris, Armand Colin, 2009.

Transformations et renouvellement de l'Empire abbasside (X^e-XIII^e siècles)

Jean-David RICHAUD-MAMMERI

Jeudi 15h-18h

Il est courant de considérer que l'Empire abbasside (VIIIe – XIIIe siècles) connait un âge d'or aux VIIIe-IXe siècles, suivi d'une longue décadence qui prend fin dans le sang de la famille califale lors de la prise de Bagdad par les Mongols en 1258. Ce cours montrera qu'il faut lire la période comprise entre le Xe et le XIIIe siècle non pas comme l'inexorable déclin d'une dynastie bousculée par des pouvoirs locaux (Bouyides, Samanides et Ghaznévides) et des pouvoirs extérieurs (Seldjoukides et Croisés latins), mais comme une période d'adaptation impériale à un nouveau contexte géopolitique et à de nouvelles dynamiques internes (réaffirmation d'une culture persane ; montée en puissance des oulémas...). L'exemple abbasside nous permettra ainsi de réfléchir à la notion d'empire.

- G. MARTINEZ-GROS, L'Empire islamique, VIIe XIe siècles, Paris, Seuil, 2021.
- D. SOURDEL, L'islam médiéval: religion et civilisation, Paris, PUF, 2005.

Clergé et société en France (XVIe-XVIIe siècles)

Anne Bonzon

Vendredi 12h-15h

Histoire moderne

Dans une société orientée vers le salut éternel de ses membres, le clergé représente un intermédiaire essentiel. Considéré depuis le Moyen Âge comme l'un des trois ordres de la société, omniprésent, très visible, doté de privilèges, il constitue pourtant un groupe complexe, aux contours incertains, où l'on trouve des hommes et des femmes, des nobles et des roturiers, des reclus ou des actifs.

Alors que les réformes protestantes du XVIe siècle remettent en cause la distinction entre clercs et laïcs et inventent de nouvelles formes d'encadrement des fidèles, le clergé catholique connaît à son tour un profond renouvellement.

Après quelques rappels d'ordre institutionnel et théologique, le cours étudiera ces clergés dans toutes leurs composantes et leurs interactions avec la société. On s'interrogera sur l'origine sociale, la

formation, le comportement, la situation matérielle, la délinquance, les options théologiques et politiques de ce groupe, ainsi que sur ses relations avec les fidèles.

A. BONZON, M. VENARD, La Religion dans la France moderne, XVIe-XVIIIe siècle, Paris, Hachette, rééd. 2008.

B. Hours, Histoire des ordres religieux, Paris, PUF, 2012.

F. LEBRUN (dir.), Histoire de la France religieuse, Tome 2 : Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières, Paris, Seuil, 1988.

Guerres, totalitarismes et génocides au XX^e siècle

Marie-Anne MATARD-BONUCCI

Mercredi 12h-15h

Histoire contemporaine

Ce cours se propose de revenir sur les phénomènes de violence politique et interétatique et d'atteintes aux principes démocratiques qui ont jalonné le XXe siècle. Pensé principalement pour préparer les étudiants au concours externe Bac +3 du CAPES, il sera articulé autour de quatre premiers items des programmes scolaires : Guerres mondiales, totalitarismes, génocides, guerre froide. Pour chacune de ces thématiques, on reviendra sur les concepts et leurs usages au cours du 20e siècle avant d'aborder les enjeux dans une perspective d'histoire comparée.

Les guerres mondiales seront abordées au prisme du renouveau de l'historiographie relative aux violences de guerre et du point de vue de leurs conséquences dans une perspective d'histoire totale et des relations internationales. La question des totalitarismes conduira à s'intéresser aux régimes fascistes, et plus particulièrement au fascisme italien et au national-socialisme. L'histoire de l'Union soviétique fera l'objet d'un chapitre spécifique. Enfin, après une réflexion préalable sur le droit et les interprétations des notions de génocide et de crimes contre l'humanité, on étudiera plusieurs épisodes historiques de manière détaillée dont furent victimes les Hereros et Namas, les Arméniens, les Juifs et les Tsiganes et les Tutsis en mettant en lumière singularités et points communs.

- A. AGLAN, R. FRANK, La guerre-monde, 1 et 2, Folio Histoire, 2015
- N. BEAUPRE, Les grandes guerres, Belin 2012.
- B. Bruneteau, Un siècle de génocides : des Herero au Darfour (1904-2004), Armand
- B. Bruneteau, Les totalitarismes, 2e édition, 2014.
- O. WIEVIORKA, Histoire totale de la Seconde Guerre mondiale, Perrin, 2023.

Luttes rurales et environnementales en Europe, XIX^e-XX^e siècles

Caroline DOUKI

Vendredi 15h-18h

Histoire contemporaine

Les inquiétudes et les luttes pour l'environnement ne sont ni une question nouvelle, ni une préoccupation inventée seulement par des milieux urbains privés de nature. En prenant en compte l'échelle européenne aux XIXe et XXe siècles, le cours présentera les liens entre la politisation du monde rural, les questions agraires (accès des paysans à la terre, défense des usages communautaires, réformes agraires demandées ou imposées...) et les enjeux environnementaux. Ce cours croisera donc l'histoire économique, sociale, politique et culturelle des mondes ruraux avec les perspectives nouvelles de l'histoire environnementale. Il proposera ainsi une culture historique générale sur les mondes ruraux européens aux XIXe et XXe siècles, en même temps qu'une initiation à un domaine historiographique particulièrement renouvelé et dynamique ces dernières années. Le travail des étudiantes pour ce cours devra faire une large place à la lecture de la production historiographique et à l'analyse de documents historiques.

J.-B. FRESSOZ, F. GRABER, F. LOCHER, G. QUENET, Introduction à l'histoire environnementale, Paris, Repères La Découverte, 2014.

- A-C. Ambroise-Rendu, S. Hagimont, Ch.-F. Mathis, A. Vrignon, *Une histoire des luttes pour l'environnement, XVIIIe-XXe siècles. Trois siècles de débats et de combats*, Paris, Editions Textuel, 2021
- F. Demier, J.-C. Farcy, Les sociétés rurales (1830-1930) : historiographie, bibliographie, enjeux, Paris, Belin, 2005.
- C. EXCOFFIER, 1000 ans de révoltes paysannes. Une histoire d'émancipation et de défense des communs, Marseille, l'Atinoir, 2019.
- É. LYNCH, *Insurrections paysannes*. *De la terre à la rue*. *Usages de la violence au XXe siècle*, Paris, Vendémiaire, 2019.

§ Historiographie

Lectures historiographiques (groupe 1)

Sylvain PATTIEU Mardi 12h-15h

Ce cours invite les étudiantes à mieux connaître les grands débats qui ont animé la discipline historique à travers les âges tout en les invitant à réfléchir aux méthodes de travail de l'historien et à la place de ce dernier dans la société. Du récit de la Guerre de Troie à l'écriture de la Première Guerre mondiale, de l'histoire événementielle aux Annales, les étudiant-e-s découvriront que la discipline historique, loin de fonctionner sur le mode de la compilation de savoirs figés, est soumise à de multiples évolutions. En étudiant des extraits de textes fondateurs de la discipline, les étudiant-e-s pourront se familiariser avec les différentes écoles historiques, tout en découvrant les orientations les plus récentes des débats historiographiques. Ces lectures ouvriront sur des discussions collectives et donneront lieu à un podcast.

- C. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA, N. OFFENSTADT (dir), *Historiographies, Concepts et débats*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2010.
- C. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA, Les courants historiques en France XIXème et XXème siècles, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2007.
- A. Prost, Douze leçons sur l'histoire, Paris, Seuil, Points Seuil, 1996.

Historiographie (groupe 2)

Caroline DOUKI Jeudi 18h-21h

Ce cours est destiné à familiariser les étudiant.e.s avec les principales évolutions de la discipline historique et les manières variées de « faire de l'histoire ». Il vise aussi à les rendre sensibles à la place que peuvent occuper les historiens et historiennes dans la société, ainsi qu'à la diversité des usages de l'histoire.

Du récit des révolutions du XIX^e siècle à l'écriture de la Première Guerre mondiale, de l'histoire romantique ou événementielle jusqu'aux renouvellements apportés par les *Annales* puis la microhistoire ou l'histoire transnationale, les étudiant-e-s découvriront que la discipline historique, loin de fonctionner sur la compilation de savoirs figés, se définit par de multiples évolutions et créativités.

C. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA, *Les courants historiques en France XIX*^e *et XX*^e *siècles*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2007.

A. PROST, Douze leçons sur l'histoire, Paris, Seuil, Points Seuil, 1996.

§ Sciences auxiliaires - Premier semestre

Initiation au latin médiéval

Carole MABBOUX Jeudi 12h-15h

Dans ce cours, les étudiantes pourront apprendre (ou réviser) les bases de la langue latine et s'initier à la traduction de textes médiévaux, simples ou complexes en fonction du niveau de chacun et de chacune. Le cours ne suppose aucun prérequis en langue latine et est ouvert aux débutants comme aux latinistes plus expérimentés. Il **peut être validé comme un cours de langue**.

M. GOULLET et M. PARISSE, *Apprendre le latin médiéval. Méthode pour grands commençants*, Paris, Picard, 1996 (rééd. 2009).

F. GAFFIOT, Dictionnaire latin-français, Paris, Hachette éducation, 2000.

§ Mémoire de licence

Atelier de méthodologie

Julie BOTHOREL et Benjamin LELLOUCH Mardi 9h-12h (J. BOTHOREL) ou mardi 15h-18h (B. LELLOUCH)

Le mémoire de licence est un travail de longue haleine, qui nécessite des savoir-faire spécifiques et dont la préparation s'étend sur l'ensemble de l'année universitaire. Au cours de plusieurs séances au premier et au second semestres, les étudiantes seront amenées à s'approprier la méthodologie du mini-mémoire de licence : recherche bibliographique, constitution d'une problématique, présentation générale (notes, bibliographie, annexes, iconographie, sommaire), rédaction. Les enseignants seront disponibles au second semestre (février et mars).

§ Tremplin

Préparation aux épreuves du concours du CAPES d'Histoire-Géographie

Laurence GUIGNARD

Mardi 9h-12h

Le cours « préparation aux épreuves du CAPES d'Histoire-Géographie » est destiné à aider les étudiants dans l'organisation de leur travail personnel de préparation des questions d'histoire du concours au cours de l'année (travail sur le planning des lectures, mise en place de groupes de travail), à accompagner par des exercices d'entrainement progressifs l'appropriation des contenus et de la méthodologie des différentes épreuves écrites et orales (tests de connaissance, exercices oraux, méthodologie de la dissertation et de l'étude de dossier documentaire), ainsi qu'à initier aux grandes lignes des programmes scolaires de l'enseignement secondaire et du métier de professeur du second degré.

Programme du Capes Histoire-Géographie : https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/16785/download

Il est essentiel de se familiariser avec les contenus des programmes scolaires.

- 1. Collège: https://eduscol.education.fr/90/j-enseigne-au-cycle-4
- 2. Lycée: https://eduscol.education.fr/1667/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-gt Vous pourrez compléter cette première approche par la lecture de manuels scolaires.

Il faudra ensuite travailler sur manuels universitaires, par exemple pour l'histoire du XX^e siècle : F. CONORD (dir.), *L'histoire du monde de 1870 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2023.

§ Cours spécifique double cursus histoire-anglais

Militantismes et conservatismes : les États-Unis de l'Après-Guerre aux années 1990 Mathis POUPELIN et Ana ARTIAGA Jeudi 12h-15h

Ce cours examine les transformations sociopolitiques des États-Unis de l'après-Seconde Guerre mondiale aux années 1990, en mettant l'accent sur l'émergence de divers mouvements militants. Nous étudierons l'évolution du mouvement pour les droits civiques des minorités ethno-raciales (Black Power, American Indian Movement, Chicano Movement), et sexuelles (mouvement pour les droits des homosexuels, féminisme) ainsi que l'opposition à la Guerre du Vietnam, les mouvements écologistes et antispécistes, à travers l'analyse de sources primaires et secondaires, certaines en langue anglaise. Nous étudierons également les conflits qu'ils ont suscités au sein de la population américaine durant le « tournant conservateur », représenté par la « majorité silencieuse » de Richard Nixon qui, elle aussi, s'est mobilisée en réaction à ces bouleversements sociaux. Les étudiants analyseront comment ces forces ont convergé, divergé, et influencé les politiques et les structures sociales américaines.

- F. CARRIE, A. DORE et J. MICHALON. Sociologie de la cause animale, Paris, 2023.
- E. DORLIN, Se défendre: Une philosophie de la violence, Paris, 2017.
- G. MARCHE, La Militance LGBT aux États-Unis: Sexualité et subjectivité, Lyon, 2017.
- O. Maheo, De Rosa Parks au Black Power, Une histoire populaire des mouvements noirs, 1945-1970, Rennes, 2024.
- M. PLASSART, La contre-culture américaine: années 1960, révoltes et utopies, Paris, 2011.

Second semestre (S6)

§ Thématiques

Épire et Macédoine aux époques classique et hellénistique : une « autre Grèce »

Marie-Pierre Dausse

Mercredi 15h-18h

Histoire ancienne

Ces deux royaumes de Grèce du Nord connaissent des évolutions importantes à partir du IVe siècle avant J.-C. Il s'agira d'évoquer une « autre Grèce » et son cadre de vie particulier : celui de l'*ethnos*. Nous mobiliserons dans notre approche tous les types de sources et étudierons tous les aspects liés à cette forme d'organisation des communautés humaines différente de la cité-État (*polis*).

- M.-F. BASLEZ, Histoire politique du monde grec antique, Paris, Nathan, 1994.
- P. CABANES Le monde hellénistique (de la mort d'Alexandre à la paix d'Apamée), Paris, Points-Seuil, Paris, 1995.
- L. SEVE, Atlas du monde hellénistique (336-31 av. J.-C.). Pouvoir et territoires après Alexandre le Grand, Paris, Autrement, 2011.

Participations politiques et formes de vie collective au bas Moyen Âge : le phénomène communautaire dans l'Occident chrétien

Simon ROZANES

Jeudi 15h-18h Histoire médiévale

Difficile de comprendre le Moyen Âge sans s'intéresser à un de ses versants les moins connus du grand public : le phénomène de participation aux différentes institutions, politiques, religieuses ou sociales, par le biais d'institutions communautaires — au sens étymologiques du terme. Il ne s'agit pas ici d'en faire des formes de démocratie au sens contemporain du terme, mais de comprendre ce qu'avaient de particulier ces formes de vie politique propres. Après avoir étudié le cadre dans lequel elles s'insèrent, c'est-à-dire les modèles et pratiques de gouvernement des pouvoirs princiers et ecclésiastiques, le cours se concentrera sur les différentes formes que prennent les communautés politiques et les différentes modalités du phénomène associatif, entre espaces ruraux et urbains, assemblées, confréries ou guildes. Chaque séance sera construite autour d'un cours consacré à une thématique et un travail sur une source, nécessaire pour l'approfondissement, éventuellement accompagnés d'extraits de travaux scientifiques.

Histoire de Rome à l'époque moderne

Elodie ORIOL et François LAVIE Mardi 9h-12h

Histoire moderne

Ce cours propose d'étudier les évolutions politiques, sociales et culturelles de la « Ville éternelle » entre le XVIe et le XVIIIe siècle. Capitale de la chrétienté catholique et des États pontificaux, Rome est aussi le berceau du mouvement artistique et culturel qualifié plus tard d'« art baroque » : autant d'aspects qui expliquent sa centralité dans l'Europe moderne. La ville fascine et attire les contemporains - pèlerins, artistes, savants ou voyageurs du « Grand Tour » -, aussi bien qu'elle les surprend et les étonne. En suivant une progression chronologique et thématique, les séances de cours permettront de mettre en évidence l'organisation politique de la cité pontificale, ses centres de pouvoir et de culture, ainsi que ses dynamiques socio-économiques à l'époque moderne.

- E. CANEPARI, La construction du pouvoir local : élites municipales, liens sociaux et transactions économiques dans l'espace urbain (Rome, 1550-1650), Rome, EFR, 2017.
- J. DELUMEAU, Rome au XVIe siècle, Paris, Favard, 2008 (1ère éd. 1975).
- G. LABROT, L'image de Rome : une arme pour la Contre-Réforme (1543-1677), Seyssel, Champ Vallon, 1987.
- M.-A. VISCEGLIA, C. BRICE (dir.), *Cérémonial et rituel à Rome, XVI^e-XIX^e siècle*, Rome, EFR, 1997.
- M. WREDE et G. MONTEGRE (dir.), Les Rome nouvelles de l'époque moderne, Rennes, PUR, 2022.

Cultures, croyances, sensibilités ottomanes, XVe-XVIIIe siècle

Benjamin LELLOUCH

Vendredi 9h-12h

Histoire moderne

Ce cours ne s'attachera pas seulement aux œuvres de l'art et de l'esprit, ou à la transmission du savoir. Il tentera de cerner l'identité culturelle des Ottomans, au premier chef des élites masculines, musulmanes et urbaines de la capitale et des provinces « centrales » (Balkans et Anatolie) de l'Empire. Comment les Ottomans envisageaient-ils leur rapport au monde (aux saints, au surnaturel, à la mort) ? Quelles images avaient-ils d'eux-mêmes et des groupes étrangers ou subalternes ? Quelles pratiques culturelles étaient-elles constitutives de l'identité ottomane ?

O. BOUQUET, Les noblesses du nom. Essai d'anthroponymie ottomane, Turnhout, Brepols, 2013.

O. BOUQUET, *Pourquoi l'Empire ottoman? Six siècles d'histoire*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 2022.

E. ELDEM et N. VATIN, *L'épitaphe ottomane musulmane, XVIe-XXe siècles. Contribution à une histoire de la culture ottomane*, Louvain, Peeters, 2007.

K. El-Rouayheb, *L'amour des garçons en pays arabo-islamique*, *XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Epel, 2010.

M. SARIYANNIS, Perceptions ottomanes du surnaturel, Paris, Le Cerf, 2019.

Histoire mondiale du Brésil contemporain XIXe-XXIe siècle

Armelle ENDERS

Lundi 15h-18h

Histoire contemporaine

Comme l'histoire de toutes les sociétés, celle du Brésil ne se comprend qu'à travers des perspectives transnationales. Ce sont, en effet, les relations internationales qui façonnent son indépendance politique, son immense territoire (16,5 fois l'Hexagone), ses frontières, sa participation à des organisations comme la SDN, l'ONU ou les BRICS. La population brésilienne s'est formée, à partir de la domination, de la destruction ou du refoulement des peuples autochtones par la colonisation portugaise, par le transfert forcé d'Africains réduits en esclavage (45% du total des Africains déportés aux Amériques, du XVIe à la fin du XIXe siècle !) et par des millions d'immigrants. De son indépendance politique au début du XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui, le Brésil suscite également l'intérêt international comme laboratoire de la question raciale, du développement dans les années 1960, de la globalisation. Possédant 63% du bassin amazonien, le Brésil est actuellement au cœur des enjeux environnementaux mondiaux et Belém do Pará accueille ainsi la COP 30 en novembre 2025.

A. ENDERS Histoire du Brésil, Paris, Chandeigne, 2019.

F.M. LE TOURNEAU, L'Amazonie, histoire, géographie, environnement, Paris, CNRS Editions, 2019.

D. VIDAL, Le Brésil. Terre de possibles, Rennes, PUR, 2016.

L'argent en France, $XIX^e - XX^e$ s

Jean-Luc MASTIN Jeudi 9h-12h

Histoire contemporaine

Ce cours est une initiation à l'histoire financière de la France. Il présente, sur la longue durée, les dynamiques historiques des marchés de l'argent : les acteurs et institutions, privés et publics (les ménages, les entreprises, les banques, l'Etat), les pratiques (l'épargne, la dépense, le placement, l'investissement, le crédit, la spéculation...) et leurs représentations (discursives et comptables), la construction du système financier et la régulation des marchés. Sous ses différentes formes (monnaie, capital, dépôts bancaires...) qu'il reste en France métropolitaine ou qu'il en sorte (à l'époque coloniale puis à l'ère de la mondialisation financière), comment l'argent circule-t-il, et au profit de qui ? Telle est la question centrale, qu'on examinera à différentes échelles (du local à l'international), à différents niveaux (du micro au macro), en faisant la part des évolutions structurelles et de la conjoncture, notamment des crises et des guerres.

H. BONIN, L'argent en France depuis 1880. Banquiers, financiers, épargnants, Paris, Masson, 1989

A. AGLAN, O. FEIERTAG, Y. MAREC (dir.), Les Français et l'argent. Entre fantasmes et réalités, Presses Universitaires de Rennes, 2011

A. Gueslin (dir.) Nouvelle histoire économique de la France contemporaine. Tome 2 : P. Verley, L'industrialisation, 1930-1914. Tome 3 : A. Lemenorel, L'économie libérale à l'epreuve. Tome 4 : A. Gueslin, L'économie ouverte, 1948-1990, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2003

§ Sciences auxiliaires

Épigraphie des régimes politiques et des pratiques sociales en Grèce ancienne

Nicolas Kyriakidis

Mardi 12h-15h Histoire ancienne

L'épigraphie est la discipline qui étudie les inscriptions antiques qui nous sont parvenues sur des supports « durs » : pierre, céramique, bois, métal... Elle se distingue ainsi de la papyrologie (étude des textes transmis sur papyrus) et de la paléographie-codicologie (étude des textes transmis sur papiers et parchemins).

L'objet de ce cours est de présenter l'apport des sources épigraphiques à la connaissance de la vie socio-politique des cités grecques. Nous nous intéresserons aux techniques de gravure, aux supports et à leurs évolutions, ainsi qu'au biais induits par cette catégorie documentaire. Les textes seront étudiés en traduction française. Néanmoins, le cours comprendra un apprentissage élémentaire du grec ancien qui impliquera un travail personnel significatif : alphabet, identification des principales formes verbales et nominales, déchiffrement d'inscriptions simples, comme des stèles funéraires. Au moins une séance se tiendra au musée du Louvre, un mercredi après 18h ou un samedi matin.

- L. ROBERT, « Épigraphie », L'Histoire et ses méthodes, Paris, Gallimard, 1961, p. 453-497.
- B. H. McLean, An Introduction to Greek Epigraphy of the Hellenistic and Roman Periods: From Alexander the Great to the Reign of Constantine (323 BC-AD 337), Ann Arbor, University of Michigan Press, 2002.
- J. POUILLOUX, Choix d'inscriptions grecques textes, traductions et notes : travaux de l'Institut d'épigraphie grecque, Paris, Les Belles-Lettres, 1960
- INSTITUT FERNAND-COURBY, Nouveau choix d'inscriptions grecques, Paris, Les Belles-Lettres, 1972.
- J.-M. BERTRAND, Inscriptions historiques grecques. Introduction, traduction et commentaire, Paris, Les Belles-Lettres, 1992.

De la codicologie à la paléographie (VIII^e-XV^e siècle) : une initiation aux « sciences auxiliaires » de l'histoire

Marlène HELIAS-BARON Lundi 9h-12h

L'initiation aux « sciences auxiliaires de l'histoire » proposée ici repose sur une étude des manuscrits du VIII^e au XV^e siècle dans leur diversité : des manuscrits littéraires aux livres d'archives et aux actes, en passant par les ouvrages liturgiques. Recourant aux ressources disponibles en ligne, la réflexion s'appuiera sur des manuscrits et documents conservés à la Bibliothèque nationale, aux Archives nationales et à la Bibliothèque d'agglomération du Pays de Saint-Omer.

La notion de « science auxiliaire » sera d'abord interrogée pour comprendre les enjeux de ces sciences, à la fois soutien de l'histoire et disciplines à part entière. Les séances les présenteront ensuite successivement, en insistant sur la paléographie depuis la fin de l'Antiquité jusqu'à la Renaissance.

Tout en acquérant les connaissances nécessaires au déchiffrement des écritures médiévales, les étudiantes et les étudiants appréhenderont la culture des femmes et des hommes du Moyen Âge à travers leurs écrits.

N. Buat et E. Van Den Neste, *Manuel de paléographie française*, Paris, Les Belles Lettres, 2016 (rééd. 2022).

A. DEROLEZ, *The Palaeography of Gothic Manuscript Books. From the Twelfth to the Early Sixteenth Century*, Cambridge, 2003 (plusieurs rééditions).

A. GEHIN, *Lire le manuscrit médiéval. Observer et décrire*, Paris, CNRS éd., 2017 (2^e éd.).

O. GUYOTJEANNIN, J. PYCKE, B.-M. TOCK, Diplomatique médiévale, Turnhout, Brepols, 2006.

M. PARISSE, Manuel de paléographie médiévale, Manuel pour grands commençants, Paris, Picard, 2006.

Paléographie moderne (XVe-XVIIIe siècles)

Anne Bonzon

Vendredi 12h-15h

L'époque moderne nous a laissé des sources manuscrites abondantes et diverses mais dont la lecture demande un savoir-faire spécifique. Ce cours vous propose donc d'apprendre à lire des documents qui, bien que rédigés en français, ne livrent pas immédiatement leur sens : un apprentissage lent et régulier est nécessaire pour être capable déchiffrer les vieux grimoires. Il ne s'agit pas de faire de la paléographie un but en soi, mais de l'appréhender pour ce qu'elle est : une science auxiliaire de l'histoire. Cet apprentissage du métier d'historien sera donc l'occasion de découvrir divers aspects de la vie publique et quotidienne et des comportements (épidémies, ravitaillement, pèlerinages, procès, sorcellerie...). L'enseignement prend la forme de travaux dirigés, consistant en la pratique régulière d'exercices, par niveau de difficulté croissante. Ouvert à toutes les étudiantes de L3, il est vivement recommandé à celles et ceux qui envisagent d'entreprendre un master en histoire moderne l'année suivante.

- G. AUDISIO, I. BONNOT-RAMBAUD, *Lire le Français d'hier. Manuel de paléographie moderne, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, A. Colin, 1991 (coll. U).
- P. DELSALLE, *La recherche historique en archives XVIe-XVIIIe siècles*, Ophrys, 1993 (Documents Histoire).
- N. Buat et E. Van den Neste, *Dictionnaire de paléographie française*, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

Humanités numériques et méthodes quantitatives

Alexis DRACH

Mercredi 12h-15ch

Ce cours a pour but de familiariser les étudiantes avec l'utilisation d'outils informatiques et avec les méthodes quantitatives en histoire. Le cours passera en revue différents logiciels (tableurs (Excel), gestion de bibliographie, analyse de réseaux), et abordera les bases des méthodes quantitatives et numériques, depuis la saisie d'information à partir des sources jusqu'au codage des données. Ces outils peuvent être utilisés dans de nombreuses branches des sciences sociales et les compétences acquises peuvent être valorisées dans différents milieux professionnels. Le travail avec des logiciels sera fait à partir de diverses études de cas qui porteront notamment sur l'industrialisation au XIXe siècle et la construction européenne au XXe siècle.

- M. COCAUD et J. CELLIER, *Le traitement des données en histoire et sciences sociales: méthodes et outils*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.
- P. MOUNIER (dir.), *Read/Write Book 2 : Une introduction aux humanités numériques*, Marseille, OpenEdition Press, 2012.
- F. Saly Giocanti, *Utiliser les statistiques en histoire*, Paris, Colin 2005.
- C. Zalc et C. Lemercier. *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008.

§ Tremplin

Préparation aux concours administratifs

Olivier CoQ et Alessandro BUZZI Mardi 18h-21h

Le cours se destine aux étudiants qui envisagent une carrière dans l'administration, en particulier celles et ceux qui songent à passer un concours de la fonction publique de catégorie A ou B. Il permet d'abord de prendre la mesure des connaissances attendues pour passer les concours et de se familiariser avec la « culture administrative ». Il permet ensuite de cerner les épreuves spécifiques de ces concours (QCM, question à réponse courte, cas pratique, note opérationnelle, note de réflexion) et de s'initier à certaines d'entre elles. Il a enfin pour originalité d'être dispensé pour moitié par un enseignant d'histoire et pour l'autre moitié par un attaché d'administration en fonction, mais aussi de proposer, au fil des séances, des rencontres avec des intervenants professionnels en poste dans l'administration (anciens lauréats de concours, enseignants dans les Écoles du Service Public, personnels ayant mené une carrière dans l'administration).

HORAIRE DE COURS DE TROISIEME ANNEE

Premier semestre (S5)

S 5	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h		L3 Tremplin métier L.Guignard Concours de l'enseignement	L3 Thématique Histoire Médiévale		L3 Thématique Histoire ancienne
		L3 mémoire de licence J. Bothorel Atelier de méthodologie	J. Pilorget Histoire globale du Moyen Âge		A.Robu Religion et société en Grèce
12h-15h		L3 historio groupe 1 S. Pattieu	L3 Thématique Hist contempo. M.A. Matard- Bonucci Guerres, totalitarismes, génocides	L3 sciences aux . C.Mabboux <i>Latin médiéval</i>	L3 Thématique Histoire moderne A. Bonzon Clergé et société en France
15h-18h	L3 EC spécifique histoire / anglais Poupelin/Artiaga Militantismes et conservatismes	L3 mémoire de licence B.Lellouch Atelier de méthodologie	L3 Thématique Histoire ancienne C. Saliou Fait civique et fait impérial	L3 Thématique Histoire Médiévale J.D. Richaud- Mammeri Empire abbasside	L3 Thématique Hist contempo. C.Douki Luttes rurales et environnementales
18h-21h				L3 historio groupe 2 C.Douki	

Deuxième semestre (S6)⁵

S6 (provisoire)	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L3 Science auxiliaire M. Helias- Baron Paléographie médiévale	L3 Thématique Histoire moderne E. Oriol/F.Lavie Rome moderne		L3 Thématique Contemporaine JL. Mastin L'argent en France	L3 Thématique Histoire moderne B. Lellouch Cultures, croyances, sensibilités ottomanes
12h-15h		L3 Science auxiliaire N. Kyriakidis Epigraphie en Grèce ancienne	L3 Science auxiliaire A. Drach Humanités numériques & méthodes quanti (salle info)		L3 Science auxiliaire A. Bonzon Paléographie moderne
15h- 18h	L3 Thématiqu e Contempor aine A. Enders Histoire mondiale du Brésil		L3 Thématique histoire antique MP. Dausse Epire et Macédoine	L3 Thématique Histoire médiévale S. Rozanes Participations politiques	
18h- 21h		L3 Tremplin métier O.Coq/A.Buzzi Concours administratifs			

⁵ Horaires provisoires.

EC LIBRE MINEURE ET LANGUES

EC LIBRE

Les EC libre (S1 et S2) peuvent être pris dans tous les autres départements de l'université.

Les étudiantes doivent respecter le choix de cours offert par chacun de ces départements. Pour connaître les coordonnées de ces départements, voyez les descriptions des mineures dans les pages qui suivent.

L'inscription à un EC externe (proposé par un autre département que celui d'histoire) se fait auprès du département concerné.



Pour connaître tous les cours offerts, les dates et les modalités d'inscription :

- A. consultez le site internet de chaque département ;
- B. téléchargez sa brochure ;
- C. renseignez-vous auprès de son secrétariat.

Le nombre de places est limité :

Informez-vous et inscrivez-vous avant le début des cours.

PARCOURS DE MINEURE

La mineure (composée de huit EC, deux par semestre en L2 et L3) peut être prise en histoire, selon un programme de renforcement (mineure interne) ou dans une autre discipline (mineure externe). Les mineures ouvertes aux étudiantes de licence d'histoire sont les suivantes :

histoire (mineure interne) • géographie • science de l'éducation • sociologie et anthropologie • science politique • littérature française

Le programme de mineure doit être choisi au début de la deuxième année de licence. Le choix de la discipline de mineure <u>engage pour la L2 et la L3</u>.

Histoire (mineure interne)

Cette mineure permet un renforcement de la culture historique et de ses outils. Elle est particulièrement adaptée aux étudiantes qui envisagent de faire carrière dans l'enseignement secondaire ou universitaire, à continuer leur formation en recherche, ou à engager une carrière en communication.

En L2, l'étudiante doit prendre deux cours d'introduction au choix, par semestre. En L3, elle doit prendre deux cours au choix, par semestre, en respectant cette grille :

S.F.	Thématique (au choix)
S ₅	Thématique ou science auxiliaire (au choix)
26	Thématique (au choix)
S6	Thématique ou science auxiliaire (au choix)

Mineure renforcée Géographie

Il est recommandé aux étudiantes désireuses d'enseigner au secondaire, donc de préparer le nouveau concours du CAPES à bac +3 ou l'agrégation, de renforcer la part d'enseignement de géographie dans leur enseignement.

Secrétariat de licence de géographie (Julie ATHLAN) bâtiment D, 1^{er} étage, bureau 129 01 49 40 72 73

http://geographie.univ-paris8.fr/

Les étudiants qui souhaitent passer le concours à bac +3 peuvent par ailleurs demander conseil aux responsables de Licence pour qu'elles les aident à choisir des enseignements de géographie adaptés à la préparation du concours.

Science de l'éducation

Les EC offerts dans le cadre de ces parcours permettent à l'étudiante de se familiariser avec les enjeux et les structures du système éducatif en France et, le cas échéant, à l'étranger. Ils ont pour but de favoriser l'accès des étudiantes aux concours de professeur des écoles, de professeur en lycée professionnel ou de conseiller principal d'éducation, et de permettre aux étudiantes de se présenter à d'autres concours et emplois dans les domaines périscolaires ou dans les domaines du travail social.

Département des sciences de l'éducation (Baptiste BARRES) bâtiment A, 4^e étage, bureau A-435 01 49 40 66 54 licence.sde@univ-paris8.fr

https://ufr-sepf.univ-paris8.fr/-sciences-de-l-education-

Sociologie et anthropologie

Vous pouvez récupérer la brochure de cette mineure sur le site du département :

http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/wp-content/uploads/2009/07/BrochureMineureAnthro2020-2021Semestre1.pdf

Secrétariat (Josette DESVOIS) bâtiment B2, bureau B-349 01 49 40 68 19 josette.desvois@univ-paris8.fr / bocar.gaye03@univ-paris8.fr

http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/

Science politique

Cette spécialisation vise à compléter la formation en histoire par des cours concernant les relations internationales, les institutions, la sociologie et la philosophie politique. Elle s'adresse principalement aux étudiantes ne se destinant pas aux métiers de la recherche ou de l'enseignement, et visant notamment la préparation des concours administratifs. Elle est conseillée aux étudiantes qui souhaitent passer les concours des écoles de journalisme.

Secrétariat (Inès Saïhi KHELIFA et Patricia EBRING) bâtiment B2, bureau B-334 01 49 40 68 67 / 01 49 40 66 31 patricia.ebring@univ-paris8.fr / anisse.khelifa@univ-paris8.fr

https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Science-politique-597-

Littérature française, francophone et comparée

Secrétariat de la licence de lettres bâtiment B, bureau B-343 01 49 40 68 11 licence.litt@univ-paris8.fr

http://www2.univ-paris8.fr/litteraturefrancaise

LANGUES

Choix de langues

Les étudiantes doivent suivre trois cours de langue, un à chaque premier semestre d'une année niveau (S1, S3 et S5). L'étudiante doit poursuivre en L2 et en L3 l'étude de la langue vivante commencée en L1. Tout changement de langue vivante nécessite l'autorisation des responsables de licence.

Dans le cadre de la licence d'histoire, cinq langues vivantes sont autorisées, car ce sont les langues les plus importantes en termes de publications et de communication internationale en histoire :

anglais • espagnol • allemand • italien • portugais

À l'étude de ces langues vivantes, vous pouvez ajouter l'étude du **latin** (classique et médiéval) et du **grec ancien**. Les EC sont crédités au même titre que les cours de langues vivantes. Le cours de latin médiéval est assuré par le département d'histoire dans la catégorie des sciences auxiliaires. Les cours de latin classique et de grec ancien sont assurés par le département de littérature.

Les autres langues ne peuvent être prises que dans le cadre d'une mineure aménagée et seulement avec l'autorisation des responsables de la licence d'histoire.

Toute question concernant les cours de langue vivante doit être adressée au Centre de langues.

Centre de langues bâtiment B1, bureau B-204 / B-205 01 49 40 68 43 cdl@univ-paris8.fr

Calendrier pour le S1 2025-2026 :

- 1^{er} septembre : début des tests de langues du CDL via Moodle ;

- 19 septembre : ouverture des préinscriptions aux cours du CDL via Moodle ;

- 22 septembre : début des cours du S1 2025-2026 au CDL.

Pour le latin et le grec classique, il faut s'adresser au Département de lettres.

Secrétariat de la licence de lettres bâtiment B, bureau B-343 o1 49 40 68 11 licence.litt@univ-paris8.fr http://www2.univ-paris8.fr/litteraturefrancaise

Quand et comment passer le test de niveau?

Tout nouvel étudiant à Paris 8 doit passer un **test de positionnement** (accessible sur Moodle dans la rubrique CDL). Chaque étudiant reçoit un score qui détermine son niveau (A1, A2, etc.). Cscore lui sera demandé lors du premier cours pour compléter son inscription. Le résultat restera consultable sur Moodle pendant deux ans.

Attention : vous ne pouvez passer le test qu'une seule fois ! Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de disposer d'une heure pour vous concentrer.

Nous vous rappelons également qu'il serait très contre-productif d'être « aidé » pour le test, puisque cela vous situerait dans un groupe de niveau trop élevé. Il est **impossible de passer à un cours de niveau inférieur** à celui indiqué par votre résultat au test de positionnement.

Quel cours suivre?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre.

ATTENTION : La mise à jour du test va entraîner une modification du seuil des niveaux de langue. Veuillez consulter la page moodle du test pour les points/niveaux mis à jour.

Anglais:

Niveau A1 : Vous devez suivre un cours de **General English A1**, qui est le niveau débutant ouvert à tous les étudiantes quelle que soit leur formation.

Niveau A2 : Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences A2** (notez bien que les cours intitulés *General English* ne sont PAS destinés aux étudiantes d'histoire au niveau A2 et B1). Niveau B1 : Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B1**.

Niveaux B2 et +: Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B2+**. Les étudiantes peuvent également suivre un cours d'anglais général B2+ si les cours d'anglais pour sciences sociales B2 sont complets ou incompatibles avec leur emploi du temps.

À noter : il est fortement recommandé de valider DEUX semestres d'un cours de même niveau A2 ou B1 avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir une note > ou = 14/20.

Quand et comment s'inscrire aux différents cours?

La liste des cours, salles et enseignants de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488.

Les pré-inscriptions aux autres cours d'anglais se font sur Moodle en septembre lors de la semaine de pré-rentrée : https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/. La clé d'inscription sera affichée sur la page Moodle du test.

Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2+).

Attention! Il est impératif que les étudiantes préinscrites confirment leur présence en cours dès la première semaine (22-27 septembre) faute de quoi des étudiantes en attente présents au premier cours prendront leur place. Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire paraît complet en ligne, n'hésitez pas à vous présenter à la première séance, quelques places sont généralement disponibles du fait de désistements. Si vous n'avez pas trouvé de place en cours au terme de la première semaine, veuillez contacter le personnel du CDL.

Bénéficier d'une dispense d'assiduité

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le contrôle continu. L'assiduité aux cours est donc requise. Cependant, les étudiantes ayant **une raison justifiée (médicale, professionnelle)** peuvent demander, avant la 4ème semaine de cours du semestre courant, la dispense d'assiduité. Elle peut être téléchargée en ligne : https://ufr-langues.univ-paris8.fr/Nosactualites-1634

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales : Camille JOSEPH (anglaisshs.cdl@gmail.com)

HORAIRES COMPLETS DES COURS

PREMIER SEMESTRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h- 12h	L1 Transdis. T. Combaz Anthropologie et histoire	L3 mémoire de licence J. Bothorel Atelier de méthodologie	L3 thématique Histoire médiévale J. Pilorget Histoire globale du Moyen Âge	L1 M2E S.Pattieu groupe 1 9h-10h30 groupe 2 10h30-12h	L1 M2E A. Drach groupe 1 9h-10h30 groupe 2 10h30-12h
	L1 Initiation méthodo. (cont) Lamarao/Drach Europe révolutions (1)	L3 Tremplin métier L.Guignard <i>Concours de</i> l'enseignement	L2 introduction Histoire médiévale C. Mabboux Occident médiéval	L2 Introduction Histoire antique A.Robu Tyrans et législateurs	L1 Initiation méthodo. (mod.) F. Lavie De Louis XIV à Louis XVI (2)
	L2 introduction Histoire contempo A. Nery Afrique subsaharienne				L3 Thématique Histoire ancienne A.Robu Religion et société en Grèce
	L1 Transdis. L. Visona <i>Histoire & littérature</i>	L3 historio groupe 1 S. Pattieu	L1 Transdis. É. Oriol Histoire & musique	L3 sciences au x. C.Mabboux <i>Latin médiéval</i>	L1 M2E A.Drach groupe 3 12h-13h30 groupe 4 13h30-15h
12h- 15h	L2 introduction Histoire moderne JB. Poulle Histoire de la France sous l'Ancien Régime	L2 Introduction Histoire antique N. Kyriakidis Cités grecques	L2 introduction Histoire contempo P. Peretz Activisme aux Etats- Unis		L1 Civilisations J.C. Balois groupe 1 12h-13h30 groupe 2 13h30-15h
1011	EC spécifique hist- scpo C.Al Dabaghy / E.Enders Situation coloniale et développement	L1 Initiation méthodo. (moderne) F. Lavie De Louis XIV à Louis XVI (1)	L3 thématique Histoire contemporaine M.A. Matard-Bonucci Guerres, totalitarismes, génocides		L3 Thématique Hist moderne A.Bonzon Clergé et société en France
15h- 18h	L2 introduction Histoire contemporaine M.C. Bouju Histoire culturelle de la France	L1 Initiation méthodo. (antiq.) J. Bothorel Rome ville et capitale (1)	EC spécifique Hist/Angl Cros-Gomont	L1 Initiation méthodo. (antiq.) J. Bothorel Rome ville et capitale (2)	L1 Civilisations B. Lellouch groupe 1 15h-16h30 groupe 2 16h30-18h
	L3 EC spécifique histoire / anglais Poupelin/Artiaga Militantismes et conservatismes	L3 mémoire de licence B. Lellouch Atelier de méthodologie	L2 introduction Histoire Moderne F.Grillenzoni Mobilités, identités et pouvoirs	L1 Initiation méthodo. (antiq.) A. Robu Cités grecques (1)	L1 Initiation méthodo. (antiq.) A. Robu Cités grecques (2)
		L1 Initiation méthodo. (MA) H. Noizet Paris au Moyen Âge (1)	L3 Thématique Hist antique C. Saliou Fait civique et fait impérial	L3 Thématique Hist médiévale J.D.Richaud- Mammeri Empire abbasside	L3 Thématique Hist contempo. C.Douki Luttes rurales et environnementales
18h- 21h	L2 introduction Histoire médiévale C. Lagorce Occident médiéval	L2 M3P(prépro) A. Pinto Métiers de l'enseignement	L1 Hist. du monde M. Djabellaoui Assyrie et Babylonie	L1 Transdis. J.D.Richaud- Mammeri Histoire et numismatique	
	L1 Transdis. J.B. Poulle Histoire et philosophie	L1 Initiation méthodo. (cont) Lamarao/Drach Europe révolutions (2)	L1 Initiation méthodo. (MA) H. Noizet Paris au Moyen Âge (2)	L3 historio groupe 2 C. Douki	

SECOND SEMESTRE⁶

	SECOND SEMESTRE ⁶								
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI				
9h- 12h	L1 Initiation méthodo. (cont) JL. Mastin Histoire éco & sociale France (1)	L1 Transdis. J.C. Balois Histoire et démographie	L2 introduction Histoire moderne E.Oriol Italie moderne	L1 Initiation méthodo. (mod) JB. Poulle Fait religieux (2)	L1 Initiation méthodo. (cont) E.Sibeud / M. Stemmelin Histoire impériale et postcoloniale (2)				
	L2 introduction Histoire antique T. Combaz Rites, religions et pouvoir à Rome	L2 M3P(prépro) Métiers du journalisme S. Pattieu	L1 Initiation méthodo. (MA) C. Mabboux France des Capétiens (2)	L2 Introduction Hist. Médiévale S. Rozanes Moyen Age	L3 Thématique moderne B. Lellouch Cultures, croyances, sensibilités ottomanes				
	L3 Science auxiliaire M. Helias-Baron Paléographie médiévale	L3 Thématique Histoire moderne E. Oriol/F.Lavie Rome moderne		L3 Thématique Contemporaine JL. Mastin L'argent en France	L2 introduction Histoire moderne J.C. Balois État et société en France				
12h- 15h	L1 Transdis. A. Nonjon Histoire et géopolitique	L1 Initiation méthodo. (MA) C. Mabboux France des Capétiens (1)	L1 Initiation méthodo. (cont) E.Sibeud / M. Stemmelin Histoire impériale et postcoloniale (1)	L1 Hist. du monde F. Lavie L'Europe et le monde à l'époque moderne	L2 introduction Histoire contemporaine C. Douki L'Europe du Sud				
	L1 Initiation méthodo. (mod) JB. Poulle Fait religieux (1)	L3 science auxiliaire N. Kyriakidis Archéologie : Guerre et défense en Grèce	L2 introduction Histoire ancienne C. Saliou Gaza de Constantin à l'Islam	L2 Tremplin master A. Bonzon	L3 Science auxiliaire A .Bonzon Paléographie moderne				
			L3 Science auxiliaire A. Drach Humanités numériques & méthodes quanti (salle info)						
	L1 Initiation méthodo. (anc) T. Combaz République romaine (1)	L1 Hist. du monde M. L'Héritier Remploi et recyclage	L3 Thématique histoire antique MP. Dausse Epire et Macédoine	L1 Initiation méthodo. (cont) JL. Mastin Histoire éco & sociale France (2)	L1 Transdis. C. Mathey <i>Histoire et droit</i>				
15h- 18h	L2 introduction histoire contemporaine J-L. Mastin Capitalisme et industrialisation		L2 introduction histoire médiévale J. Pilorget Hommes et femmes au bas Moyen Âge	L2 introduction histoire contemporaine E. Sibeud Colonisations- décolonisations	L2 M3P(prépro) Métiers du patrimoine C. Douki				
	L3 Thématique Contemporaine A. Enders Histoire mondiale du Brésil		L1 Hist. du monde C. Saliou <i>Bain collectif</i>	L3 Thématique histoire médiévale S. Rozanes Participations politiques					
18h- 21h	L1 Hist. du monde M.Honoré Antilles et Guyane françaises	L2 introduction histoire moderne D. Menghini Europe des Lumières	L1 Transdis. L. Verkindt Histoire et langue	L1 Initiation méthodo. (anc) T. Combaz République romaine (2)	L1 Hist du monde G. Kolovou Histoire et mythologie antiques				
	L2 introduction histoire contemporaine A.Drach Intégration européenne	L3 Tremplin métier Coq / Buzzi Concours administratifs		L1 Hist. du monde A. Enders Monde et empire portugais					

⁶ Horaires provisoires.

CALENDRIER UFR TEXTES ET SOCIETES 2025-2026

Début du 1er semestre: lundi 22 septembre 2025

Fin du 1er semestre de cours : vendredi 9 janvier 2026

Fermeture de l'université : du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026

Début du 2e semestre : lundi 26 janvier 2026

Fin du 2e semestre : jeudi 7 mai 2026

Fermeture de l'université : du samedi 18 avril au dimanche 26 avril 2026

5 juin 2026 : date limite jury annuel session 1 3 juillet 2026 : date limite jury annuel session 2



En dehors de l'UFR textes et sociétés, le calendrier peut varier. Pour consulter tous les calendriers de Paris 8 :

https://www.univ-paris8.fr/-Calendriers-universitaires-

VOTRE PARCOURS PEDAGOGIQUE

MODE D'EMPLOI

Votre fiche de parcours n'est pas un document officiel : c'est un outil qui vous aidera à voir clair dans votre progression en licence d'histoire. Elle sera utile lors de vos inscriptions pédagogiques, de même que dans vos échanges avec le secrétariat et les responsables de licence. Elle leur permettra de vous aider et peut-être de vous éviter des erreurs d'inscription susceptibles de retarder vos études.

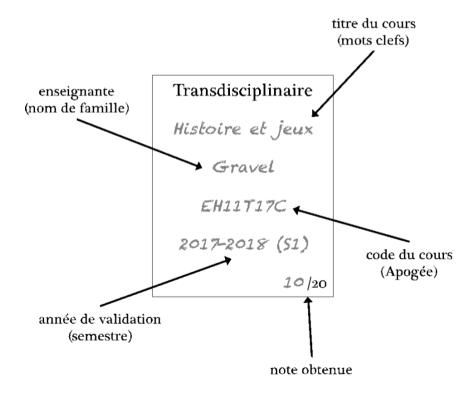
À la fin de chaque semestre, complétez soigneusement la fiche qui correspond à votre niveau - ou les deux fiches de vos deux niveaux, si vous êtes AJAC. Assurez-vous de garder votre fiche à jour et de la conserver à votre portée.

Pour remplir vos fiches, vous pouvez le récupérer lors de la réunion de pré-rentrée, ou les télécharger sur le site du département dans l'onglet « documents à télécharger pour la licence ».

À chaque conseil de fin de semestre, vous devez en présenter un exemplaire à jour aux responsables de la licence.

N.B. Les doubles cursus ont des fiches de parcours spécifiques.

REMPLIR UNE CASE DU PROCÈS VERBAL





Écrivez proprement, en majuscule.

Comme ce document peut être corrigé, au besoin, il est préférable d'utiliser un crayon ou une encre effaçable.

FICHES DE PARCOURS

Parcours pédagogique

nom :	prénon	: numéro d'étudiante :			
Date :	AJAC en L2?	oui □ non □		Téléphone :	
Lı					
	UE1 majeure	UE2 mineure	:	UE3 tran	sversale
	Initiation : dissertation	Transdisciplinair	e	M2E : entrée	à l'université
	titre du cours enseignant code de l'EC année académique	- FCTS	lao	- ECTE	/so
	15 ECTS /20	3 ECTS	/20	3 ECTS	/20
Sı	Civilisations	Découverte ou reméd	iation	EC la	ngue
	3 ECTS /20	3 ECTS	/20	3 ECTS	/20
	notes :				
	UE4 majeure	UE5 mineure		UE6 tran	sversale
	Initiation : commentaire	Histoire du mond		Information	
	15 ECTS /20	3 ECTS	/20	2 ECTS	/20
S2	Histoire du monde	Transdisciplinair	e	EC li	bre
	3 ECTS /20	3 ECTS	/20	2 ECTS	/20
	notes :			Méthodologi	e (Voltaire)
				2 ECTS	/20

Parcours pédagogique

nom :	préno	m :	ı: numéro d			d'étudiante :		
Date :	L2 complétée ? oui □	non 🗖	AJAC en L3?	oui 🗖	non 🗖	Téléphone :		
L2								
	UE7 majeure		UE8 mineure			UE9 transversale		
S_3	Introduction contemporaine titre du cours enseignant code de l'EC année académique		EC mineur 1			M ₃ P (prépro.)		
	6 ECTS /20 Introduction AT / MÅ / MO	3 ECTS	EC mineur 2		3 ECTS /20			
	6 ECTS /20 Introduction AT / MÄ / MO	3 ECTS		/20	3 ECTS		/20	
	6 ECTS /20							
	UE10 majeure	τ	JE11 mineure	e	UE	12 transversa	ıle	
	Introduction contemporaine		EC mineur 3			M ₃ P (stages)		
	6 ECTS /20	3 ECTS		/20	2 ECTS		/20	
S ₄	Introduction AT / MÃ / MO		EC mineur 4		Tremp	olin (métho / lec	tures)	
	6 ECTS /20	3 ECTS		/20	4 ECTS		/20	
	Introduction AT / MÄ / MO	notes :						
	6 ECTS /20							

numéro d'étudiante :

Date: L2 complétée ? oui □ non □ Téléphone: L_3 UE13 majeure UE14 mineure UE15 transversale Thématique A EC mineur 5 Stage titre du cours enseignant code de l'EC année académique 6 ECTS /20 3 ECTS /20 3 ECTS 20 Thématique B EC mineur 6 EC langue S5 /20 3 ECTS 6 ECTS /20 3 ECTS /20 Historiographie notes : 6 ECTS /20 UE16 majeure UE17 mineure UE18 transversale Thématique C EC mineur 7 Mémoire de licence 6 ECTS /20 3 ECTS /20 3 ECTS /20 Thématique D EC mineur 8 Tremplin métier **S6** /20 /20 /20 6 ECTS 3 ECTS 3 ECTS Science auxiliaire notes: 6 ECTS /20

prénom:

nom:

SEJOURS A L'ETRANGER

Partir à l'étranger

Les étudiantes du département d'histoire ont la possibilité d'effectuer un ou deux semestres d'échange international avec une université partenaire. Cette mobilité est fortement encouragée par les enseignantes du département : une expérience dans un autre pays et une langue étrangère est transformatrice pour la vie personnelle et intellectuelle ; la familiarisation avec des exigences universitaires différentes et la rencontre d'étudiantes et d'enseignantes internationales sont aussi des étapes-clés dans la préparation d'un avenir professionnel épanouissant.

Les destinations sont nombreuses : en Europe (dans le cadre du programme Erasmus), mais aussi dans le reste du monde (programme pour le Québec ; programmes Micefa ou Cupa pour les États-Unis ; accords bilatéraux avec diverses universités d'Amérique latine, du Proche-Orient, de Russie, etc.). Les accords sont listés sur le site du service de la coopération et des relations internationales : https://www.univ-paris8.fr/-Mobilite-d-etudes-

Les étudiantes intéressées ne doivent pas hésiter à en discuter avec leurs enseignantes, les responsables de licence, et surtout le responsable des séjours d'étude à l'étranger, Adrian ROBU, avec lequel elles doivent prendre contact (adrian.robu@univ-paris8.fr). Des reunions d'informations sont également organisées avant les délais des dépôts des candidatures.

Le séjour à l'étranger peut avoir lieu pendant les semestres 3, 4, 5 ou 6 de la licence.

Les projets de mobilité internationale doivent être préparées très en avance, grâce à une formation linguistique solide et en constituant leur dossier de candidature **environ un an avant le séjour prévu**.

Pour un départ durant l'année universitaire 2025-2026, il est impératif de constituer le dossier de candidature en novembre-décembre 2025.

Séminaires internationaux

Les étudiants en licence et en master auront la possibilité au cours de l'année universitaire 2025-2026 de participer à un séminaire international organisé à l'Université Paris 8 :

Conflicts and Concord in History: Local and Global Perspectives, Séminaire Erasmus BIP+, collaboration avec l'Université Babes-Bolyai et l'Université de Bologne, 1-5 décembre 2025 - Adrian ROBU, Alexis DRACH, Martin GRAVEL.

Pour participer à ce séminaire, il convient de prendre contact en septembre 2025 avec les enseignants responsables. La participation donne lieu à une reconnaissance pédagogique.

Équivalences de notes

Au retour de l'étranger, les équivalences de notes seront délivrées au vu des résultats obtenus dans l'université partenaire. Les étudiantes devront présenter des documents justificatifs certifiés par l'université partenaire.

La procédure sera effectuée en une seule fois, à la fin de l'année universitaire au cours de laquelle l'échange a eu lieu.

COURS D'HISTOIRE POUR ETUDIANTES EXTERNES

Cours ouverts aux étudiantes des autres départements

§ Première année (L1)

Les types de cours suivants sont ouverts aux étudiantes de L1 qui ne sont pas inscrites en licence d'histoire, mais qui cherchent un cours d'histoire comme EC libre, prémineur, etc.

Civilisations dans l'histoire (1^{er} semestre) Transdisciplinaire (1^{er} et 2^e semestres) Histoire du monde (1^{er} et 2^e semestre)

§ Deuxième et troisième années (L2 et L3)

Les étudiantes qui s'inscrivent en mineure d'histoire doivent choisir leurs deux cours par semestre parmi les catégories suivantes. Pour les EC libre de L2 et de L3, le choix est le même :

L2 Introductions L3 Thématiques

Ces cours sont accessibles sans prérequis. Les évaluations se fondent en général sur l'exercice du commentaire de document et de la dissertation, auxquels peuvent être adjoints des tests de connaissance ou d'autres types de travaux (exposés, fiches de lecture...).

Inscriptions pédagogiques (IP) des étudiantes des autres départements

Les inscriptions pédagogiques des étudiantes issues d'autres départements auront lieu auprès des tuteurs du département d'histoire le **jeudi 18 septembre** en salle B.035 :

9h30-12h30 étudiantes de géographie et de l'UFR Textes & sociétés (science politique prioritaires)

14h-17h étudiantes des autres départements

Le nombre de places est limité : pensez à vous inscrire rapidement.

Après le début des cours, s'il reste encore de la place, les inscriptions pédagogiques continueront pendant les trois premières semaines de cours. Passé ce délai, aucune étudiante ne sera admise en cours. Sans inscription, il ne peut y avoir de note.



L'inscription pédagogique est une condition nécessaire pour accéder aux cours. Les enseignantes ne sont pas en charge des inscriptions, qui doivent être réalisées auprès des tuteurs ou du secrétariat.

ANNEXE AUX MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR Textes et sociétés – Licence d'histoire (Annexe validée par la CFVU le 23 juin 2022)

«1 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal (Articles 9)

Pour être évalués, les étudiants doivent avoir effectué leur Inscription Pédagogique (IP) dans les conditions définies par le collectif des enseignants d'histoire (indiquées dans la brochure de licence d'histoire).

En contrôle continu, la présence aux cours et à tous les devoirs surveillés est obligatoire.

Contrôle terminal: Les étudiants salariés occupant un emploi salarié (avec justificatif) ou les étudiants en situation particulière, peuvent demander un passage en contrôle terminal. Les modalités d'un éventuel aménagement du contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de chaque cours. En contrôle terminal, la participation à l'examen de fin de semestre est obligatoire. Le collectif des enseignants d'histoire souligne la difficulté de progresser et de valider un cours en contrôle terminal, sans assister aux cours.

2 – Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement (Article 9 et 14)

Les étudiants salariés (avec justificatif), handicapés ou dans une situation particulière (voir l'article 14 des MCCC) souhaitant une dispense du contrôle continu dans un ou plusieurs cours doivent en faire la demande auprès des enseignants et des responsables de la licence, dans un délai de quatre semaines maximum à compter de la date de début des cours.

Les étudiants salariés demandent alors au responsable de licence une attestation d'« étudiant(e) salarié(e) », pour laquelle ils fournissent un justificatif. Les modalités d'un éventuel aménagement du contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de chaque cours. En contrôle terminal, la participation à l'examen de fin de semestre est obligatoire. Le collectif des enseignants d'histoire souligne la difficulté de progresser et de valider un cours en contrôle terminal, sans assister aux cours.

3 – Modalités d'organisation des sessions de contrôle des connaissances et des compétences en licence et/ou master (Article 15)

a. Le contrôle continu

Tous les cours bénéficient du régime du contrôle continu intégral (minimum de 2 notes par semestre dont au moins une résulte d'un devoir surveillé en temps limité).

L'évaluation du travail de l'étudiant.e s'effectue de préférence en contrôle continu et s'adapte ainsi à l'encadrement personnalisé mis en place par le département d'Histoire. Chaque enseignement suivi fait l'objet d'une évaluation notée, à l'aide de 2 notes minimum dont au moins une basée sur un travail écrit réalisé en temps limité et surveillé. L'assiduité peut faire partie des paramètres de l'évaluation.

b. Le contrôle final

Exceptionnellement, un étudiant peut choisir de valider un EC en contrôle final, par exemple s'il s'agit d'un étudiant salarié : il est alors évalué à la fin du semestre sur un devoir à sujet unique rédigé en temps limité. Dans ce cas, possibilité de suivre le cours en auditeur libre, dans la limite des places disponibles. Pour valider un EC en contrôle final, l'étudiant doit impérativement se déclarer à l'enseignant dans les 4 premières semaines du semestre. L'équipe pédagogique attire l'attention des étudiants sur la difficulté à le réussir dans ces conditions.

c. Cas particuliers.

Les étudiant.e.s qui sont déclaré.e.s auprès du Service Accueil Handicap passent leurs examens dans le cadre de la procédure spécifique organisée par le Service Accueil Handicap.

Les sessions sont annuelles.

Un jury se réunit à l'issue de l'année d'études. La session de seconde chance a lieu après la délibération du jury et la communication des résultats.

Un jury final délibérant sur les résultats de première session et de seconde chance se réunit en fin d'année.

4 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à une seconde chance (Article 15)

- En L1, « M2E »;
- En L2: M3P-Stage
- En L3, les EC suivantes :
 - Projet tutoré mémoire de licence
 - M3P-Stage

5 – Précisions sur les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance *(Article 16)*

(Il s'agit généralement de la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et celle du contrôle terminal)

Une session de seconde chance est prévue pour chaque semestre. L'admission à passer le rattrapage n'est autorisée que si l'étudiant a obtenu au moins une note dans le cadre du contrôle continu. La participation à la session de seconde chance est de droit si et seulement si un EC n'est pas validé en session 1 (note inférieure à 10 sur 20 ou « défaillant »).

Elle se fait selon un calendrier établi par les responsables de la licence (première semaine, session 2 du premier semestre ; deuxième semaine, session 2 du deuxième semestre). Ce calendrier s'impose à tous les étudiants.

A l'issue de la session de seconde chance, la note prise en compte pour la délibération du jury final est la meilleure des notes obtenues par l'étudiant.

Certains EC n'ouvrent pas droit à une seconde chance (rattrapage) : voir §4 ci-dessous En fin de parcours (en L3), un jury examine le dossier de chaque étudiant avant de statuer sur l'obtention finale du diplôme de Licence.

6 - Renonciation à la compensation (Article 16)

Les étudiants qui peuvent prétendre à la validation d'un EC par compensation peuvent, s'ils veulent améliorer leurs résultats, passer le « rattrapage » (session 2). Ils doivent pour cela faire une demande de renonciation à la compensation auprès du secrétariat de la licence d'histoire, 72 heures avant la date de tenue du jury de session 1.

7 – EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 (Article 18) :

Aucune

8 – Cas particuliers des EC requérant une validation sans possibilité de compensation (Article 21)

(Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles en licence et/ou master et pour l'EC ou l'UE Mémoire en master)

9 - Modalités de réinscription à un EC non acquis (Article 22)

(Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant où l'EC est proposé)

Un EC non acquis doit faire l'objet d'une nouvelle inscription le semestre suivant ou l'année suivante. L'étudiant devra dans ce cas choisir un cours différent dans un EC de la même catégorie.

10a – Poursuite d'études au niveau supérieur dans un cursus de licence (Article 23)

- Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session de seconde chance

(la règle générale fixe le nombre minimum à 30 crédits ECTS mais il peut être porté par la composante, le département ou la formation jusqu'à 48 ECTS au plus)

La poursuite des études au niveau supérieur, dans une nouvelle année, est de droit pour tout étudiant à qui il ne manque qu'un semestre au maximum, ou, sur décision du jury, s'il ne lui manque que 30 ECTS maximum. L'équipe du département d'hHistoire avertit cependant les étudiants qu'il est très difficile de réussir l'année suivante avec un tel retard et conseille de ne pas accumuler un retard de plus de 15 ECTS.

- Modalités de passage au niveau supérieur

A l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants ayant acquis les 60 ECTS d'une année-niveau peuvent demander une inscription au niveau supérieur.

A l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants n'ayant pas acquis les 60 ECTS de leur année-niveau, mais ayant acquis au minimum 30 crédits ECTS **et validé un semestre entier** peuvent demander à s'inscrire à des EC du niveau supérieur, en crédits.

A l'issue de la session de seconde chance, les étudiants n'ayant pas acquis les 60 crédits ECTS de leur année-niveau, mais ayant acquis au minimum 30 ECTS **et ayant validé un semestre entier**, peuvent passer au niveau supérieur : ils sont déclarés AJAC (« ajournés autorisés à continuer »). Dans ces deux derniers cas, la demande doit être adressée au président de jury. Le choix des EC suivis au second semestre sera conforme aux conseils pédagogiques de ce dernier.

Le passage de l'année L1 à l'année L2 n'est donc possible que si un semestre entier a été validé, ce qui représente 50% des U.E. de l'année L1 (minimum 30 ECTS). De même, le passage de l'année L2 à l'année L3 n'est possible que si toute la L1 est validée et qu'un semestre entier de la L2 l'est également, ce qui représente un total de 90 ECTS.

On peut changer d'année-niveau (L1, L2, L3) à chaque semestre.

A l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants ayant acquis les 60 ECTS d'une année-niveau peuvent demander une inscription au niveau supérieur. »

CHARTE SUR L'USAGE DES OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)7

Les outils d'intelligence artificielle (IA) générative mis à disposition du grand public depuis 2022, dans un mouvement initié par OpenAI avec ChatGPT et depuis repris par de nombreux acteurs, sont de fait entrés dans les usages de nombreux étudiants et personnels, dans le cadre privé mais aussi dans le cadre universitaire. Toutefois, les capacités de ces outils pourraient être surinterprétées et déboucher sur des usages, non pas d'assistance mais de substitution aux démarches intellectuelles attendues des étudiants dans le cadre de leurs études.

Les techniques actuelles d'IA générative reposent sur des approches statistiques : à partir d'un grand nombre d'exemples (textes, images, ...) fournis pour son apprentissage, une IA générative mémorise des éléments et associations fréquentes. Ensuite, elle réagira aux requêtes (appelées *prompts*) en générant une suite d'éléments dont elle juge l'association pertinente par rapport à la requête. Dans le cas d'une IA générant du texte, elle produira au fur et à mesure une suite de mots en les enchaînant d'une manière probable, en fonction du *prompt*, du début de réponse déjà produit, et de l'historique de conversation.

En conséquence, une IA générative n'est pas un « super-dictionnaire » ni un moteur de recherche qui fournirait un raccourci vers une source d'information. Elle n'est pas non plus une entité intelligente qui comprendrait la question posée de manière conceptuelle et retournerait une réponse argumentée. Elle n'est qu'un système qui renvoie une suite de mots répondant de manière fortement probable à la propre suite de mots de l'utilisateur. Il est donc possible que la réponse sonne juste mais ne corresponde pas à des faits avérés, surtout s'il est demandé à l'IA de s'aventurer hors des concepts généraux. L'IA ne fait que remplir le rôle qu'on lui a assigné : vous répondre de manière vraisemblable en fonction des exemples à partir desquels elle a appris.

Si l'assistance est envisageable, la substitution ne peut être envisagée ni admise. En effet, ces outils restent sujets à des erreurs ou sources de plagiat et doivent être l'objet d'une vigilance constante et soutenue. Il faut être conscient que les résultats sont susceptibles de suivre certains préjugés historiques et géographiques sur le sujet ; la neutralité souvent prêtée aux méthodes d'intelligence artificielle est extrêmement relative. L'usage des outils de l'IA doit être abordé avec esprit critique, tout en reconnaissant les faiblesses, les limites et les biais inhérents à ces outils.

Consignes générales relatives à l'usage de l'IA dans le cadre du contrôle de connaissances et des examens

Un outil d'IA ne saurait se substituer à l'étudiant.e pour mettre en œuvre les compétences mobilisées dans un exercice donné. Les travaux soumis doivent refléter la mobilisation d'une pensée critique et une compréhension individuelle. Il est attendu que les travaux des étudiants se distinguent par la qualité de leur argumentation, de leur justification, et d'une analyse critique. L'étudiant doit être en capacité de justifier toutes démarches intellectuelles et pratiques requises dans la production d'un contenu. Les IA, en tant qu'aide à la production, ne doivent pas se substituer au développement de compétences.

Le recours à des outils mobilisant l'Intelligence Artificielle (IA) est par principe interdit sauf si son utilisation est explicitement autorisée dans les consignes proposées aux étudiants. Le recours non autorisé à l'intelligence artificielle constitue une fraude à l'examen et fera l'objet d'une procédure disciplinaire.

Présenter des contenus générés par IA comme sa propre production est interdit. L'utilisation de l'IA pour paraphraser des contenus d'autrui est considéré comme une forme de plagiat, dans la

92

d'Administration le 18 octobre 2024.

⁷ La présente charte, adoptée le 4 juillet 2025 par l'équipe pédagogique du Master MEEF, parcours Histoire-Géographie, de l'université Paris 8, a pour objectif de réglementer l'usage des outils d'IA dans le cadre de la formation. Le texte emprunte de nombreuses idées et formulations à la « Charte sur l'utilisation de l'Intelligence Artificielle au sein de l'Université d'Orleans » votée en Conseil

mesure où elle rend complexe l'identification de toute production originale et représente une forme de dissimulation.

<u>Si l'utilisation de l'IA est autorisée, les éléments de la copie qui en sont issus devront être signalés comme n'importe quel emprunt ou citation d'une source externe.</u> Il revient à l'enseignant de définir les consignes d'usage de l'IA durant les travaux dirigés ou pratiques ou dans tout autre type d'exercice.

Tout document partiellement issu d'une IA générative doit faire l'objet d'une relecture critique et attentive, d'une part à cause des risques de plagiat attribuables à la personne qui s'approprierait le contenu généré, d'autre part à cause des risques d'hallucinations⁸. Les propositions, les références, les faits énoncés doivent être vérifiés.

Lorsqu'une IA a été utilisée pour générer de nouvelles idées ou un nouveau texte, un exemplaire de cette production dans sa forme brute doit être présenté en annexe du travail pour des questions de traçabilité.

Enfin, les outils d'IA doivent être utilisés avec parcimonie, en adéquation aux besoins. L'utilisateur doit être conscient des enjeux écologiques d'une telle utilisation.

Si l'une de ces consignes n'est pas respectée, le travail rendu sera sanctionné par une note éliminatoire.

Cas d'usages et consignes spécifiques à la production de travaux de recherche et la rédaction du mémoire professionnel

Depuis juin 2023, le Code de conduite européen pour l'intégrité scientifique recommande la transparence : cacher/taire l'utilisation d'IA ou d'outils automatisés dans la création de contenu ou dans la rédaction de publications y est désormais considéré comme un manquement à l'intégrité scientifique. Les utilisateurs doivent spécifier comment et dans quelle mesure l'IA a été employée et pour quels objectifs. L'enseignant doit être en mesure d'identifier les contributions de l'étudiant, qui doit pouvoir en rendre compte en toute transparence.

• Aide à la génération de nouvelles idées de recherche, d'un plan de projet, etc.

Il convient de vérifier soigneusement si les idées générées proviennent de sources existantes et d'ajouter les références appropriées si nécessaire. Il y a de fortes chances que les idées générées soient basées sur des travaux existants. Si ce travail n'est pas correctement cité, il s'agit de plagiat.

• Utilisation comme moteur de recherche ou pour l'aide à rédaction d'un état de l'art

Un modèle de langage génératif peut être utilisé pour recueillir des informations sur un domaine ou un sujet de recherche particulier, de la même manière qu'un moteur de recherche classique. Les documents générés doivent faire l'objet d'une relecture critique et attentive : les informations et références associées doivent être contrôlées. En cas d'utilisation directe de tout ou partie du texte généré, il faudra mentionner l'utilisation du modèle de langage génératif (y compris la référence).

• Utilisation comme assistant linguistique

irréels, comme un personnage à trois bras ou une perspective impossible.

Un modèle linguistique génératif peut être utilisé pour réécrire et améliorer (et/ou traduire) un texte que vous avez vous-même écrit. Ce faisant, le modèle n'ajoute pas, sur le fond, de nouveau contenu – ce dont l'utilisateur doit s'assurer. Lorsque le modèle est utilisé uniquement pour

⁸ On utilise le terme d'hallucination pour décrire un résultat aberrant fourni par une IA générative. Dans la génération de texte, cela peut prendre la forme d'une production ne correspondant à aucune réalité, ou plus subtilement l'évocation de faits, de textes ou de références bibliographiques ayant en fait été inventés par l'IA. Dans le domaine de la génération d'image, cela peut se manifester par des d'éléments

améliorer la langue, il est utilisé de la même manière que les correcteurs usuels et il n'est donc pas nécessaire de l'indiquer.

<u>Attention</u>: <u>l'IA générative ne doit pas être utilisée pour fabriquer des données de recherche,</u> y compris des figures, ou pour échapper à la détection du plagiat en utilisant des outils de paraphrase. Cela constitue un cas de fraude.

Comment citer un usage de l'Intelligence Artificielle

Si l'utilisation d'IA génératives est autorisée pour la réalisation d'un travail universitaire, il convient de documenter l'emploi des outils d'IA au cours de l'élaboration du travail demandé, de référencer les IA utilisées et de citer les contenus générés par IA.

A la différence des sources académiques, il ne peut être attribué de statut d'auteur à une IA générant du contenu. Outre la question de la responsabilité endossée habituellement par un auteur, le contenu généré par IA se caractérise également par l'impossibilité à être reproduit ou par la difficulté à être indexé par un lien.

Les règles de citation pour les contenus générés par IA ne sont actuellement pas fixées. Toutefois, certaines associations disciplinaires ou sociétés savantes proposent des schémas de citation, par exemple de APA https://apastyle.apa.org/blog/how-to-cite-chatgpt ou MLA https://style.mla.org/citing-generative-ai/.

Une ressource à consulter : Grégory Quiquempois et Philippe Goémé, *Guide pratique de l'IA à l'Inspé de l'académie de Créteil. Une approche technique, pédagogique et critique de son usage dans un cadre scolaire et universitaire*, Inspé de l'académie de Créteil - UPEC, mars 2025 (URL : https://pedagogie.u-pec.fr/le-guide-pratique-de-lia-a-linspe-de-lacademie-de-creteil/)

SERVICES UNIVERSITAIRES

§ Bibliothèque universitaire (BU)

Vous disposez d'une magnifique bibliothèque, moderne et vaste, d'accès facile, mettant à disposition des collections d'ouvrages sélectionnés pour accompagner les cours enseignés dans tous les départements. Vous y trouverez tous les instruments de travail nécessaires : livres, revues et journaux en accès libre, DVD, photocopieuses, ordinateurs, accès internet. Un personnel compétent et accueillant accompagne les étudiantes dans leurs recherches, propose des formations à la recherche documentaire et bibliographique.

https://www.bu.univ-paris8.fr

§ Orientation et insertion professionnelle (SCUIO-IP)

Vous vous interrogez sur votre orientation et sur votre avenir professionnel ? Profitez des conseils et de la documentation du service d'orientation de l'université.

http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et-insertion-professionnelle

§ Service Accueil Handicap (SAH)

En cas de handicap, vous pouvez bénéficier d'un tiers temps aux examens.

http://www.univ-paris8.fr/Le-service-Accueil-handicap

§ Action culturelle et artistique (ACA)

Tarifs réduits sur des spectacles (théâtre, concerts, opéra, ballets, musées...) et proposition d'ateliers de pratique artistique à l'université et dans les nombreuses institutions culturelles du département.

http://www.univ-paris8.fr/ACA-et-billetterie

§ Sports (SUAPS)

L'offre du service des sports de Paris 8 (ou SUAPS) est très diversifiée. Consultez le site : http://www.univ-paris8.fr/Le-service-universitaire-des-activites-physiques-et-sportives-SUAPS

§ Maison de l'étudiant

Lieu de rencontres et d'échanges, elle rassemble dans ses locaux, tous les acteurs de la vie étudiante. Vous y trouverez : le service de la vie étudiante, le service social du CROUS de Créteil, le bureau des bourses, le bureau de la vie associative et d'aide au financement des projets (FSDIE), le médiateur artistique et culturel régional, le pôle accompagnement et de soutien aux étudiantes étrangères (PASEE), le service de médecine préventive, les associations étudiantes...

http://www.univ-paris8.fr/Maison-de-l-etudiant

§ Visites culturelles gratuites à Saint-Denis : l'université dans sa ville

La basilique et le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis sont accessibles gratuitement aux étudiantes d'histoire de Paris 8 ; il leur suffit de présenter leur carte d'étudiant en cours de valididité.

COMMENT FAIRE?

Je ne suis jamais au courant de rien! je ne reçois pas l'information!

Activez votre espace numérique de travail (ENT) avec les identifiants et les codes fournis avec votre certificat de scolarité. Vous pourrez alors utiliser votre adresse Paris 8 et vous recevrez tous les courriels, toutes les dernières nouvelles. C'est une démarche essentielle pour le bon déroulement de votre licence.

Guylène Deruel peut-elle régler tous mes problèmes?

Non. Elle s'occupe des inscriptions pédagogiques, des parcours des étudiantes d'histoire et de la gestion des résultats des cours d'histoire. Avant de vous précipiter vers elle, consultez la brochure, le site du département et le guide de l'étudiant (http://www.univ-paris8.fr/Guide-de-l-etudiant). Vous pouvez aussi contacter les tutrices ou les responsables de la licence.

Je ne sais pas où et quand a lieu mon cours!

Les horaires et les salles de cours sont affichés à l'extérieur du secrétariat (B-346). Ils le sont aussi sur le site du département d'histoire.

J'ai un problème d'inscription administrative!

Vous n'avez pas de numéro d'étudiante ? d'adresse Paris 8 ? d'accès à votre page personnelle ? Vous ne parvenez pas à vous inscrire à la bibliothèque ? Vous n'apparaissez pas dans les listes de cours ? Votre inscription administrative est probablement incomplète. Consultez le service de la scolarité : https://www.univ-paris8.fr/-Contacts-scolarite-inscription-

J'ai un problème d'inscription pédagogique!

Vous n'avez pas assisté à votre réunion de rentrée ? Les cours ont commencé et vous n'êtes pas inscrite ? Vous n'apparaissez pas sur les listes ? Présentez-vous auprès des tutrices avant la quatrième semaine de cours. Au-delà, l'inscription n'est plus possible pour ce semestre.

J'ai un problème avec un cours en dehors du département d'histoire!

Vous n'arrivez pas à vous inscrire à un cours ? Vous n'avez pas eu votre note ? Vous devez régler le problème avec le département concerné.

J'ai un handicap qui dérange mes études et mes examens!

Vous avez peut-être droit à un aménagement de vos conditions d'étude et d'examen. Consultez le service accueil handicap (voir page précédente).

Comment puis-je m'inscrire en informatique, en langue, en EC libre?

Le principe est simple : chaque département gère ses inscriptions. Vous trouverez les coordonnées des autres départements dans la brochure que vous avez entre les mains.

Comment régler un problème avec une enseignante?

Parlez-en franchement et poliment avec elle. Si le problème persiste, s'il vous semble grave, discutezen avec les responsables de la licence ou la direction du département.

Je me demande si je suis à ma place en histoire...

Parlez-en avec vos enseignantes et les responsables de la licence. Adressez-vous au service d'orientation SCUIO-IP.



Consultez régulièrement le site du département et votre messagerie.

Des informations importantes pour vous y sont affichées régulièrement.